

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**COMITE NATIONAL
DU RECENSEMENT**

**BUREAU CENTRAL
DU RECENSEMENT**

***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)***

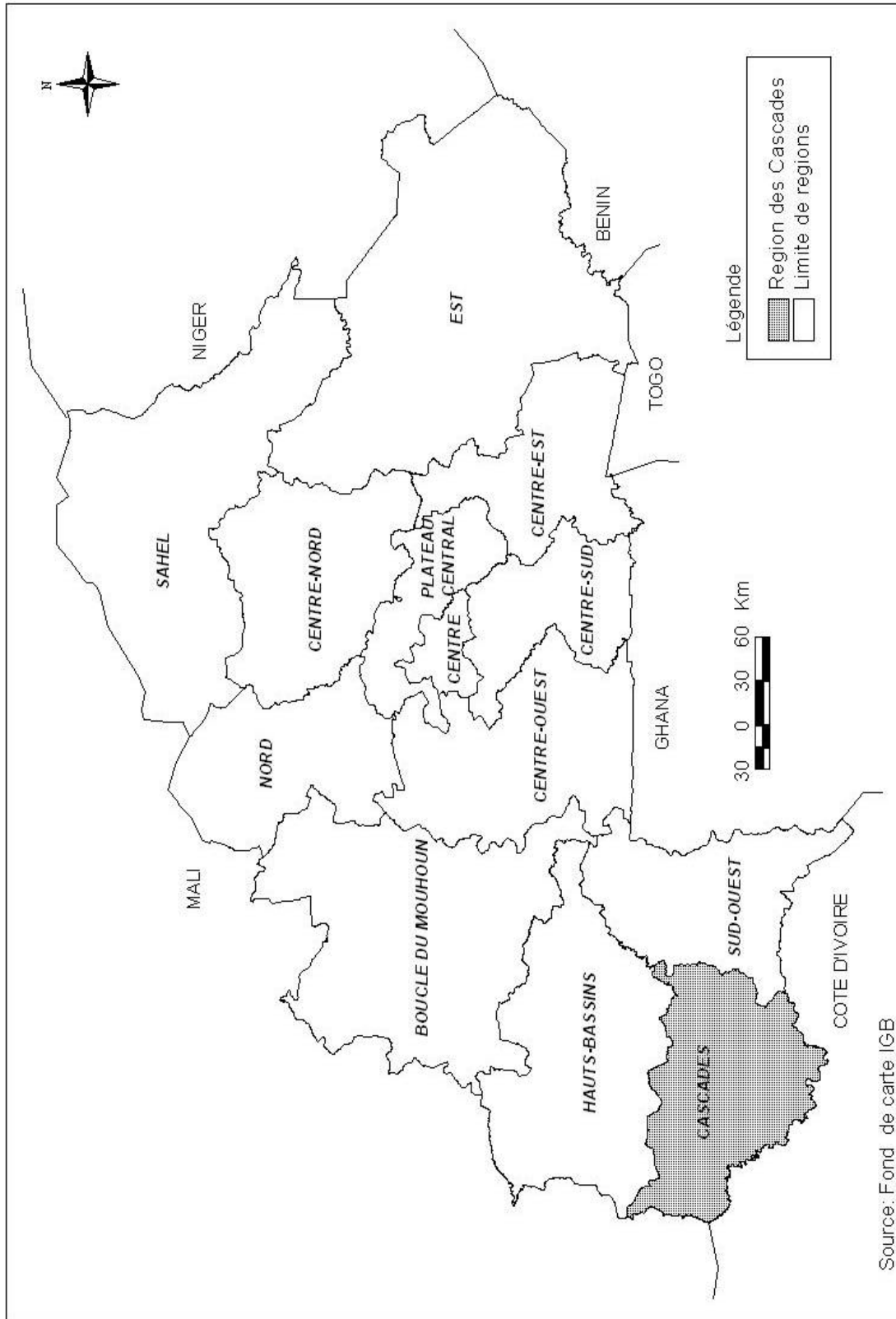
<p>MONOGRAPHIE DE LA REGION DES CASCADES</p>

Analystes :

LOYE Alexis Salvador, **TINGUERI** Rose Koirine
ZIDA Yemdaogo, **ZOMA** Lamoussa
Démographes à l'INSD

Décembre 2009

Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso



Source: Fond de carte IGB

AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso a entamé son processus de décentralisation intégrale avec l'adoption de la constitution en 1991. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de cette décentralisation ont besoin des données statistiques multisectorielles. Malheureusement de telles informations sont souvent inexistantes, ou très peu fournies.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), donne l'occasion de pallier en partie cette insuffisance. En effet, le RGPH permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village.

C'est pourquoi, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, a jugé opportun de mettre à la disposition des décideurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales variées dans divers domaines (démographique, économique, social, culturel, etc.) de la vie des populations.

Nous espérons que les informations contenues dans la présente monographie seront utiles aux acteurs du développement, en particulier l'administration déconcentrée et les collectivités locales, pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement économique, social et culturel.

Des informations plus détaillées sont disponibles à travers 16 rapports thématiques du RGPH, une plaquette des résultats, un dépliant des indicateurs et des tableaux statistiques qui peuvent être obtenues à l'INSD.

Nous vous en souhaitons un bon usage.

Le Directeur Général



Bamory OUATTARA

Chevalier de l'Ordre du



SOMMAIRE

INTRODUCTION	21
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	23
1.1 - Présentation du cadre physique.....	23
CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	27
2.1 – état de la population	28
2.2 – Structure par sexe et par âge	32
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION	39
3.1 - Croyances religieuses	39
3.2 - Caractéristiques de la population selon les langues parlées	42
3.3 – Caractéristiques de la population selon la nationalité	45
CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION et SCOLARISATION	51
4.1 - Niveau d'instruction	53
4.2 - Alphabétisation.....	56
4.3 - Fréquentation scolaire.....	59
CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL et NUPTIALITE DE LA POPULATION	71
5.1 - Population par état matrimonial	72
5.2- Nuptialité	76
CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION	81
6.1 – Population et statut d'activité.....	83
6.2 – Population occupée	86
6.3 – Activité par province	89
CHAPITRE 7 : FECONDITE	93
7.1 - Natalité	94
7.2 - Fécondité	94
CHAPITRE 8 : MIGRATION	99
8.1 - Statut migratoire de la population	100
8.2 - Migrations inter-provinciales	100
8.3 - Migrations inter régionales	101
8.4 – Echanges migratoires avec l'extérieur	103
CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION.....	107
9.1 – Nature du handicap	108
9.2 –Type du handicap	109
9.3 – Structure par sexe et âge des personnes vivant avec un handicap	109
9.4 – Répartition spatiale des personnes vivant avec un handicap	111
CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE	113
10.1 - Données globales	113
10.2 - Milieu de résidence et possession d'un acte de naissance	115
10.3 - Niveau d'instruction et possession d'un acte de naissance	117
10.4 - Analyse différentielle de la possession d'un acte de naissance par province....	118

10.5 – Possession d’acte de naissance dans les Communes	119
CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES	123
11.1 - Effectif et taille moyenne des ménages	124
11.2 - Taille Moyenne des menages par province	124
11.3 - Structure par sexe et âge des chefs de ménage	125
CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L’HABITATION	127
12.1 - Type d’habitat.....	128
12.2 - Mode d’éclairage	130
12.3 - Source d’énergie pour la cuisson.....	131
12.4 - Source d’approvisionnement en eau de boisson	133
12.5 - Type d’aisance	135
12.6 - Mode d’évacuation des ordures	136
12.7 - Mode d’évacuation des eaux usées	138
12.8 – Biens d’équipement.....	139
12.9 – Moyens de déplacement	141
CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DE LA POPULATION	145
CONCLUSION GENERALE	163
BIBLIOGRAPHIE	165
ANNEXES.....	167

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année	28
Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe.....	29
Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune.....	30
Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000).....	33
Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion	40
Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion ..	40
Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses.....	42
Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence	43
Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province.....	44
Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées.....	45
Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province.....	45
Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence	46
Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province	47
Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe	48
Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses	50
Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe	53
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe.	54
Tableau 4.3 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe	56
Tableau 4.4 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe	56
Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe	57
Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe	58
Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire	60
Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe.....	61
Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe	63
Tableau 4.10 : Répartition des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe	63
Tableau 4.11 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province	64
Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe	66

Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence	67
Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe	68
Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants	69
Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe	72
Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence	73
Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe.....	74
Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial.....	75
Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus	77
Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus.....	79
Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe	84
Tableau 6. 2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe.....	86
Tableau 6. 3: Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe	87
Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité	87
Tableau 6. 5: – Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe	88
Tableau 6. 6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province	90
Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance.....	94
Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon la province.....	94
Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.	95
Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence	96
Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population des Cascades par statut migratoire selon la province et le sexe	100
Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région des Cascades	101
Tableau 8.3 : Répartition des résidents des Cascades connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance.....	102
Tableau 8.4 Répartition des natifs des Cascades résidant au Burkina selon la région de destination.....	102
Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents des Cascades nés hors du Burkina selon le lieu de naissance	103
Tableau 8.6 Répartition des émigrés des Cascades par pays de destination	104
Tableau 8.7 : Répartition des émigrés des Cascades par pays de destination selon la province d'origine.....	104
Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe.....	111
Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap	112

Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance	114
Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance	115
Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe	115
Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance	117
Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance	118
Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance	119
Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population de la Comoé par commune selon la possession d'un acte de naissance	120
Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance	120
Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population de la Léraba par commune selon la possession d'un acte de naissance	121
Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq de la Léraba par commune selon la possession d'un acte de naissance	121
Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence	124
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence	124
Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe	126
Tableau 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence	128
Tableau 12.2 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la province	129
Tableau 12.3 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.	130
Tableau 12.4 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la province	131
Tableau 12.5 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence	132
Tableau 12.6 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la province	133
Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence	134
Tableau 12.8 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province	135
Tableau 12.9 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence	135
Tableau 12.10 Répartition des unités d'habitation (%) par type d'aisance selon la province	136
Tableau 12.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence	137
Tableau 12.12 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province.....	138

Tableau 12.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence	138
Tableau 12.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province	139
Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence	140
Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province	141
Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence	142
Tableau 12.18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province	143

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe	167
Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe.....	168
Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe.....	170
Tableau A4 : Répartition de la population par religion et milieu de résidence selon la province	171
Tableau A5 : Répartition de la population par langue parlée et milieu de résidence selon la province	172
Tableau A6 : Répartition de la population par nationalité et milieu de résidence selon la province	173
Tableau A7 : Répartition de la population par lieu de naissance et milieu de résidence selon la province de résidence	174
Tableau A8 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe	175
Tableau A.9 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe	176
Tableau A.10 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe	176
Tableau A.11 : Répartition de la population occupée par occupation principale	177
Tableau A.12 : Répartition de la population occupée par occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe	177
Tableau A.13 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe	177
Tableau A14 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon la province	178
Tableau A15 : Répartition de la population par province et commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe	179
Tableau A16 : Répartition de la population de la province de la Comoé par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe	179
Tableau A17 : Répartition de la population de la province de la Léraba par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe	180

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région des Cascades.	34
Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine.	35
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale.	36
Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence.	37
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence.	41
Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province.	41
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées.	43
Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence.	44
Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité.	46
Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence.	47
Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité.	48
Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabè.	49
Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers.	49
Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe.	54
Graphique 4.2 : Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âges.	58
Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe.	59
Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire.	61
Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint.	62
Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe.	64
Graphique 4.8 : Taux nets de scolarisation au primaire par province selon le sexe.	65
Graphique 4.10 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe.	67
Graphique 4.11 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe.	68
Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%).	73
Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges.	85
Graphique 6.2 : Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité.	88
Graphique : 6.3- Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation.	89
Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée.	95
Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence.	96
Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées.	110
Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance.	114
Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance.	116
Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance.	116
Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.	119
Graphique 11. 1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence.	125
Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence.	125

Graphique 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat.....	129
Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage.....	130
Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson.....	132
Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.....	134
Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence.....	136
Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures.....	137
Graphique 12.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées.....	139
Graphique 12.8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés.....	140
Graphique 12.9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés.....	142

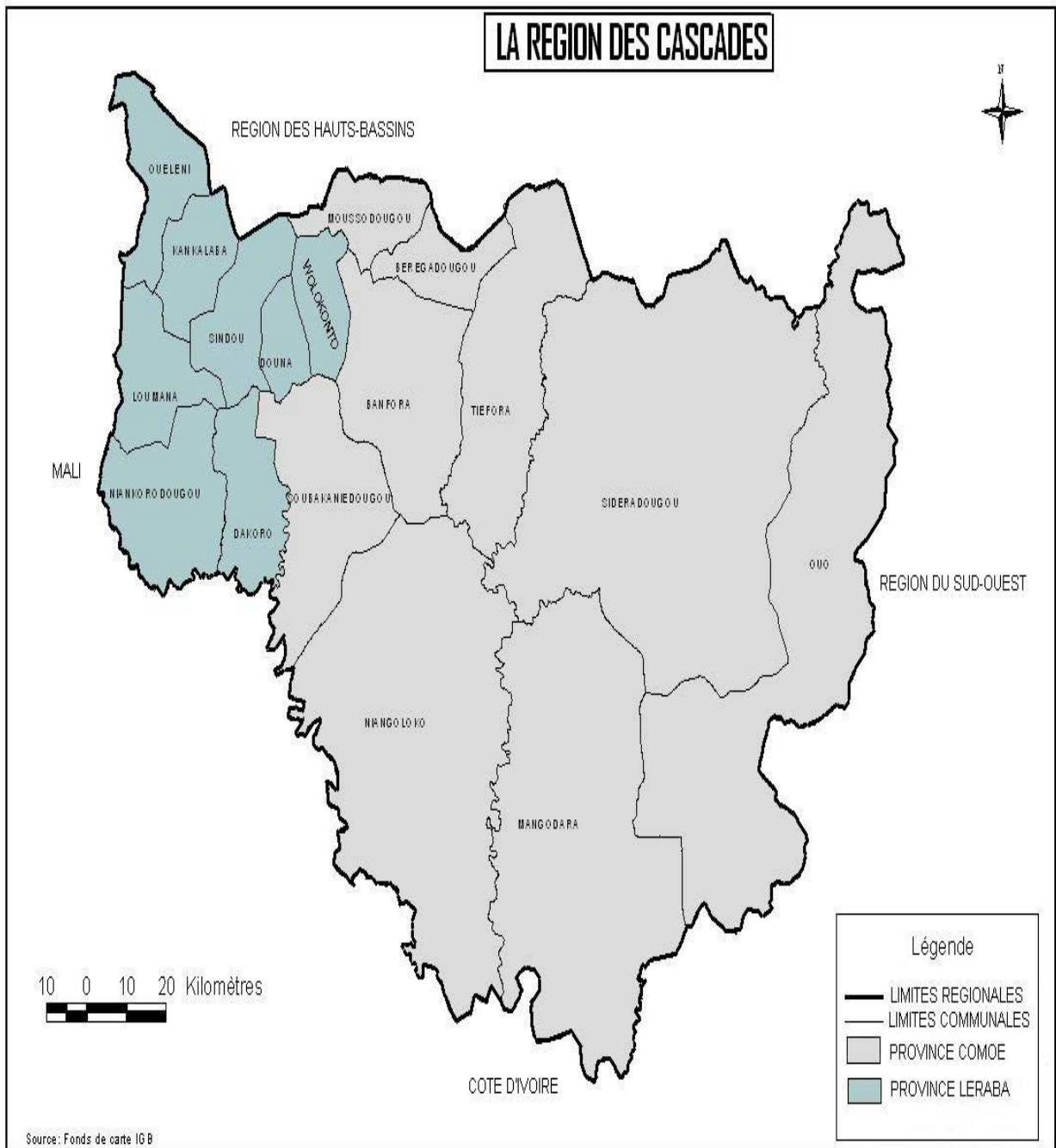
LISTE DES CARTES

Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso	3
Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région des cascades.....	20
Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km ²) des communes de la région des Cascades	31

TABLEAU SYNOPTIQUE

INDICATEUR	VALEUR
Indicateurs du Burkina Faso (Ensemble du pays)	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Densité de la population (hbts/km ²)	51,8
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes)	93,4
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,2
Espérance de vie à la naissance (années)	56,7
Indicateurs de la région des Cascades	
Population totale	531 808
Population masculine	261 368
Population féminine	270 440
Population urbaine	102 412
Population rurale	429 396
Densité de la population (hbts/km ²)	28,9
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes)	96,7
Population des enfants de moins d'un an (0 an) (%)	3,4
Population des enfants de moins de 5 ans (0-4 ans) (%)	17,7
Population des enfants de 6 à 11 ans (%)	18,5
Population des enfants de 6 à 14 ans (%)	25,6
Population des enfants de moins de 15 ans (0-14 ans) (%)	46,6
Population des jeunes de 15 à 29 ans (%)	27,7
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans) (%)	23,7
Population des femmes en union (%)	56,9
Taux d'urbanisation (%)	19,3
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	4,8
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,2
Nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants (%0)	43
Nombre de ménages ordinaires	87 202
Taille moyenne des ménages	6,1
Taux de scolarisation des filles (%)	49,7
Taux de scolarisation des garçons (%)	57,0
Taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus	18,9
Taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus (%)	73,0
Nombre de personnes possédant un acte de naissance (%)	71,5
Nombre d'enfants de moins de 5 ans ayant un acte de naissance	55,7
Nombre de résidents nés hors Burkina	34 910
Nombre d'émigrés des Cascades résidant hors du Burkina	6 722

Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région des cascades



INTRODUCTION

Limitée au Nord par la région des Hauts bassins, au Sud par la République de Côte d'Ivoire, à l'Est par la région du Sud-Ouest et à l'Ouest par la République du Mali, la région des Cascades est située à l'extrême Sud-Ouest du Burkina Faso. Elle couvre une superficie de 18 424 km², soit 6,7 % du territoire national. Sa population est essentiellement composée de Dioula, Mossi, Sénoufo, Goin, Fulfuldé, Karaboro, Komono, Turka et Tousian. Le Chef lieu de la région est Banfora situé à 85 km de Bobo-Dioulasso, 450 Km de Ouagadougou (la capitale du Burkina Faso), à 62 km de la frontière de la Côte-d'Ivoire.

Traversée à la fois par l'axe routier Abidjan-Niamey et la voie ferroviaire Abidjan-Ouagadougou, la région occupe une position géographique favorable aux échanges commerciaux. Son chef lieu est une plaque tournante du commerce de produits agricoles avec le reste du Burkina Faso d'une part, et les pays voisins d'autre part. Les pays frontaliers comme la Côte d'Ivoire et le Mali constituent un potentiel énorme de débouchés pour ces produits agricoles.

La région des Cascades renferme également des activités industrielles et artisanales. En effet, plusieurs unités de production de biens ou de services marchands sont implantées sur son territoire. Il s'agit pour la plupart des unités de fabrication de produits alimentaires et chimiques (SN-SOSUCO, SOFITEX, PHYTOFLA, SOPAL, SN-GMB, BOMBATECHNO, SOTRIA-B) et de produits dérivés du bois. Quant à l'artisanat, il regroupe diverses productions dont les principales sont la vannerie, la menuiserie, la sculpture, la poterie, le bâtiment et la teinture.

En matière de données statistiques, très peu d'études démographiques et socioéconomiques existent sur la région et celles qui s'y intéressent, s'attèlent à une description sommaire des phénomènes. La présente monographie se justifie donc par ce manque d'informations. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données démographiques et socioéconomiques se rapportant à la région. Elle fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la Société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les provinces et les communes. Les données du RGPH se rapportent à plusieurs secteurs de la vie socioéconomique et culturelle de la population (structures de la population, santé, éducation, emploi, environnement, etc.).

La présente monographie est structurée en treize (13) chapitres comme suit :

- présentation du cadre physique et administratif de la région ;
- état et structures de la population ;
- caractéristiques socioculturelles de la population ;
- niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ;
- état matrimonial et nuptialité de la population ;
- activité économique de la population ;
- fécondité ;
- migration ;
- handicaps au sein de la population ;
- possession d'un acte de naissance ;
- caractéristiques des ménages ;
- caractéristiques de l'habitation ;
- projection de la population

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

Introduction

Issue du découpage administratif du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région des Cascades est l'une des treize (13) du Burkina Faso. Ce chapitre présente le cadre physique et administratif de la région.

1.1 - PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

1.1.1 – Relief et sols

Le relief et le sol sont des facteurs qui permettent de comprendre l'implantation des hommes dans certaines zones de la région. Ils peuvent expliquer la forte concentration par endroit et le sous peuplement de certaines terres.

1.1.1.1 – le relief

Le relief de la région des Cascades est l'un des plus accidenté au Burkina Faso. Cependant, il est composé essentiellement de deux unités topographiques que sont les plateaux et les plaines. Inclins légèrement vers le sud, les plateaux ont une altitude moyenne de 450 m et laissent souvent apparaître des collines qui les dominent d'environ 250 m. A ce niveau, l'on rencontre le piton de Bérégadougou qui a une altitude de 717 m et le mont de Ténakourou (le plus haut sommet du Burkina Faso) qui culmine à 747 m. On y trouve également des reliefs ruiniformes tels que les pics de Sindou, les cascades de Banfora, de Karfiguéla et de Toumy et les dômes de Fabédougou qui sont des sites touristiques privilégiés de la région.

Quant aux plaines, elles sont vastes et parcourues par deux grands cours d'eau (le fleuve Comoé et le fleuve Léraba) qui occasionnent des inondations à certains endroits pendant la saison des pluies. C'est sur ces plaines que se pratique l'agriculture et se développe particulièrement la culture de la canne à sucre (TRAORE, 2009).

1.1.1.2 – les sols

Selon les critères de profondeur et de position physiographique, la région des Cascades se compose de divers types de sols. La diversité de ses sols est sans nul doute, un énorme potentiel pour l'activité agricole dans la zone. En effet, la région est considérée à la fois comme le grenier et le verger du pays, de sorte que de nombreuses études pédologiques y ont été réalisées¹. La quasi-totalité des sols de cette partie du Burkina est propice à la culture. Cependant, on rencontre par endroit des sols inaptes à la culture ou faiblement aptes à la culture (DRED/Cascades et al, 2005).

Les sols sont en majorité légers et sensibles à l'érosion qui est accélérée par l'action anthropique (les systèmes de production extensifs ; la coupe abusive du bois de chauffe; l'occupation anarchique des terres). En outre, on note une carence de ces sols en matière organique, même environs 52 % des terres sont cultivables (DRED Cascades, 2005).

¹ Bunasol (1989) cité par François Jean Pascal Pallo et All (2008)

1.1.2 – Climat

La région des Cascades appartient à un climat de type sud soudanien, déterminé par deux grandes saisons que sont la saison humide d'avril à octobre et la saison sèche de novembre à mars. A l'intérieur de ces deux grandes saisons, il existe de petites variations climatiques qui permettent de distinguer quatre périodes :

- *Une période fraîche : Décembre à Février ;*
- *Une période chaude : Mars à Mai ;*
- *Une courte période fraîche : Juin à Septembre ;*
- *Une courte période chaude : Septembre à Novembre.*

Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 17°C et 36° C, soit une amplitude thermique de 19° C.

La région jouit d'une bonne pluviométrie et compte ainsi, parmi les zones les mieux arrosées du Burkina Faso. La combinaison de cette bonne pluviométrie et des autres facteurs naturels est favorable à l'intensification et à la diversification des activités agro-pastorales

1.1.3 – Végétation, faune et flore

En raison de sa forte pluviométrie, et de la diversité de ses sols, la zone offre des conditions idéales à la formation d'un couvert végétal très diversifié. En effet, la végétation dans son ensemble est constituée de savanes boisées et de forêts claires hautes de 15 à 20 m entrecoupées de galeries forestières. On distingue les formations végétales suivantes : les savanes boisée et arborée, les forêts claires et galerie, le tapis graminéen.

A ces différentes espèces, s'ajoutent les peuplements de rôniers et les différents vergers. On dénombre plusieurs forêts classées dans la région dont les plus importantes en superficie sont celles de Dioufoula (85 000 ha) et de Dida (75 000 ha). Les bosquets des traditionnels et ceux de Kawara dans le département de Sindou sont également des espaces classés.

Dans cette végétation diverse, abonde une faune également diversifiée. En effet, la région des Cascades est le second plus grand réservoir de faune après celui de l'Est du Burkina Faso mais, celui-ci fait l'objet d'un braconnage dévastateur. On compte près d'une quarantaine d'espèces animales. Cependant, les plus répandues sont les éléphants, les hippopotames, les buffles, les phacochères, les lions, les léopards, les hyènes tachetées, les babouins, les crocodiles, les varans, les pythons, les tortues et d'importantes populations d'oiseaux.

1.1.4 – Hydrographie

La région est située dans le bassin versant de la Comoé et dispose de deux fleuves qui coulent de façon permanente. Ces cours d'eau, la Comoé et la Léraba, ont donné leurs noms aux deux provinces de la région.

Le fleuve Comoé est un cours d'eau très important qui prend sa source dans la partie septentrionale de la province de la Comoé. Il coule vers le sud où il rencontre le fleuve Léraba avec lequel il forme une frontière naturelle entre la région et la République de Côte d'Ivoire. Ses principaux affluents sont Lakoba et Pa.

Le fleuve Léraba, quant à lui, est constitué de deux branches essentielles que sont la Léraba orientale et la Léraba occidentale. Les deux branches se rejoignent dans le département de Niangoloko pour encore former la frontière naturelle entre la République de Côte-d'Ivoire et le Burkina Faso.

De plus, la région compte des lacs et de nombreuses retenues d'eau. En effet, sur les cours d'eau, plus d'une vingtaine d'ouvrages hydrauliques dont les capacités varient entre 0,5 et 50 000 millions de m³ ont été édifiés. La présence de ces ouvrages est un atout pour l'énergie, le développement de la culture irriguée (le riz) et la pratique de la sylviculture. L'abondance des plans d'eau permet également à la population de pratiquer la culture de contre saison (cultures maraîchères).

1.2 – Situation administrative

Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région des Cascades regroupe les provinces de la Comoé et de la Léraba qui ont respectivement pour chef lieux, les villes de Banfora et de Sindou.

La province de la Comoé fut d'abord en 1904 le poste administratif de Banfora. En 1951, le poste administratif devient cercle puis transformé en une sous-préfecture le 2 Juillet 1974 ; il devient le département de Banfora en 1980. Enfin, le 15 septembre 1983, le département de Banfora est devenu la province de la Comoé. Cette province comprend sept communes rurales et deux communes urbaines.

Pour ce qui est de la province de la Léraba, elle est issue de la partition des provinces de la Comoé et du Kéné Dougou dans leurs anciennes limites. Elle a été créée par la loi N°09/96/ADP du 24/04/1996 portant création et dénomination de 15 nouvelles provinces. Elle compte sept communes rurales et une commune urbaine. Elle atteint la plénitude de sa fonctionnalité le 28 Août 1996 avec la prise de fonction de son premier Haut-commissaire. En effet, les activités administratives déconcentrées du niveau provincial sont coordonnées par les Hauts-commissaires, celles du niveau régional par le Gouverneur.

Conclusion

La région des Cascades fait frontière avec les Républiques de la Côte d'Ivoire et du Mali. Le cadre physique de la région est un véritable potentiel pour les activités du secteur primaire. Les Cascades bénéficient de facteurs pédoclimatiques qui favorisent l'activité agricole. Sa végétation abondante, encourage l'élevage et son relief offre des paysages fascinants, objets d'attractions de nombreux touristes. La situation géographique de la région est un atout pour les activités commerciales.

CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Introduction

L'état de la population donne le reflet de celle-ci à un moment donné et permet de la connaître dans ses différentes composantes. La connaissance de la structure de la population permet d'évaluer les différents besoins sociaux (santé, scolarisation, emploi...) liés à des groupes spécifiques et d'anticiper des problèmes qui résulteraient d'éventuels déséquilibres. Ce chapitre aborde essentiellement la structure par âge et par sexe de la population des Cascades ainsi que sa répartition spatiale.

Collecte des données

Le recensement de 2006 a collecté entre autres des informations sur les caractéristiques démographiques de la population. Les informations sur le sexe et l'âge des individus sont les principales variables de cette étude. En effet, ces variables sont essentielles voire transversales dans l'étude des phénomènes (sociaux, économiques, démographiques, etc.) touchant la population.

Les questions ayant permis de collecter ces informations sont les suivantes : pour l'âge, « quel est la date de naissance de (nom) » ? Cette date est inscrite en mois et année ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) ». Quant au sexe, l'agent recenseur observe l'individu ou demande le sexe et entoure le code correspondant.

Définitions des concepts

Cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre.

Résident (e) : est résident (e), toute personne qui habituellement vit dans le ménage depuis plus de six (6) mois ou qui en a l'intention. La population résidente d'un territoire est celle qui vit habituellement sur ce territoire.

Résident (e) absent (e) : est résident (e) absent (e) toute personne qui vit habituellement dans le ménage recensé, mais qui est absente la nuit précédant le passage de l'agent recenseur, l'intéressé n'ayant pas l'intention ou l'absence ne devant pas excéder six (6) mois à l'extérieur du ménage. Dans le cas contraire, l'individu est considéré comme émigré².

Résident présent : est considérée comme résident présent toute personne qui, habituellement réside dans le ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans le ménage depuis moins de six mois,

² Dans certains cas, les personnes absentes de leur ménage d'origine même pour moins de six mois ne seront pas enregistrées. Il s'agit des personnes faisant partie des ménages collectifs comme :

- Les détenus dans les établissements pénitentiaires ;
- Les travailleurs logés dans le baraquement temporaire de chantier ;
- Les militaires dans les casernes ;
- Les religieux dans les couvents et séminaires ;
- Les personnes se trouvant dans une situation analogue ;
- Les élèves et étudiants à l'internat au moment du recensement.

Les élèves ou étudiants fréquentant ailleurs et en vacances dans leur ménage d'origine au moment du recensement, sont recensés comme visiteur

avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent.

Visiteur : est visiteur, la personne présente dans le ménage recensé, qui y a passé la nuit précédant l'interview mais qui n'y réside pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs.

La population de droit encore appelé population résidente : ce concept désigne les personnes qui résident habituellement dans un ménage. Ce sont les résidents présents et les résidents absents. Cette population fera objet de la présente analyse car avec elle, on saisit des situations plus permanentes sur lesquelles sont bâtis les projets et programmes de développement.

La Population de fait : la population de fait est l'ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage plus les visiteurs.

L'âge : l'âge est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

Villes : Dans la présente monographie, on considère comme villes, les deux chefs-lieux de province et la localité de Niangoloko. La définition administrative retenue ici est donnée par le code général des collectivités territoriales (CGCT).

2.1 – ETAT DE LA POPULATION

Le recensement est une photographie de la population à un moment donné. L'exhaustivité de la collecte permet de disposer des informations sur l'ensemble et s'en servir à diverses fins. Ce sous chapitre est consacré aux caractéristiques de la population et son évolution.

2.1.1 - Volume global de la population et son évolution

Au recensement de 2006, il a été dénombré dans la région des cascades 537 979 individus composés de 261 368 hommes (49,1 %) et de 270 440 femmes (50,9 %). Cette population est constituée de 6 171 visiteurs et de 531 808 résidents. Par rapport à la population résidente totale du pays (14 017 262), la région des Cascades compte pour 3,8 %. La suite des analyses sera basée sur la seule population résidente.

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année

Milieu de résidence	2006			1996*	1985**
	Masculin	Féminin	Total		
Urbain	51 743	50 669	102 412	62 548	35 319
Rural	209 625	219 771	429 396	271 755	222 234
Ensemble	261 368	270 440	531 808	334 303	257 553

*reconstitution de la région à partir des provinces de 1996

**reconstitution de la région à partir des départements de 1985

La structure par sexe de la région des cascades est semblable à la structure de l'ensemble de la population burkinabè. La population est composée d'environ 49 % d'hommes et de 51 % de femmes. La situation est pareille en milieu rural où on obtient 48,8 % d'hommes. Par contre, en milieu urbain, il y a un peu plus d'hommes que de femmes (50,5 % d'hommes contre 49,5 % de femmes). Le taux d'urbanisation de 19,3 % est en dessous du niveau observé au plan national (22,7 %).

Avec un taux d'accroissement intercensitaire entre 1996 et 2006 (4,8 %) supérieur à celui du pays (3,1 %), l'effectif de la population des Cascades est passé de 257 553 en 1985 à 334 303 en 1996 pour atteindre 531 808 en 2006. A ce rythme, la population des Cascades va doubler en 2020.

2.1.2 – Répartition spatiale de la population

La distribution spatiale de la population permet de mieux comprendre le peuplement des unités administratives en vue des actions à entreprendre au profit de cette population.

2.1.2.1 – La population des provinces

La région des cascades, rappelons-le, est composée de deux provinces : la Comoé et la Léraba. La population de la province de la Comoé compte 407 528 résidents composés de 201 453 hommes et de 206 075 femmes tandis que celle de la Léraba est de 124 280 résidents composés de 59 915 hommes et de 64 365 femmes. Il en résulte que la population de la Comoé est trois fois plus importante que celle de la Léraba (Tableau 2.2).

Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe

Provinces	Sexe			Poids de chaque Province (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes
	Masculin	Féminin	Total		
Comoé	201 453	206 075	407 528	76,6	97,8
Léraba	59 915	64 365	124 280	23,4	93,1
Total	261 368	270 440	531 808	100	96,7

Au niveau de la Comoé, le nombre d'hommes pour 100 femmes est plus élevé qu'au niveau de la Léraba. Cela se justifie certainement par le fait que la province de la Comoé compte les deux plus grandes villes de la région (Banfora et Niangoloko) qui attirent des migrants à la recherche d'emploi, en particulier des hommes. L'immigration masculine est favorisée d'une part par les activités industrielles de Banfora et de l'autre, par les activités commerciales à Niangoloko.

2.1.2.2 – La population des communes

La répartition de la population par commune montre que Banfora est la plus grande commune avec plus du quart de la population totale. Elle est suivie de la commune de Sidéradougou qui en regroupe 14,2 % et Niangoloko qui réunit 10,2 % de la population. Les plus petites des communes sont dans la province de la Léraba où Wolonkoto et Douna représentent respectivement 0,7 % et 1,7 % de la population.

Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune

Commune	Effectif	Poids de chaque commune (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes
BANFORA	109 824	20,7	98,8
BEREGADOUDOU	11 883	2,2	99,0
MANGODARA	51 799	9,7	101,6
MOUSSODOUGOU	10 440	1,2	82,8
NIANGOLOKO	54 138	10,2	98,4
OUO	23 508	4,4	96,6
SIDERADOUGOU	75 397	14,2	98,1
SOUBAKANIEDOUGOU	28 073	5,3	96,7
TIEFORA	42 466	8,0	94,2
TOTAL COMOE	407 528	76,6	97,8
DAKORO	13 227	2,5	93,8
DOUNA	9 046	1,7	87,4
KANLALABA	9 668	1,8	94,4
LOUMANA	24 454	4,60	96,4
NIANKORODOUGOU	34 143	6,4	94,4
OUELENI	11 662	2,2	91,8
SINDOU	18 280	3,4	91,7
WOLONKOTO	3 800	0,7	79,9
TOTAL LÉRABA	124 280	23,4	93,1
TOTAL REGION	531 808	100,00	96,7

Le tableau 2.3 montre une fois de plus l'inégalité des effectifs d'hommes et de femmes au niveau désagrégé. On remarque que dans la quasi-totalité des communes, les rapports de masculinité sont en deçà de 100, ce qui indique un déficit d'hommes dans ces unités administratives malgré l'immigration signalée plus haut. Seule la commune de Mangodara compte plus d'hommes que de femmes.

Les rapports de masculinité les plus élevés se rencontrent dans les communes ayant des fonctions administratives, industrielles ou commerciales. Il s'agit des communes de Banfora (98,8 %), Bérégadougou (99,0 %), Niangoloko (98,4 %) et Sidéradougou (98,1 %).

2.1.3 - Densité des provinces et des communes

La densité d'une entité administrative est un indice synthétique de peuplement. Il exprime la pression démographique qui s'exerce sur un territoire donné. Le calcul de la densité à différent niveau géographique permet ainsi de mettre en relief les disparités de peuplement.

2.1.3.1 – La densité des provinces

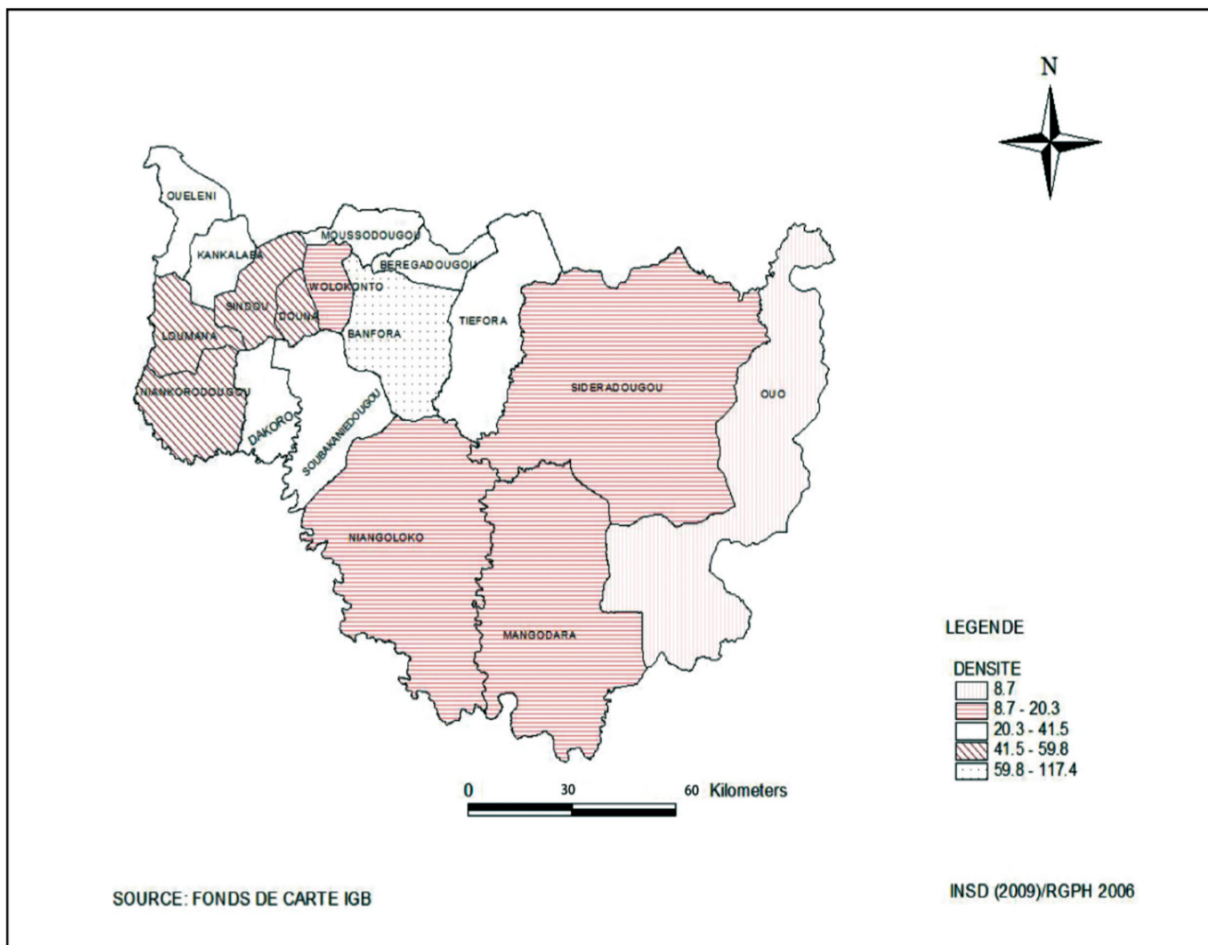
La population de la région des cascades se répartie sur une superficie de 18 424,04 Km² (BNDT, 2007); ce qui donne une densité moyenne de 28,9 habitants (hbts) au Km². Cette densité qui semble faible au regard de la moyenne nationale (51,8 hbts au Km²) masque d'énormes disparités entre les zones à de petites tailles.

La Comoé qui occupe 83,6 % de la superficie de la région réunit 76,6 % de la population régionale alors que la Léraba qui en occupe 16,4 % regroupe 23,4 % de la population (tableaux A15 et A16). Il ressort ainsi, une inégale répartition de la population par province. En effet la densité de population de la Comoé est de 26,5 habitants au km² tandis que celle de la Léraba est de 41, 2 habitants au km². En outre, les densités par milieu de résidence montrent que le nombre d'habitant par km² en milieu urbain est nettement plus important que celui du milieu rural (44,2 hbts /Km² contre 24,5 hbts /Km²). Si au niveau provincial on observe une si grande différence, qu'en est-il alors du niveau communal ?

2.1.3.2 – La densité des communes

Les inégalités de densité sont plus prononcées au niveau des communes. En effet, il y'a une variation de 108,7 points entre la densité la plus faible constatée dans la commune de Ouo (8,7 hbts /km²) et la densité la plus forte dans la commune de Banfora (117,4 hbts / km²).

Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km²) des communes de la région des Cascades



SOURCE: FONDS DE CARTE IGB

INSD (2009)/RGPH 2006

On peut distinguer trois (3) groupes de communes à densités intermédiaires entre ces densités extrêmes. Le premier groupe est constitué de Mangodara, Sidéradougou, Niangoloko et Wolonkoto (de 8,7 à 20,3 hbts/km²). Le deuxième groupe est composé des communes de Tiéfora, Dakoro, Bérégadougou, Soubakaniedougou, Moussodougou, ouélieni et Kankalaba qui ont des densités comprises entre 20,3 et 41,5 habitants au Km². Le dernier groupe de communes a des densités comprises entre 41,5 et 59,8 habitants au Km². Il s'agit de Niankorodougou, Loumana, Sindou et Douna.

2.2 – STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

Pour rendre compte de la structure par sexe et âge, plusieurs indicateurs tels que l'âge moyen, l'âge médian, le rapport de masculinité, sont calculés. Il sera également construit des graphiques qui donnent les variations générales telles que les pyramides des âges, et les courbes de rapport de masculinité.

2.2.1 – Ensemble de la population de la région

La population de la région est aussi jeune que la population du pays. En effet, plus de la moitié (57,5 %) de la population à moins de 20 ans, et l'âge moyen est de 21,1 ans contre 21,7 ans au niveau national (Tableau 2.4). On observe en milieu urbain tout comme en milieu rural, la jeunesse de la population. Cependant, la population du milieu rural est plus jeune que celle du milieu urbain. En effet, l'âge moyen et l'âge médian, sont respectivement de 20,7 ans et 15,8 en milieu rural, contre 22,6 ans et 19,0 ans en milieu urbain. En considérant les groupes d'âges fonctionnels ³(NGWE. E, 2006), ce constat se confirme davantage car les enfants de moins de 15 ans constituent 46,0 % de la population totale.

³ Ce sont des groupes d'âges qui traduisent les besoins spécifiques de la population.

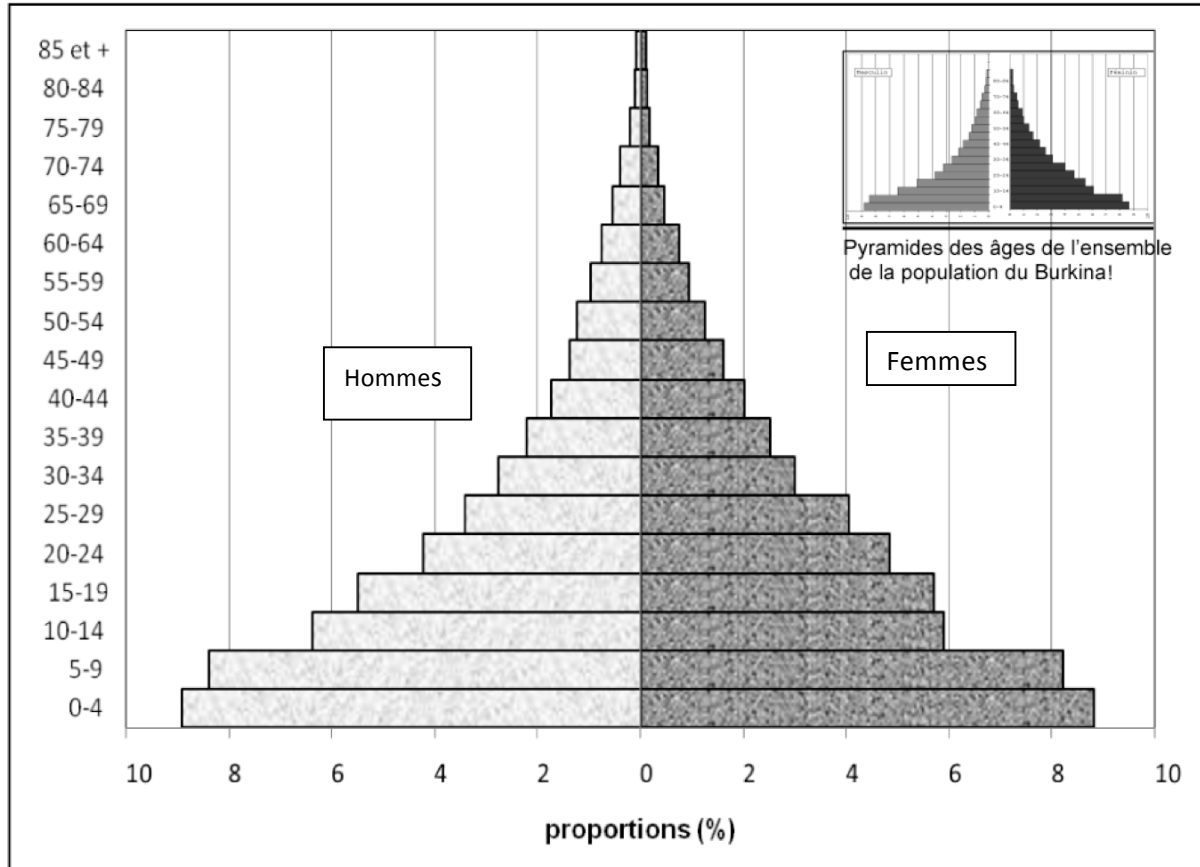
Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000)

Groupe d'âges	ENSEMBLE			URBAIN			RURAL		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	88,8	87,5	176,3	65,7	64,0	129,7	94,3	93,2	187,4
5-9	83,5	81,8	165,3	67,7	68,4	136,1	87,3	85,0	172,3
10-14	63,4	58,6	122,0	62,8	63,4	126,2	63,5	57,4	120,9
15-19	54,5	56,6	111,1	67,2	66,8	134,0	51,5	54,2	105,7
20-24	42,0	48,2	90,2	53,7	54,8	108,4	39,2	46,7	85,9
25-29	33,8	40,4	74,2	41,3	40,8	82,2	32,1	40,2	72,3
30-34	27,5	29,9	57,4	35,8	31,5	67,2	25,5	29,5	55,0
35-39	22,0	25,0	46,9	27,7	24,9	52,6	20,6	25,0	45,6
40-44	17,3	20,0	37,4	21,6	21,1	42,7	16,3	19,8	36,1
45-49	13,7	16,0	29,8	16,2	16,6	32,8	13,1	15,9	29,0
50-54	12,3	12,5	24,8	15,1	13,6	28,7	11,6	12,3	23,9
55-59	9,6	9,5	19,0	10,4	8,8	19,2	9,3	9,6	19,0
60-64	7,6	7,6	15,2	7,9	6,9	14,8	7,5	7,7	15,3
65-69	5,3	4,6	10,0	4,3	4,6	8,9	5,6	4,6	10,2
70-74	3,8	3,5	7,3	3,0	3,0	6,1	4,0	3,6	7,6
75-79	1,9	1,8	3,8	1,3	1,6	3,0	2,1	1,9	4,0
80-84	1,0	1,3	2,3	0,9	1,1	2,0	1,1	1,3	2,4
85 et +	0,9	1,0	1,9	0,6	0,9	1,5	1,0	1,0	2,0
ND	2,5	2,8	5,2	1,9	2,1	4,0	2,6	2,9	5,5
Total	491,5	508,5	1000,0	505,2	494,8	1000,0	488,2	511,8	1000,0
Age moyen⁴	20,8	21,3	21,1	22,8	22,5	22,6	20,3	21,1	20,7
Age médian⁵	15,8	17,2	15,5	19,1	18,8	19,0	14,8	16,7	15,8

En analysant la répartition selon le sexe, il s'avère que la population féminine est aussi jeune que la population masculine avec des âges moyen et médian respectifs de 21,1 et 15,5 ans chez les femmes contre 20,8 et 15,8 ans chez les hommes.

⁴ L'âge moyen est la moyenne des âges qui compose la population

⁵ L'âge médian est l'âge qui divise la population en deux sous populations de mêmes effectifs.

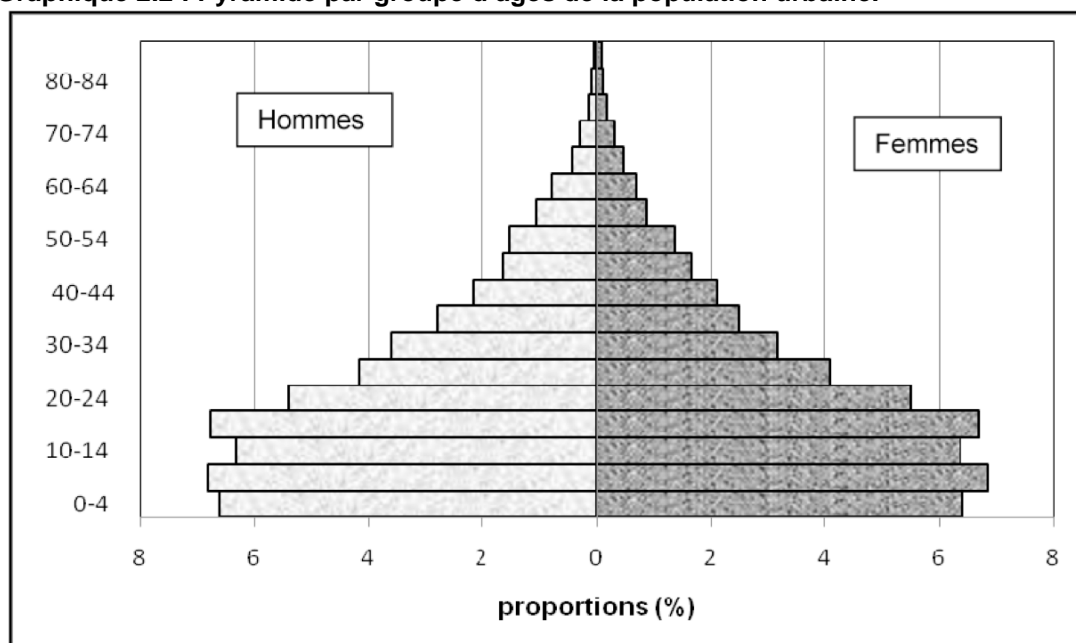
Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région des Cascades.

Avec à peu près la même forme que la pyramide de l'ensemble de la population du Burkina, cette pyramide est caractéristique d'une population à fortes fécondité et mortalité. En effet, elle a une base large qui est la résultante de la fécondité élevée et un sommet effilé qui est le résultat de la forte mortalité aux âges élevés. Ainsi, La pyramide une fois de plus, met en exergue, la jeunesse de la population des cascades.

Par ailleurs, on observe dans l'ensemble, une décroissance régulière des effectifs. Cependant, on observe un décalage important entre les groupes d'âges 5-9 ans et 10-14 ans. Avant 15 ans, il y a plus de garçons que de filles. Au-delà de cet âge et ce, jusqu'à 54 ans, avec la migration masculine aux tranches d'âges actifs, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. A partir de 55 ans, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes et cela peut s'expliquer par la faible mobilité des personnes âgées.

2.2.2 – Population urbaine

L'examen de la pyramide des âges de la population urbaine indique une base rétrécie, un sommet effilé et des échancrures par endroits (graphique 2.2). On observe des saillies à 5-9 ans et à 15-19 ans.

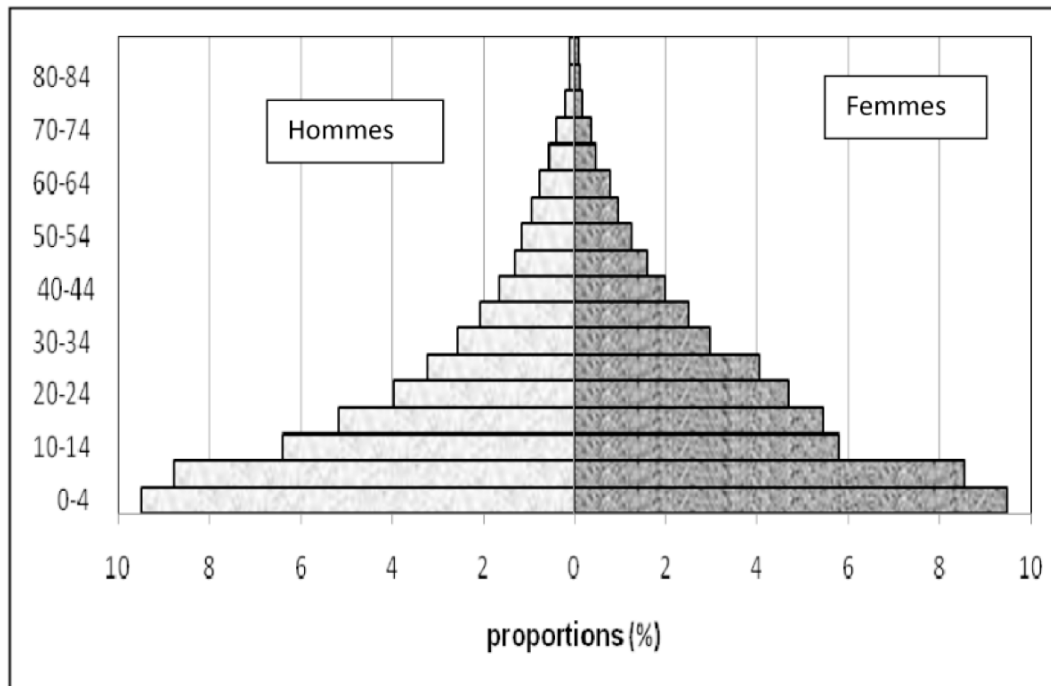
Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine.

Ce résultat pourrait s'expliquer par une migration des enfants quittant le milieu rural pour fréquenter l'école dans le milieu urbain.

Par ailleurs, le milieu urbain étant pourvoyeur d'emplois, les hommes s'y rendent dans l'espoir d'y trouver du travail ce qui se traduit par une prédominance de l'effectif des hommes sur celui des femmes jusqu'à 65 ans. Le déficit de personnes âgées peut s'expliquer en partie par le retour des migrants de la ville vers leur lieu d'origine une fois la retraite acquise.

2.2.3 – Population rurale

La pyramide des âges de la population rurale est presque identique à la pyramide des âges de la population régionale de part sa forme et sa structure. La base très large est le fruit de la forte fécondité et l'effilement de son sommet très rapide, le résultat d'une forte mortalité qui va croissant aux âges avancés.

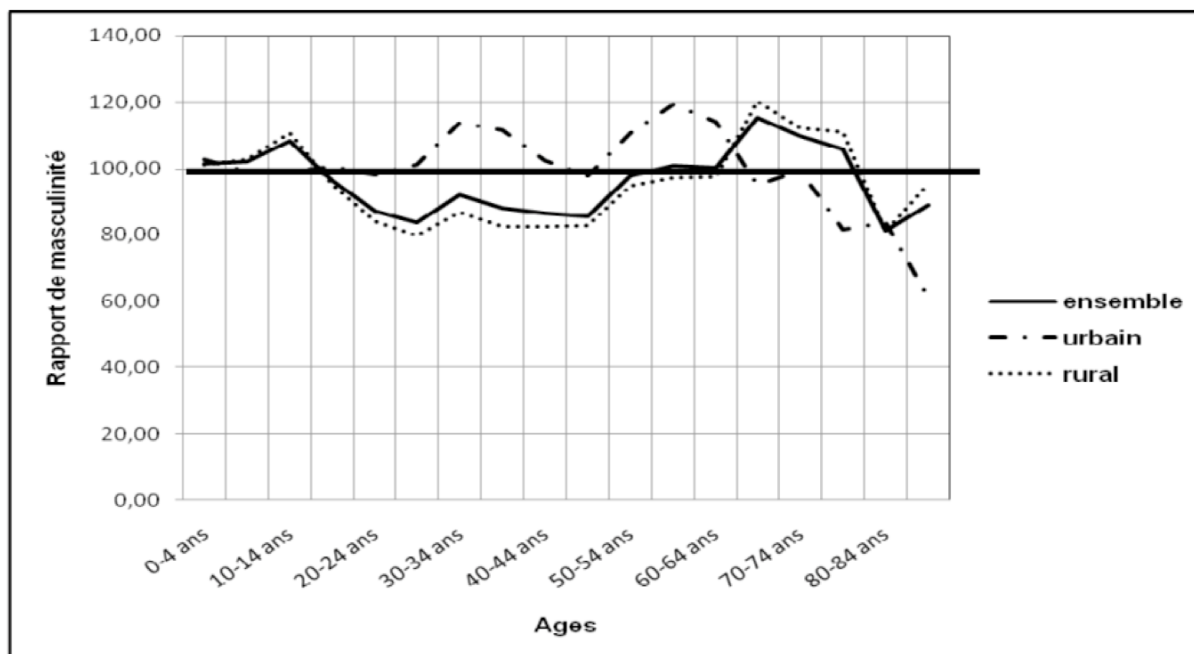
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale.

La décroissance rapide des effectifs des groupes d'âges 5-9 ans confirme l'hypothèse évoquée précédemment pour expliquer les perturbations observées dans la pyramide des âges de la population urbaine.

2.2.4 - Rapport de masculinité

La courbe des rapports de masculinité par groupe d'âges montre que le nombre d'hommes pour 100 femmes varie selon l'âge et le milieu de résidence (graphique 2.4). Lorsqu'on considère l'ensemble de la région, on observe que cette courbe est au-dessus de la barre de 100 entre 0 et 20 ans et entre 60 et 79 ans. Par contre entre 20 et 59 ans et à partir de 80 ans, il y a un déficit d'hommes. Ces variations seraient la résultante de la migration aux âges actifs et de la surmortalité masculine aux âges avancés.

Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence



Le rapport de masculinité varie selon le milieu de résidence ; en milieu urbain il est inférieur à celui du milieu rural dans les tranches d'âges 0-15 ans et 65 ans ou plus, tandis qu'entre 15 à 64 ans, c'est le contraire qui s'observe. Cette variation s'explique par l'exode rural conduisant à un déficit d'hommes dans le milieu rural aux âges actifs et à un excédent dans le milieu urbain.

Conclusion

En résumé, la population de la région des Cascades représente 3,8 % de la population totale du Burkina Faso. Elle est composée en majorité de jeunes. Près de trois personnes sur quatre ont moins de 30 ans. Le rapport homme/femme en faveur des femmes dans l'ensemble de la région cache des disparités entre les communes et les milieux de résidence. La prédominance féminine est remarquable surtout aux âges actifs (15-64 ans). La population est inégalement répartie sur le territoire de la région : la pression démographique est plus forte dans la province de la Léraba que celle de la Comoé.

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

Introduction

En dehors du fait qu'elles permettent une bonne identification des individus et des groupes sociaux, les caractéristiques socioculturelles constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques, démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité.

Collecte des données

Les questions posées lors du RGPH-2006 pour saisir les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (Nom) ? Quelle est la nationalité de (Nom) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (Nom) ?

Définition des concepts opératoires

Pour une meilleure compréhension du lecteur, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

Religion : la religion est l'ensemble de croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble de pratiques et de rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Cependant, au cours du RGPH 2006, pour les enfants de moins de six ans il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

Langue parlée : il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été renseignée sur les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus. En ce qui concerne la région des cascades, nous considérons les principales langues parlées que sont le dioula (ou bambara), le sénoufo, le mooré, le gouin, le fulfuldé (ou peulh) et les autres langues (nationales ou non).

Nationalité : la nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. Nous distinguerons la nationalité burkinabè, celle de quelques pays limitrophes et des autres nationalités.

3.1 - CROYANCES RELIGIEUSES

La religion réunit des individus autour d'un certain nombre de principes et de valeurs qui peuvent influencer les comportement et attitudes des adeptes.

3.1.1 - Composition de la population selon la religion

Dans la région des cascades, les musulmans sont les plus nombreux avec 76,6 % de la population contre 14,2 % pour les animistes et 6,7 % pour les catholiques. Les protestants, les sans religions et les autres religions sont faiblement représentés. Ce constat est également valable au niveau des provinces où on enregistre 91,0 % de musulmans dans la Léraba contre 72,2 % dans la Comoé (Tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion

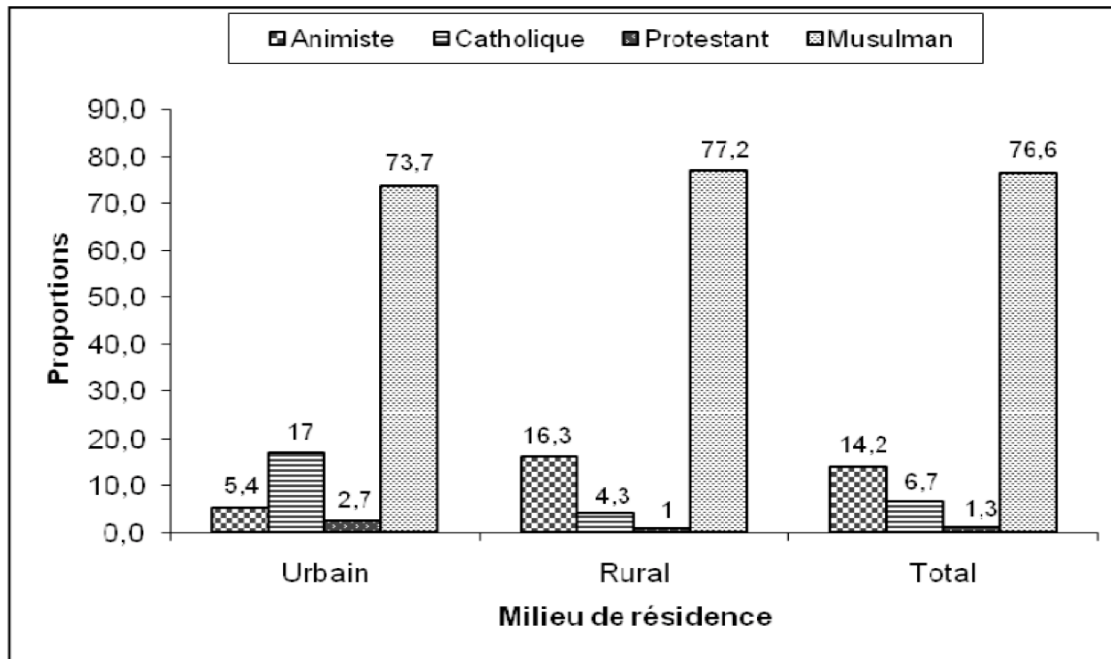
Provinces	Religions						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Comoé	16,6	72,2	8,2	1,6	0,6	0,9	100,0
Léraba	6,0	91,0	1,8	0,5	0,4	0,2	100,0
Total	14,2	76,6	6,7	1,3	0,5	0,7	100,0

3.1.2 - Appartenance religieuse et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.2 indique que quel que soit le milieu de résidence, la religion musulmane reste la plus importante en effectif de population. Ainsi, les musulmans représentent 77,2 % en milieu rural et 73,7 % en milieu urbain. Comme l'Islam, la religion traditionnelle est plus pratiquée en milieu rural (16,3 %) contre 5,4 % en milieu urbain. Par contre, les catholiques sont plus nombreux en milieu urbain (17,0 %) qu'en milieu rural (4,3 %). Le graphique 3.1 illustre bien ces résultats.

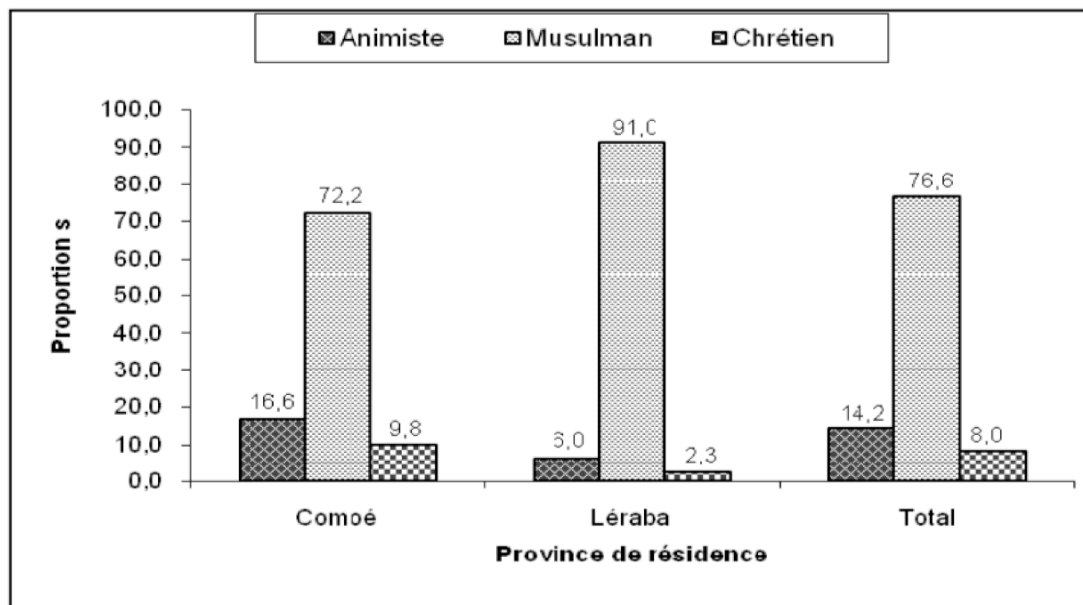
Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion

Milieu de résidence	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Urbain	5,4	73,7	17,0	2,7	0,6	0,6	100,0
Rural	16,3	77,2	4,3	1,0	0,5	0,7	100,0
Total	14,2	76,6	6,7	1,3	0,5	0,7	100,0

Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence

3.1.3 – Communautés religieuses des provinces

La communauté musulmane est plus représentée dans la Léraba que dans la Comoé. En effet, plus de 90 % de la population de la Léraba sont des musulmans tandis que dans la Comoé, ils ne représentent que 72 %. Par contre, les animistes sont plus représentés dans la Comoé (16 %) que dans la Léraba (6 %). Quant à la communauté chrétienne, elle est plus présente dans la Comoé (10 %) que dans la Léraba (2,3 %). L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.2.

Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province

3.1.4 - Structure par sexe et âge des principales communautés religieuses

L'examen du tableau 3.3 indique de façon globale que la religion musulmane est plus pratiquée et ceci quelle que soit la génération considérée et le sexe. Cependant, au sein d'une génération donnée, on observe quelques nuances selon le sexe. En effet, pour la génération avant 15 ans, on constate pratiquement la même représentativité aussi bien chez les garçons que chez les filles en matière de pratiques religieuses.

En ce qui concerne les générations après 15 ans, en dehors de la religion traditionnelle, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes dans les religions musulmane et chrétienne. Par ailleurs, on remarque que la proportion des musulmans décroît quand l'âge augmente ; en d'autres termes, les jeunes générations pratiquent plus la religion musulmane que les vieilles générations.

Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses

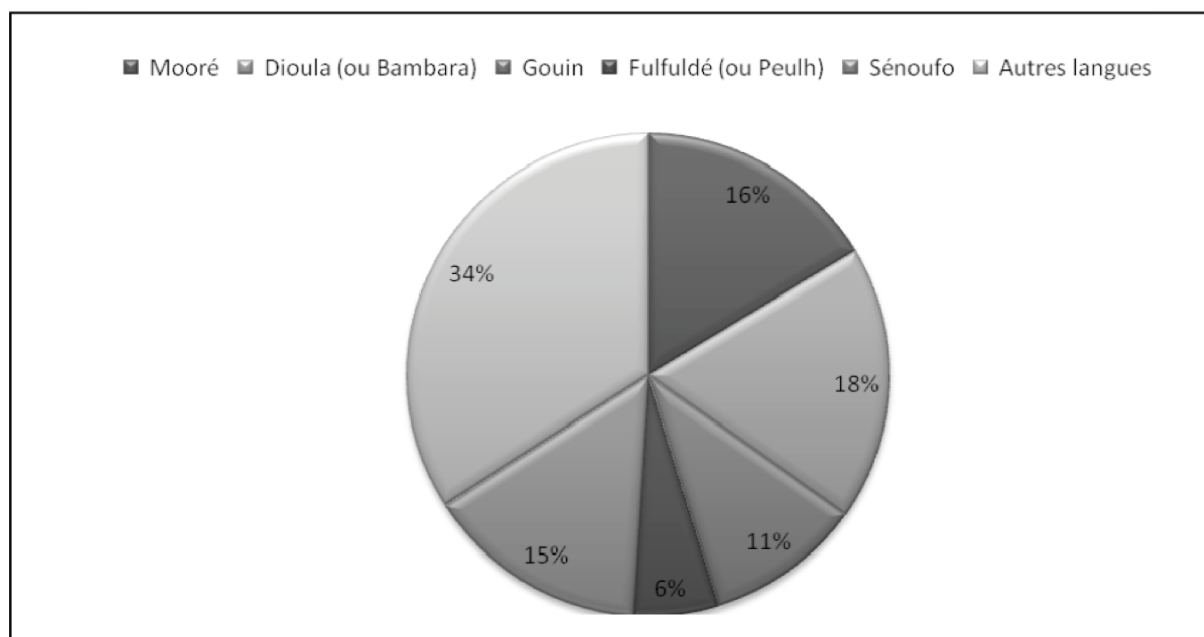
Groupes d'âges	Sexe	Religion				Total
		Animiste	Musulman	Chrétien	Autre	
0-14	Masculin	14,4	77,4	7,0	1,2	100,0
	Féminin	14,2	77,4	7,2	1,2	100,0
15-39	Masculin	11,7	77,0	10,1	1,2	100,0
	Féminin	13,1	76,8	8,9	1,2	100,0
40-59	Masculin	14,2	74,9	9,8	1,1	100,0
	Féminin	18,4	73,1	7,3	1,2	100,0
60 +	Masculin	20,7	73,7	4,6	0,9	100,0
	Féminin	24,4	69,7	4,0	1,9	100,0
Total	Masculin	13,7	76,8	8,4	1,2	100,0
	Féminin	14,7	76,3	7,7	1,2	100,0

3.2 - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Les principales langues parlées dans une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

3.2.1 - Population et langue parlée

On constate d'une manière générale que le dioula (18,4 %) est la langue nationale la plus parlée dans la région des Cascades. Elle est suivie du mooré (16,4 %), du sénoufo (14,9 %), du gouin (10,5 %) et du fulfuldé (5,7 %). Le mooré et le dioula occupent respectivement la première et la troisième place au niveau national en terme de langues parlées. Les autres langues regroupant plus de trente langues nationales ou non, sont parlées par 32,5 % de la population de la région. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.3.

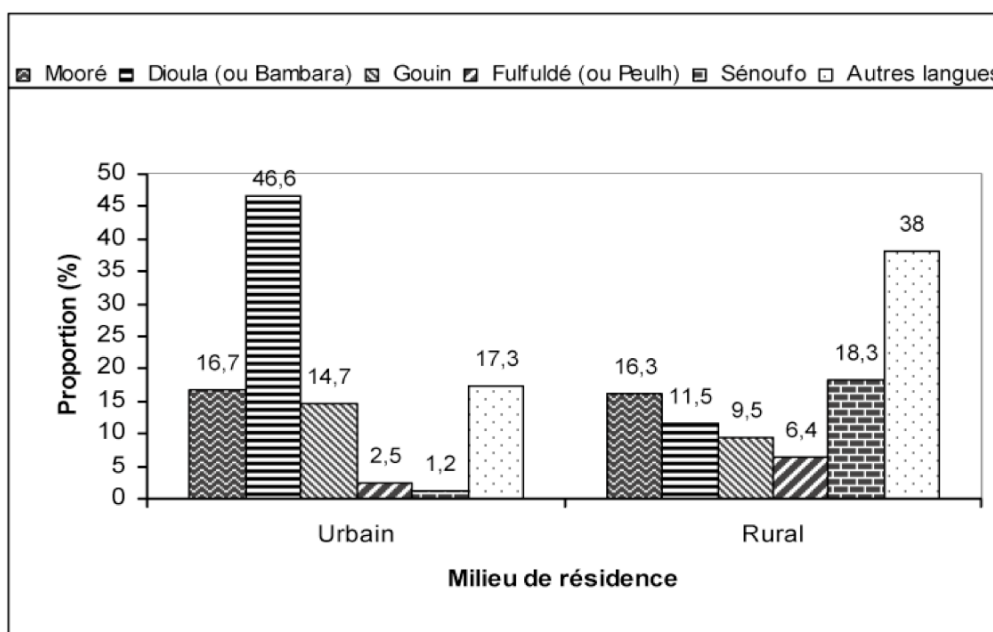
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées

3.2.2 - Langue parlée et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.4 montre une disparité de la langue parlée par rapport au milieu de résidence. En effet, le dioula (46,6 %), le mooré (16,7 %) et le gouin (14,7 %) sont les langues les plus couramment parlées en ville ; alors qu'en milieu rural, le sénoufo (18,3 %), le mooré (16,3 %) et le dioula (11,5 %) sont les langues majoritairement parlées. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.4.

Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence

Langue Parlée	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Dioula (ou Bambara)	46,6	11,5	18,4
Mooré	16,7	16,3	16,4
Sénoufo	1,2	18,3	14,9
Gouin	14,7	9,5	10,5
Fulfuldé (ou Peulh)	2,5	6,4	5,7
Autres langues	16,9	36,4	32,5
ND	1,4	1,6	1,6
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence

3.2.3 – Langue parlée et province de résidence

La langue parlée présente une diversité par rapport à la province de résidence. En effet, les principales langues à savoir le mooré, le dioula, le gouin et le fulfuldé sont les plus parlées dans la Comoé avec respectivement 21,1 % ; 20,1 % ; 13,7 % et 6,1 % de la population alors que dans la Léraba, c'est le Sénoufo qui est la plus parlée (61,5 %) suivie de loin par le Dioula (12,8 %) et le fulfuldé (4,2 %) (Tableau 3.5).

Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province

Principales Langues parlées	Provinces		
	Comoé	Léraba	Total
Mooré	21,1	0,7	16,4
Dioula (ou Bambara)	20,1	12,8	18,4
Gouin	13,7	0,0	10,5
Fulfuldé (ou Peulh)	6,1	4,2	5,7
Sénoufo	0,9	61,5	14,9
Autres langues	36,5	19,4	32,5
ND	1,6	1,4	1,6
Total	100,0	100,0	100,0

3.2.4 - Structure par âge de la population des principales langues parlées

On constate d'une manière générale que parmi les principales langues parlées dans la région des Cascades, le dioula est la langue dominante. En effet, 18,8 % de la population des Cascades parlent couramment le dioula contre 16,7 % et 15,2 % qui parlent respectivement le mooré et le sénoufo. Par ailleurs près de la moitié de la population (49,3 %) parle autres langues. On note cependant à l'intérieur d'une génération donnée, quelques nuances selon la langue parlée. En effet, pour les générations avant 60 ans, on remarque que le dioula est la langue la plus parlée suivie du mooré et le sénoufo.

En ce qui concerne la génération de plus de 60 ans, le sénoufo est la langue la plus parlée suivie du dioula et le mooré (Tableau 3.6).

Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées

Groupe d'âges	Principales langues parlées				Total
	Dioula	Mooré	Sénoufo	Autres langues	
3-14	17,0	16,8	16,6	49,5	100,0
15-39	20,8	17,7	13,9	47,5	100,0
40-59	18,5	15,3	14,4	51,9	100,0
60 +	16,2	10,7	16,7	56,5	100,0
Total	18,8	16,7	15,2	49,3	100,0

3.3 – CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays accueille pour diverses raisons, des personnes de nationalités étrangères. En l'absence d'un fichier de population, le recensement est l'une des meilleures sources d'information pour renseigner sur ces étrangers.

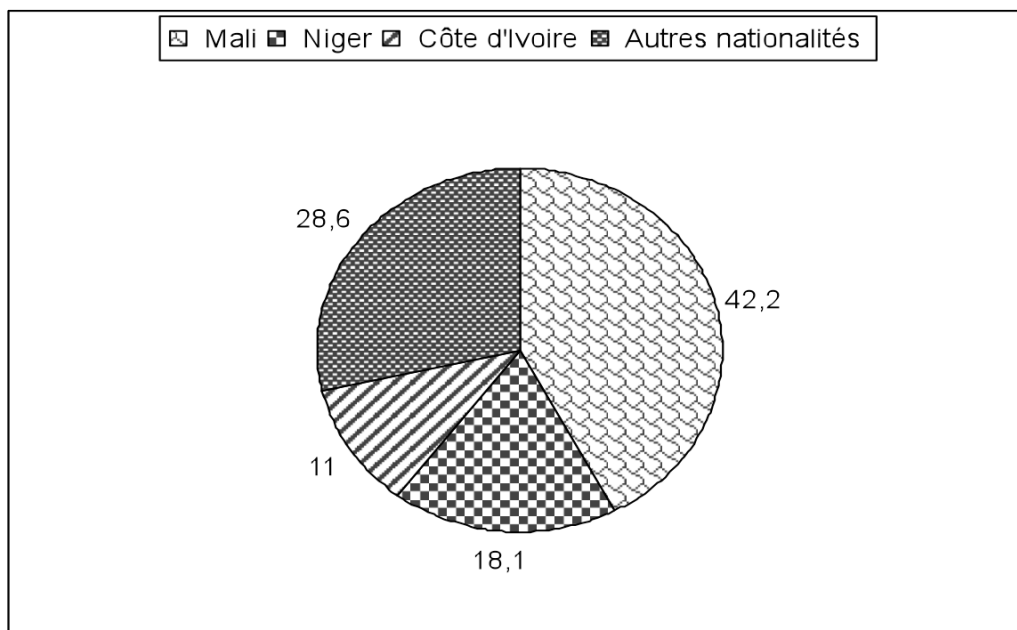
3.3.1 - Volume des différentes nationalités

Dans la région des Cascades, la grande majorité des résidents sont de nationalité burkinabé (99,6 %) contre 0,4 % pour les étrangers. Cette importance numérique des Burkinabé s'affirme aussi bien dans la Comoé (99,6 %) que dans la Léraba (99,5 %) (Tableau 3.7). Ainsi donc, comme au niveau national, la région des Cascades renferme peu d'étrangers.

Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province

Nationalité	Comoé		Léraba		Total	
	Effectif	Proportions	Effectif	Proportions (%)	Effectif	Proportions (%)
Burkina	405 681	99,6	123 575	99,5	529 256	99,6
Etrangers	1 541	0,4	677	0,5	2 218	0,4
ND	306	0,0	28	0,0	334	0,0
Total	407 528	100	124 280	100	531 808	100,0

Les étrangers, au nombre de 2 218 proviennent principalement du Mali (42,2 %) ; du Niger (18,1 %) et de la Côte d'Ivoire (11,0 %). A eux seuls, les ressortissants de ces trois pays représentent 71,3 % de la population étrangère. Les autres nationalités (regroupement de plus d'une vingtaine de nationalités) représentent 28,6 %.

Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité

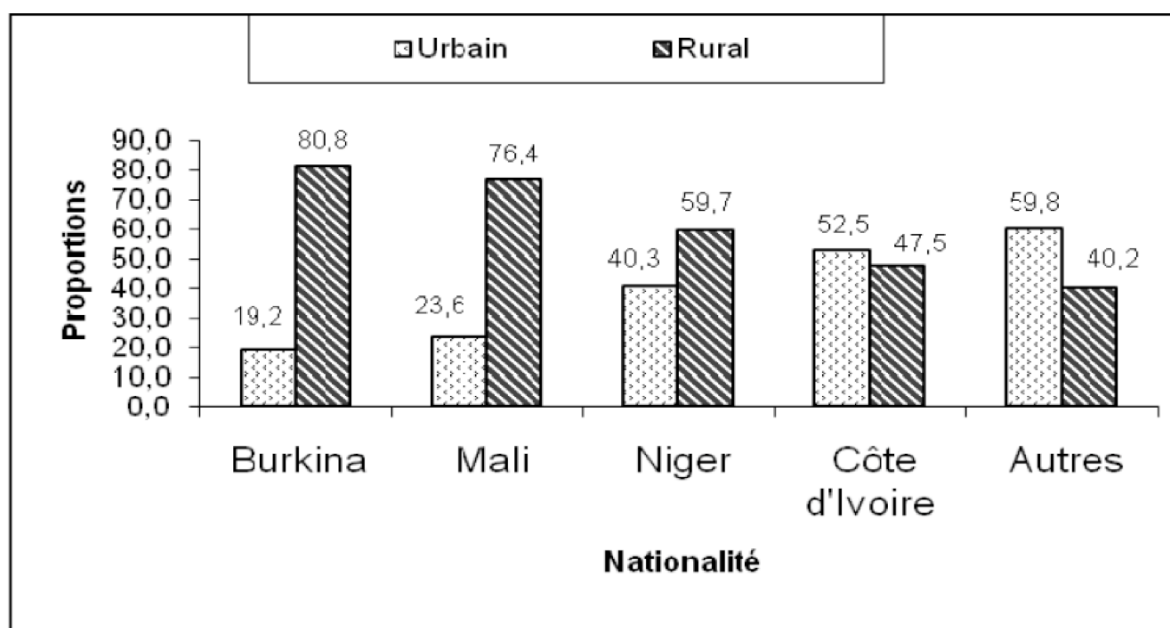
3.3.2 Structure de la population selon la nationalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, le tableau 3.8 indique que près de 81,0 % de la population des Cascades toute nationalité confondue résident en milieu rural contre près de 19,0 % en milieu urbain. On observe par ailleurs que les burkinabé, les maliens et les nigériens résident plus en campagne avec respectivement 80,8 % ; 76,4 % ; 59,7 % alors que les ivoiriens et les autres nationalités sont plus représentés en ville avec respectivement 52,5 % et 59,8 %. Ce qui voudra dire que les premiers travaillent plus dans le secteur primaire et que les seconds sont occupés dans les activités urbaines. L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.6.

Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

Nationalité	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Burkina	19,2	80,8	100,0
Mali	23,6	76,4	100,0
Niger	40,3	59,7	100,0
Côte d'Ivoire	52,5	47,5	100,0
Autres	59,8	40,2	100,0
Total	19,3	80,7	100,0

Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence



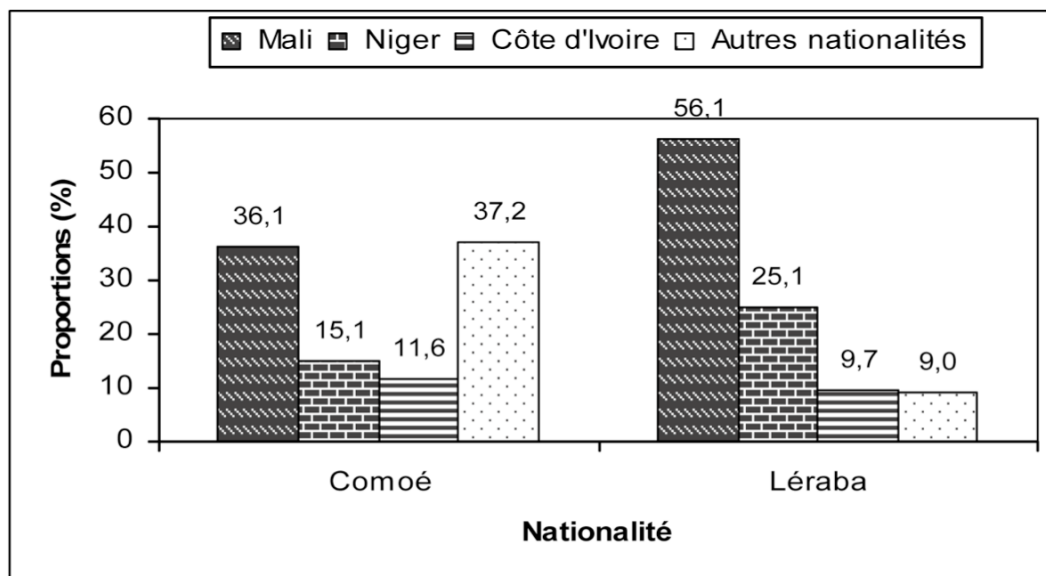
3.3.3 – Population étrangère des provinces

Le graphique 3.7 montre que parmi les principales nationalités présentes dans la province de la Léraba, les maliens (56,1 %) sont beaucoup plus nombreux que les autres, suivis des nigériens (25,1 %) et des Ivoiriens (9,7 %). Cet ordre est également respecté dans la Comoé avec 36,1 % de Maliens, 15,1 % de Nigériens et 11,6 % d'Ivoiriens.

Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province

Nationalité	Comoé		Léraba		Total	
	Effectifs	Proportions	Effectifs	Proportions	Effectifs	Proportions
Mali	557	36,1	380	56,1	937	42,2
Niger	232	15,1	170	25,1	402	18,1
Côte d'Ivoire	178	11,6	66	9,7	244	11,0
Autres nationalités	574	37,2	61	9,0	635	28,6
Total	1 541	100,0	677	100,0	2 218	100,0

Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité



3.3.4 - Structure par sexe et âge de la population des principales nationalités.

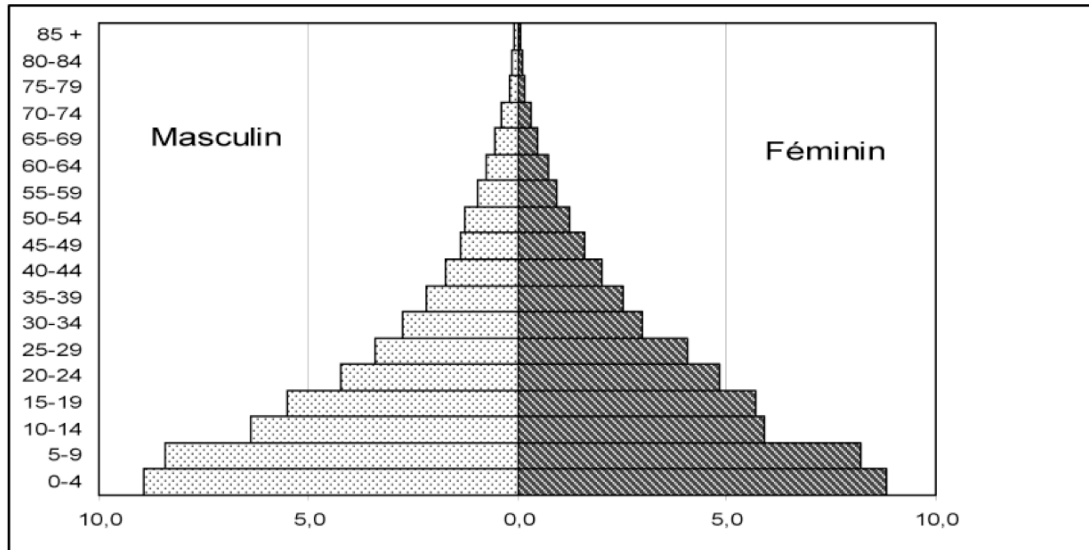
D'une manière générale, on constate que les femmes, toutes générations confondues, représentent un peu plus de la moitié (50,9 %) des burkinabé tandis que dans la population étrangère ce sont les hommes qui sont les plus représentés avec 52,9 % ; 62,7 % et 51,6 % respectivement chez les maliens, les nigériens et les autres nationalités. La population Burkinabè est plus jeunes que celle des autres pays : les moins de 20 ans représentent 57,6 % des burkinabè contre 45,9 % pour les Maliens et 38,3 % pour les Nigériens. Ainsi donc, les proportions des maliens et des nigériens sont plus importantes que celle des burkinabè aux âges actifs. (Tableau 3.10).

Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe

Groupes d'âges	Principales nationalités											
	Burkina			Mali			Niger			Autres pays		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	8,9	8,8	17,7	8,6	9,0	17,6	9,0	8,2	17,2	4,4	5,3	9,8
5-9	8,4	8,2	16,6	5,7	5,5	11,2	3,5	8,5	11,9	6,5	5,2	11,7
10-19	11,8	11,5	23,3	8,3	8,8	17,1	5,5	3,7	9,2	12,7	9,8	22,5
20-29	7,6	8,8	16,4	10,1	12,5	22,6	20,1	10,7	30,8	8,8	12,4	21,2
30-39	4,9	5,5	10,4	8,5	5,9	14,4	16,2	4,7	20,9	8,5	7,3	15,8
40-49	3,1	3,6	6,7	6,5	2,7	9,2	5,5	0,5	6,0	4,0	3,2	7,2
50-59	2,2	2,2	4,4	3,2	1,3	4,5	2,0	0,2	2,2	2,6	2,0	4,7
60-69	1,3	1,2	2,5	1,5	0,7	2,2	0,2	0,2	0,5	2,2	1,4	3,5
70-79	0,6	0,5	1,1	0,2	0,1	0,3	0,2	0,0	0,2	0,5	0,1	0,6
80 +	0,2	0,2	0,4	0,0	0,4	0,4	0,2	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1
ND	0,2	0,3	0,5	0,2	0,2	0,4	0,2	0,5	0,7	1,4	1,6	3,0
Total	49,1	50,9	100,0	52,9	47,1	100,0	62,7	37,3	100,0	51,6	48,4	100,0

Masc.=Masculin ; Fém. =Féminin

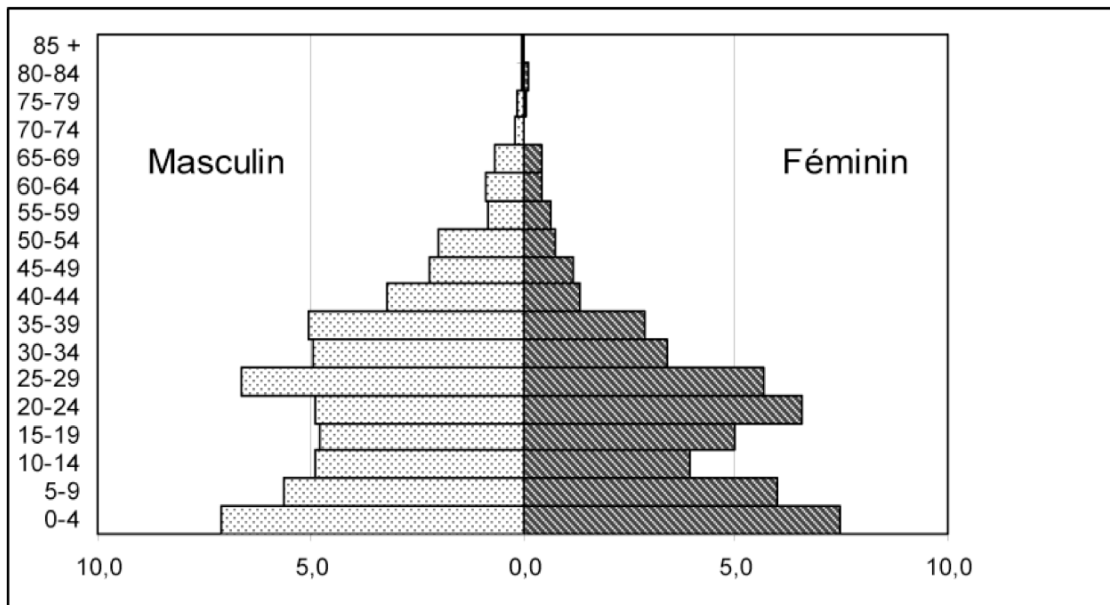
Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabè



L'examen du graphique 3.8 indique une pyramide des âges à base large qui est synonyme d'une population jeune et un sommet effilé traduisant une forte mortalité. En outre, la répartition par sexe montre qu'avant 20 ans la proportion des hommes est plus importante que celle des femmes.

La pyramide des âges des résidents étrangers indique une allure irrégulière différente de celle des burkinabè. Cette irrégularité se traduit par des creux (10-24 ans), synonyme d'une faible proportion d'individus et des saillies (0-10 ans et 30-45ans) traduisant une proportion élevée d'individus. La population étrangère est beaucoup plus adulte. La répartition par sexe indique qu'avant 25 ans, les femmes sont plus représentées que les hommes (Graphique 3.9).

Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers



3.3.5 – Appartenance religieuse des différentes nationalités

L'examen du tableau 3.11 nous renseigne que parmi les principales croyances religieuses, la religion musulmane a beaucoup plus d'adeptes et ceci quelle que soit la nationalité. Cependant, cette pratique religieuse diffère d'une nationalité à une autre. En effet, l'islam est pratiqué par 98 % des nigériens, 96,6 %, des maliens, 76,5 % des burkinabè et 72,1 % des ivoiriens. La religion traditionnelle a plus d'adeptes chez les burkinabé (14,2 %) que chez les autres nationalités. Le christianisme est la deuxième religion après l'islam en terme de représentativité chez les ivoiriens (22,1 %) et chez les autres nationalités (23,1 %). Cette dernière croyance vient en troisième position après l'islam et l'animisme chez les burkinabé (8,0 %).

Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses

Nationalité	Religion				Total
	Musulman	Animiste	Chrétien	Autre	
Burkina	76,5	14,2	8,0	1,2	100,0
Mali	96,6	1,3	0,6	1,5	100,0
Niger	98,0	0,5	0,5	1,0	100,0
Côte d'Ivoire	72,1	4,1	22,1	1,6	100,0
Autres nationalités	63,9	6,1	23,1	6,8	100,0
Ensemble	76,6	14,2	8,0	1,2	100,0

Conclusion

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre en ce qui concerne les pratiques religieuses que 76,6 % de la population de la région sont musulmans, 14,2 % sont des animistes et 8,0 % sont des chrétiens.

Les principales langues couramment parlées sont le dioula (ou le bambara) (18,4 %), le mooré (16,4 %) et le gouin (13,7 %).

Les burkinabé représentent 99,6 % de la population totale. Dans la population étrangère, les maliens sont les plus nombreux (42,2 %) suivis des nigériens (18,1 %) et des ivoiriens (11,0 %).

CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION et SCOLARISATION

Introduction

L'éducation est un facteur de développement, en témoigne la théorie du capital humain. Par ailleurs, les indicateurs de l'éducation rentrent en ligne de compte dans le calcul de l'indice de Développement Humain. D'où l'importance de l'éducation pour un pays ou une région d'un pays.

Collecte des données

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population.

La question sur l'alphabétisation a concerné les 3 ans ou plus et était posée en ces termes : « Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue ? ». A cette question il fallait préciser la principale langue étrangère parlée et écrite ainsi que la principale langue locale parlée et écrite.

L'information sur la scolarisation a été recueillie pour les 3 ans ou plus. A cet effet, la question suivante a été posée : « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école ? »

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question ci-après : « quelle est la dernière classe achevée ou entrain d'être achevée ? ». Les personnes de 3 ans ou plus ont fait l'objet d'interview pour cette question.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension des lecteurs, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme suit :

L'alphabétisation : dans le cadre du recensement de 2006, l'alphabétisation est définie comme l'aptitude d'une personne de 3 ans ou plus, à lire et à écrire couramment dans une langue. Cette langue peut être nationale ou étrangère.

La scolarisation : C'est, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » Kobiané (2006, p.62). Il comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

La population scolaire : elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

La population préscolaire : elle désigne l'ensemble des individus de bas âge défini officiellement qui fréquentent une structure d'enseignement préscolaire formelle.

La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée : elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Burkina Faso sont :

3-6 ans pour le préscolaire;

7-12 ans pour l'enseignement primaire ;

13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;

17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;

20-24 ans pour le supérieur.

L'instruction : C'est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

La population alphabétisable : pour des besoins de comparaisons internationales, elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO) aux populations de 15 ans et plus. C'est cette définition qui sera retenue pour le calcul des indicateurs d'alphabétisation.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné : c'est le rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

Le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS) : c'est le rapport du nombre d'enfants inscrits d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âges. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âges qui ne bénéficie d'aucune forme d'enseignement.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) : c'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel et de l'effectif total de la population de cet âge ;

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants : c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

L'indice de parité : L'indice de parité est un indicateur de mesure de l'inégalité de deux groupes de population face à une situation donnée. Dans cette monographie, il est calculé sur les indicateurs relatifs à l'éducation.

Le taux d'alphabétisation : c'est, pour une population cible donnée, le rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue et l'effectif de la population correspondante. Ce taux sera calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

Le taux d'analphabétisme : c'est, pour une population cible donnée le rapport de l'effectif de cette population ne sachant pas lire ou écrire dans une langue et l'effectif total de la population correspondante.

Ce chapitre aborde d'abord le niveau d'instruction, ensuite l'alphabétisation et enfin la scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur. Les disparités provinciales seront mises en exergue dans chacune des sections abordées.

4.1 - NIVEAU D'INSTRUCTION

Ce sous-chapitre traite du niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus et des 10 ans ou plus ayant fréquenté l'école, dans la région des Cascades. Les disparités provinciales en termes de niveau d'instruction sont également abordées.

4.1.1 - Niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus

Les données du tableau 4.1 révèlent que, quel que soit le groupe d'âges considéré, il y a plus d'hommes instruits que de femmes de même situation. L'écart entre hommes instruits et femmes instruites devient plus important au fil des âges. Ainsi, à 30-39 ans, le nombre d'hommes instruits est le double de celui des femmes. En observant les résultats de la plus vieille génération (50 ans ou plus), il ressort qu'il y a 4 fois plus d'hommes que de femmes instruites. Le sens d'évolution de ces résultats (croissant selon les générations) traduit entre autres les efforts en vue de la réduction des inégalités entre garçon et fille en matière d'éducation. Ces résultats méritent une analyse plus fine intégrant les structures de la population masculine et féminine selon les groupes d'âges. Dans l'ensemble, on retient que, plus du tiers de la population instruite a un âge compris entre 6 et 11 ans ; tandis que 66,8 % de cette population a moins de 20 ans (âge officiel d'accès à l'enseignement supérieur).

Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Proportions		Total	Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin		
3-5	1,2	1,6	1,3	106,6
6-11	31,5	38,7	34,4	118,1
12-15	17,1	18,2	17,6	136,9
16-19	13,7	13,5	13,6	146,9
20-24	11,2	10,6	10,9	154,0
25-29	7,7	6,8	7,3	165,7
30-39	9,3	6,5	8,2	207,1
40-49	4,5	2,9	3,9	225,7
50 ou plus	3,8	1,3	2,8	421,6
Total	100,0	100,0	100,0	145,2

Ce résultat cache des disparités entre sexe. En effet, le même tableau permet d'observer que les deux sous-populations ont quasiment la même structure mais, avant l'âge de 15 ans, les proportions des filles instruites sont plus importantes que celles des garçons : entre 3-5 ans il y a environ 1,2 % d'hommes instruits contre 1,6 % des filles instruites. Cet écart se creuse entre 6-11 ans en faveur des femmes car, à ces âges, la proportion des femmes instruites est de 38,6 % contre 31,4 % pour les hommes. Toutefois, après l'âge de 15 ans, les proportions des hommes instruits sont plus élevées que celles des femmes nonobstant une baisse des proportions pour chaque sexe. Ceci serait consécutif aux abandons scolaires pour des raisons multiples dont le mariage des filles. Bien que l'instruction de la population soit une nécessité pour les pays, le niveau d'instruction apparaît-il encore plus important?

La section suivante renseigne sur le niveau d'instruction atteint par la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant fréquenté.

4.1.2 - Niveau d'études atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école

L'examen du tableau 4.2 montre que pour chacun des deux sexes, le nombre d'abandons augmente avec le niveau d'instruction au niveau du primaire (du CP1 au CM2). En effet, ce nombre est passé d'environ 3 abandons pour 100 personnes de la population non scolaire ayant fréquenté pour chacun des 2 sexes au CP1 à 36 et 38 abandons respectivement pour les garçons et les filles au CM2. En d'autres termes, une personne sur 3 de la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant fréquenté a atteint le niveau CM2 correspondant à la fin du cycle primaire.

On constate dans la région des Cascades que, seulement 20 % et 18 % environ des garçons et des filles de 10 ans ou plus ayant été à l'école atteignent le secondaire premier cycle. Au niveau du supérieur ce sont 2,5 % et 0,7 % de la population masculine et féminine respectivement qui ont atteint ce niveau.

On note par ailleurs qu'au niveau du primaire et du secondaire premier cycle, la parité garçon/fille est quasiment acquise mais au niveau du secondaire second cycle et du supérieur les garçons ont au moins respectivement 2 (1/0,4) et 3 (1/0,3) fois plus de chances d'atteindre ces niveaux comparativement aux filles.

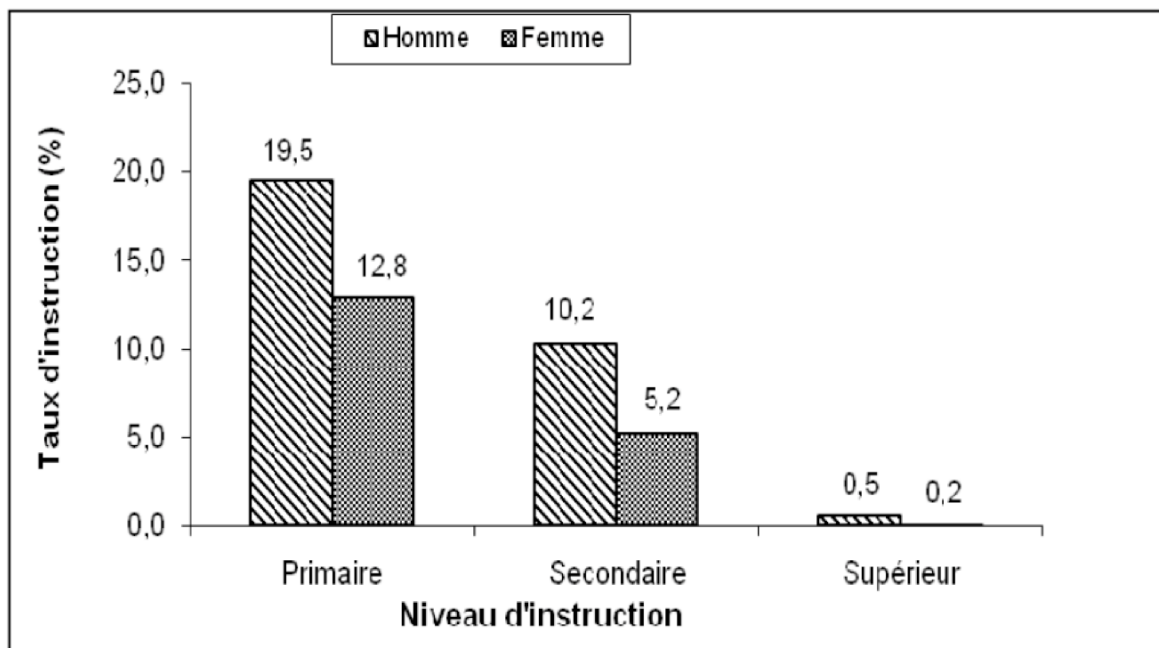
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe.

Niveau d'instruction	Ensemble			Milieu de résidence		
	Homme	Femme	Parité F/G	Urbain	Rural	Parité U/R
CP1	2,8	3,2	1,1	1,3	4,5	0,3
CP2	5,4	6,2	1,1	3,2	8,2	0,4
CE1	9,9	10,9	1,1	7,9	12,7	0,6
CE2	8,0	9,7	1,2	6,9	10,4	0,7
CM1	9,1	10,9	1,2	8,7	10,8	0,8
CM2	35,5	37,7	1,1	37,7	35,0	1,1
secondaire premier	19,9	17,6	0,9	24,6	13,5	1,8
secondaire second	6,8	3,0	0,4	6,9	3,9	1,8
supérieur	2,5	0,7	0,3	2,7	0,9	2,9
Non déclaré	0,1	0,1	1,0	0,0	0,2	0,3
Total	100,0	100,0		100,0	100,0	

F/G=Fille/Garçon ; U/R=Urbain/Rural

Par rapport au milieu de résidence, les résultats vont dans le même sens que ceux observés dans l'ensemble de la population. Toutefois, les différences entre le milieu urbain et le milieu rural sont plus importantes que celles observées précédemment. En effet, environ 25 % et 14 % de la population non scolaire de 10 ans ou plus des Cascades ayant fréquenté ont atteint le niveau secondaire premier cycle respectivement dans les milieux urbain et rural (tableau 4.2). Les abandons sont plus importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain au niveau du primaire, en témoigne l'indice de parité urbain/rural. Concernant les niveaux secondaire et supérieur respectivement, il ressort que la population non scolaire de 10 ans ou plus du milieu urbain ayant fréquenté a environ 2 et 3 fois plus de chances d'atteindre ces niveaux que celle du milieu rural. Le graphique 4.1 permet de mieux observer les différences de niveau d'instruction selon le sexe.

Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe



De ce graphique, on retient que, quel que soit le niveau d'instruction, les hommes sont plus représentés que les femmes. En effet, c'est environ 20 garçons sur 100 qui ont un niveau primaire contre 13 filles sur 100. L'écart entre garçon et fille se creuse avec l'augmentation du niveau d'instruction. Ainsi, au niveau du secondaire, le graphique révèle qu'il y a environ 2 fois plus de garçons instruits que de filles même si les taux d'instruction sont faibles. Ces taux sont très faibles au niveau du supérieur. Ces différences de niveau d'instruction selon le sexe dans la région des Cascades, cachent des disparités au niveau provincial que nous examinons dans la section suivante.

4.1.3 - Niveau d'études atteint par province

Cette section aborde le niveau d'études atteint par les populations de 10 ans ou plus des Cascades selon les provinces de la région.

Tableau 4.3: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe

Niveau d'instruction	Comoé				Léraba			
	Masc.	Fém.	Total	Indice F/G	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G
CP1	2,7	2,9	2,7	1,1	3,4	5,3	4,0	1,6
CP2	5,2	5,8	5,4	1,1	6,6	9,3	7,4	1,4
CE1	9,9	10,7	10,2	1,1	10,4	12,2	11,0	1,2
CE2	7,8	9,4	8,4	1,2	9,3	11,5	10,0	1,2
CM1	9,1	10,8	9,7	1,2	9,2	11,2	9,9	1,2
CM2	36,5	39,1	37,4	1,1	30,5	29,3	30,1	1,0
secondaire premier	20,2	17,7	19,2	0,9	18,3	16,8	17,8	0,9
secondaire second	6,2	2,8	4,9	0,5	9,9	3,8	7,9	0,4
Supérieur	2,5	0,7	1,8	0,3	2,4	0,4	1,8	0,2
Non déclaré	0,1	0,1	0,1	1,0	0,2	0,2	0,2	1,0
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	

Le tableau 4.3 révèle que 37,4 % des personnes de 10 ans ou plus ont atteint le primaire dans la province de la Comoé contre 30,1 % dans la Léraba. Ceux qui atteignent le secondaire représentent respectivement 24,1 % et 25,7 % dans les provinces de la Comoé et de la Léraba. Les résultats par sexe montrent que les filles abandonnent l'école plus tôt que les garçons. En effet, au niveau du primaire (du CP1 au CM2), les proportions des filles ayant abandonné sont plus importantes que celles des garçons de la même situation ; mais, à partir du secondaire, la tendance s'inverse. Ceci signifie également que les garçons sont plus instruits que les filles.

4.2 - ALPHABETISATION

Le tableau 4.4 montre que dans la région des Cascades, le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus est de 20,5 % ; en d'autres termes, une personne sur cinq est alphabétisée dans cette région du Burkina Faso. Ce taux varie selon le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, dans le milieu urbain, environ 51 personnes de moins de 15 ans sur 100 sont alphabétisées contre seulement 12 personnes sur 100 dans le milieu rural, soit moins du quart du taux d'alphabétisation du milieu urbain. Selon le sexe, on remarque que, près de 28 hommes sur 100 sont alphabétisés contre 14 femmes sur 100 dans cette région. En considérant chacun des milieux de résidence, il ressort que les taux d'alphabétisation sont respectivement de 60,5 % et 40,9 % pour les hommes et les femmes du milieu urbain contre respectivement 17,9 % et 6,8 % en milieu rural. Ainsi, les écarts relatifs entre garçons et filles sont plus importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

Tableau 4.4: Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Urbain	60,5	40,9	50,9
Rural	17,9	6,8	12,0
Total	27,8	13,8	20,5

4.2.1 - Evolution du taux d'alphabétisation par groupe d'âges

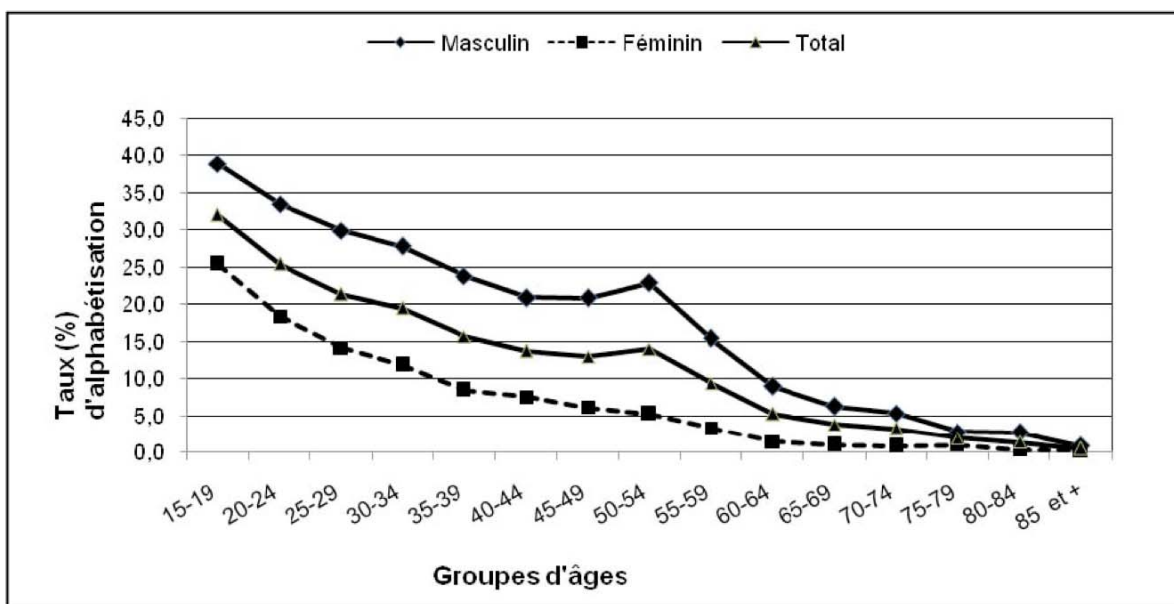
L'examen des taux d'alphabétisation présentés dans le tableau 4.5 montre que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes (27,8 % pour les hommes contre 13,8 % pour les femmes). Ces taux décroissent suivants les générations exceptée pour la génération 50-54 ans où l'on observe une légère hausse. La décroissance traduit le fait que les jeunes générations sont les plus alphabétisées. Par ailleurs, on remarque que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quelle que soit la génération considérée et les écarts sont plus considérables dans les anciennes générations.

Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges quinquennaux	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
15-19	39,0	25,5	32,1
20-24	33,5	18,5	25,5
25-29	30,0	14,2	21,4
30-34	27,8	11,8	19,5
35-39	23,9	8,5	15,7
40-44	20,9	7,5	13,7
45-49	20,9	6,1	13,0
50-54	22,9	5,3	14,0
55-59	15,4	3,3	9,4
60-64	9,0	1,5	5,3
65-69	6,3	1,0	3,8
70-74	5,3	0,8	3,2
75-79	2,8	1,0	1,9
80-84	2,7	0,3	1,4
85 et +	2,5	0,8	1,6
Total	27,8	13,8	20,5

Ces résultats sont éventuellement consécutifs aux efforts consentis dans le cadre des programmes de développement de l'éducation de base et d'autres programmes exécutés dans le domaine de l'alphabétisation. Le graphique 4.2 illustre bien l'évolution des taux d'alphabétisation.

Graphique 4.2 : Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âges



Le graphique 4.2 montre bien l'allure des courbes des taux d'alphabétisation et l'écart entre hommes et femmes. Mais, ces résultats régionaux ne traduisent pas les différences au niveau des provinces des Cascades. Pour cette raison, on examine dans la section suivante, les différentiels de l'alphabétisation par province.

4.2.2 - Aspects différentiels de l'alphabétisation par province

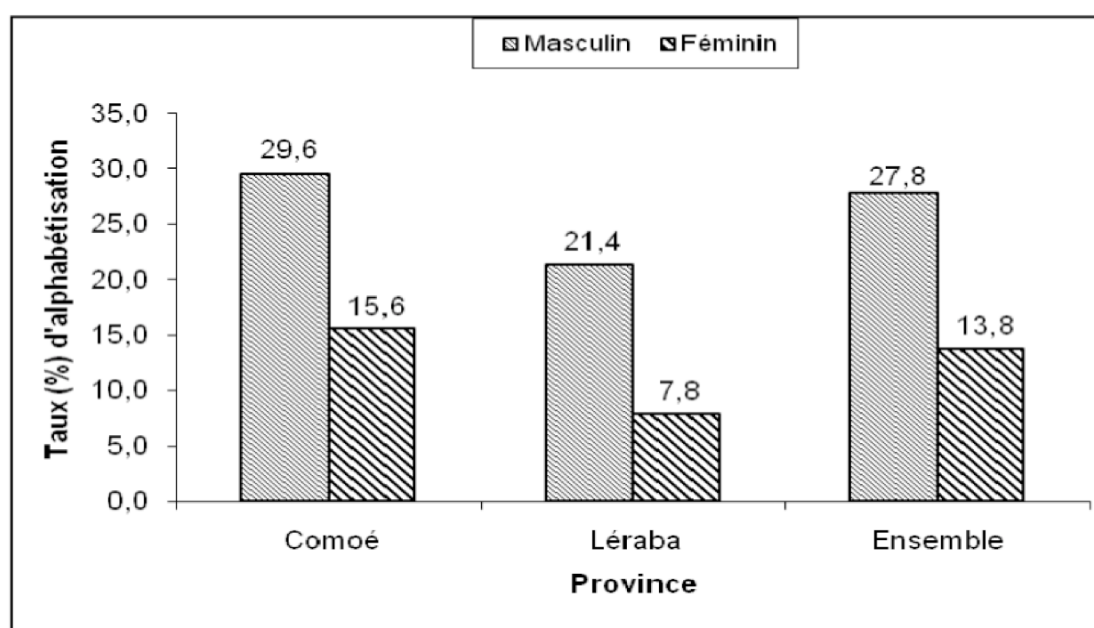
Le tableau 4.6 montre que le niveau d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus dans la province de la Comoé est plus élevé que celui de la Léraba. En effet, dans la province de la Comoé, ce taux est de 22,3 % contre 14,0 % dans la province de la Léraba.

Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe

Province de résidence en 2006	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Comoé	29,6	15,6	22,3
Léraba	21,4	7,8	14,0
Total	27,8	13,8	20,5

Toutefois, à l'intérieur de chaque province, ces différences selon le sexe sont plus importantes que celles entre provinces. Dans la province de la Comoé, environ 30 hommes sur 100 et 16 femmes sur 100 sont alphabétisés soit une différence de près de 14 points. Dans la province de la Léraba, la différence est encore plus importante car le taux d'alphabétisation des hommes est quasiment le triple de celui des femmes soit respectivement 21,4 % et 7,8 %. Ces disparités entre provinces et à l'intérieur de celles-ci selon le sexe sont illustrées par le graphique 4.3.

Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe



Le graphique 4.3 révèle que les hommes et les femmes sont plus alphabétisés dans la province de la Comoé que dans celle de la Léraba avec des taux supérieurs à la moyenne régionale.

4.3 - FREQUENTATION SCOLAIRE

Cette section examine la fréquentation scolaire de la population au moment du recensement, c'est-à-dire, au cours de l'année scolaire 2006/2007.

4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans

La proportion de la population scolarisée par rapport à l'ensemble des 3-29 ans est de 28,0 %⁶. En examinant le graphique 4.4 ci-après, on remarque que la population scolaire masculine est plus importante que la population féminine de la même catégorie. En somme, la scolarisation est en défaveur des filles. Les écarts dans chacune des catégories sont plus importants lorsque l'on remonte dans les anciennes générations (négligeables pour les jeunes générations).

Le tableau 4.7 révèle que, la proportion de la population de 3-29 ans n'ayant jamais fréquenté est plus élevée avant 7 ans qui est l'âge légal d'admission à l'école en 2006. Ces proportions décroissent au fur et à mesure que les enfants sont inscrits à l'école. Ainsi la proportion des personnes scolarisées qui est de 28,0 % pour la population de 3-29 ans, augmente globalement avec l'âge jusqu'à 9 ans avant d'évoluer en dents de scie pour les autres âges.

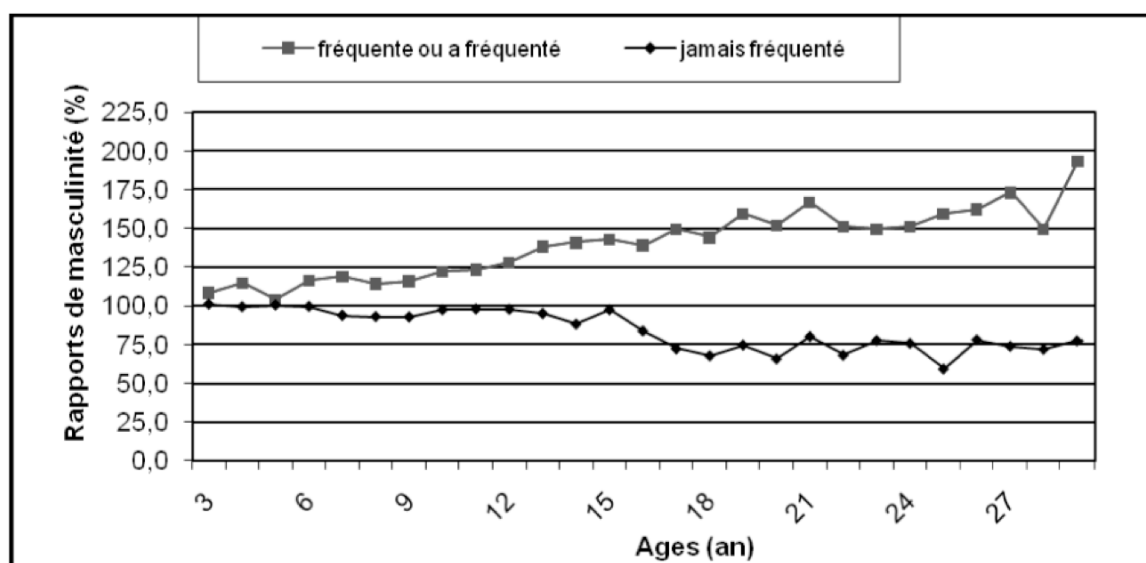
⁶ Proportion de la population scolarisée = (Population scolarisée/population (3-29))*100=94607/338185*100=28,0 %

Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire

Ages	Fréquenté ou a fréquenté		N'a jamais fréquenté		Proportions des scolarisées
	Proportions	Rapport de masculinité	Proportions	Rapport de masculinité	
3	0,2	108,4	7,9	100,9	1,0
4	0,4	114,8	7,6	99,2	1,8
5	1,0	103,9	6,6	100,4	5,4
6	4,3	116,2	6,3	99,4	20,8
7	8,3	118,9	4,6	93,7	41,2
8	7,8	114,3	4,1	92,9	42,8
9	7,4	115,8	3,2	92,6	47,0
10	7,1	122,0	3,9	97,2	41,6
11	5,4	123,3	2,5	97,7	45,5
12	5,9	127,8	3,4	97,5	40,6
13	5,3	138,2	2,9	94,8	41,5
14	5,0	140,8	2,9	88,0	40,2
15	4,5	143,0	3,6	97,2	32,9
16	4,8	139,0	3,3	83,6	36,3
17	4,0	149,3	3,1	72,1	33,2
18	3,9	144,1	3,7	67,5	29,2
19	3,3	159,4	2,8	74,5	32,0
20	3,5	151,8	4,6	65,5	23,0
21	2,6	167,1	2,4	80,0	29,2
22	2,5	150,9	3,0	67,9	24,2
23	2,2	149,6	2,5	77,4	26,1
24	2,1	150,9	2,3	75,5	26,4
25	2,1	159,5	3,7	59,0	17,9
26	2,0	162,1	2,7	77,9	22,5
27	1,7	173,1	2,4	73,6	21,1
28	1,6	149,5	2,4	71,7	20,5
29	1,4	193,2	1,7	77,2	24,1
	100,0	134,0	100,0	86,1	28,0

La courbe des rapports de masculinité (graphique 4.4) montre que les hommes sont plus représentés dans la population ayant fréquenté ou qui fréquente comparativement aux femmes. Par contre si l'on considère la population n'ayant jamais fréquenté, c'est la situation inverse qu'on observe.

Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire



4.3.2 - Niveau d'études atteint

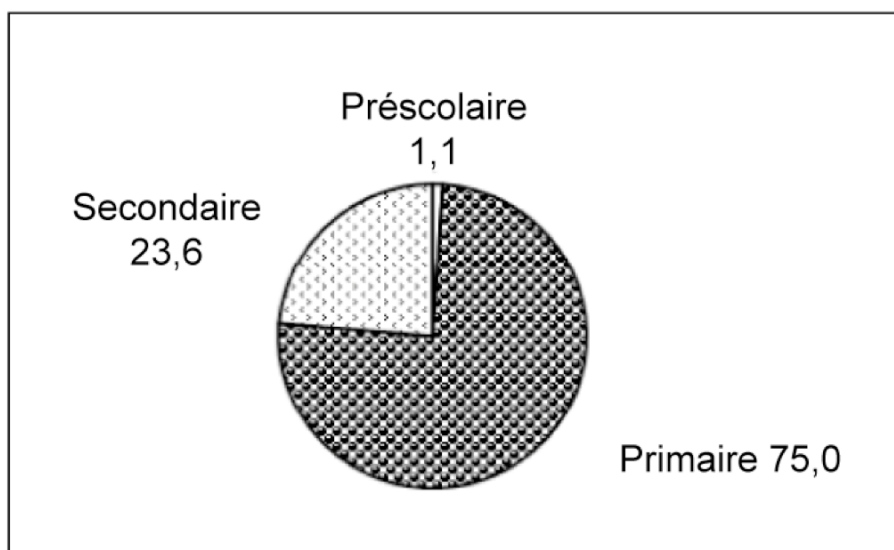
En observant les indicateurs du tableau 4.8, on constate que pour tous les niveaux d'études, les hommes sont plus nombreux que les femmes et les écarts croissent avec le niveau d'instruction excepté au supérieur où l'on observe une légère baisse. En plus, la grande majorité des personnes de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement a un niveau primaire. Ainsi, sur 5 personnes de cette sous-population, une seule a le niveau secondaire. Le préscolaire se classe avant dernier après le supérieur en terme de proportions de personnes fréquentant les différents niveaux d'instruction.

Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Sexe			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Parité F/G	
Préscolaire	1,0	1,2	1,2	115,0
Primaire	72,6	78,1	1,1	120,4
Secondaire	26,0	20,5	0,8	164,4
Supérieur	0,3	0,3	1,0	143,2
ND	0,0	0,0	1,25	100,0
Total	100,0	100,0		129,4

La comparaison de ces indicateurs selon le sexe, permet encore de voir que les proportions des filles fréquentant le primaire au moment du recensement sont plus importantes que celles des hommes (respectivement 78,1 % et 72,6 %). Cependant, au niveau du secondaire, la tendance est inversée : 26,0 % de garçons au secondaire contre 20,5 % de filles. Relevons qu'au supérieur, les proportions sont identiques mais au préscolaire les proportions des filles sont légèrement supérieures à celles des garçons. Les indices de parité entre garçons et filles montrent bien que c'est au secondaire que les inégalités sont plus prononcées. Ces résultats sont illustrés par le graphique 4.5.

Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint



Les trois quarts du secteur sont occupés par le primaire et le reste est le domaine pratiquement du secondaire.

4.3.3 - Scolarisation au primaire

L'éducation primaire pour tous constitue l'un des objectifs des programmes en matière d'éducation au Burkina Faso et c'est aussi l'objectif n°2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette section analyse les niveaux et variations de l'éducation primaire dans la région des Cascades.

4.3.3.1 – La population scolarisable et population scolaire au primaire

Dans la région des Cascades, la population scolarisable (7-12 ans) est de 92 318 personnes : 47 277 garçons et 45 041 filles. Les garçons sont plus nombreux que les filles à tous les âges (Tableau 4.9) dans la population scolarisable. Dans l'ensemble, les 7 et 8 ans représentent près de 40 % de la population scolarisable. Cette observation est valable pour les deux sexes considérés séparément.

Pour ce qui est de la population scolaire de 7-12 ans, la tendance observée précédemment pour la population scolarisable est plus prononcée : plus de garçons qui fréquentent l'école que de filles à tous les âges, plus de 40 % ayant au plus 8 ans. Les constats concernant les sexes sont les mêmes que ceux relevés au niveau de la population scolarisable.

Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe

Ages	Population scolarisable (7-12 ans)				Population scolaire (7-12 ans) au			
	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité (%)	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité (%)
7	9 656	9 348	19 004	103,3	4 253	3 577	7 830	118,9
8	8 738	8 618	17 356	101,4	3 865	3 387	7 252	114,1
9	7 541	7 332	14 873	102,9	3 631	3 140	6 771	115,6
10	8 292	7 756	16 048	106,9	3 431	2 864	6 295	119,8
11	5 881	5 410	11 291	108,7	2 561	2 080	4 641	123,1
12	7 169	6 577	13 746	109,0	2 495	1 983	4 478	125,8
Total	47 277	45 041	92 318	105,0	20 236	17 031	37	118,8

4.3.3.2 – Le niveau de la scolarisation au primaire**a) – l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence**

En vue d'examiner les disparités entre milieux de résidence en matière de scolarisation au primaire, les taux bruts et nets de scolarisation ont été produits au niveau de ces entités.

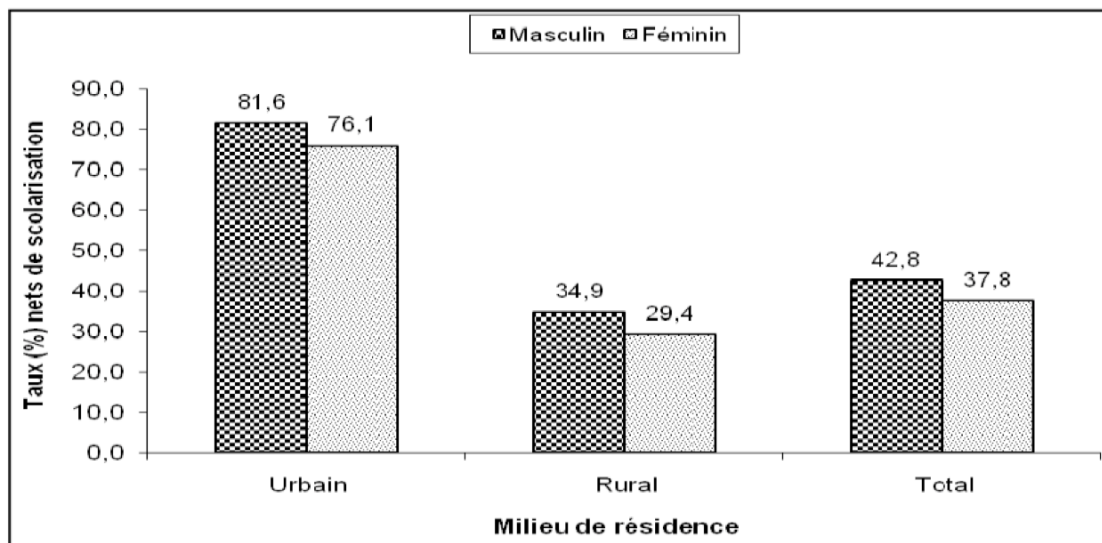
Tableau 4.10 : Répartition des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Taux bruts de scolarisation			Taux nets de scolarisation		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	114,4	106,3	110,3	81,6	76,1	78,9
Rural	45,3	37,3	41,4	34,9	29,4	32,2
Total	57,0	49,7	53,4	42,8	37,8	40,4

Le tableau 4.10 révèle que le taux brut de scolarisation au primaire dans la région des Cascades est de 53,4 % contre 40,4 % pour le taux net de scolarisation. Ces taux sont en dessous de la moyenne nationale estimée à 57,8 % pour le taux brut de scolarisation et 44,3 % pour le taux net de scolarisation au primaire.

On observe qu'en milieu urbain, le taux brut de scolarisation au primaire est de 110,3 %, traduisant le fait que les enfants qui fréquentent le primaire à la date du recensement sont plus nombreux que la population scolarisable qui est celle de 7-12 ans. Par contre, le taux net de scolarisation est de 78,9 % dans ce milieu. Les inégalités entre fille et garçon demeurent et on note que les taux bruts de scolarisation sont respectivement 114,4 % et 106,3 %. Les taux nets quant à eux sont de 81,6 % et 76,1 % pour les garçons et les filles dans cet ordre.

En milieu rural, le taux brut de scolarisation est de 41,4 % tandis que le taux net est de 32,2 %. Les inégalités entre filles et garçons sont plus prononcées dans ce milieu comparativement au milieu urbain. La répartition des taux nets dans chaque milieu est illustrée par le graphique 4.7.

Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe**b) – l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par province**

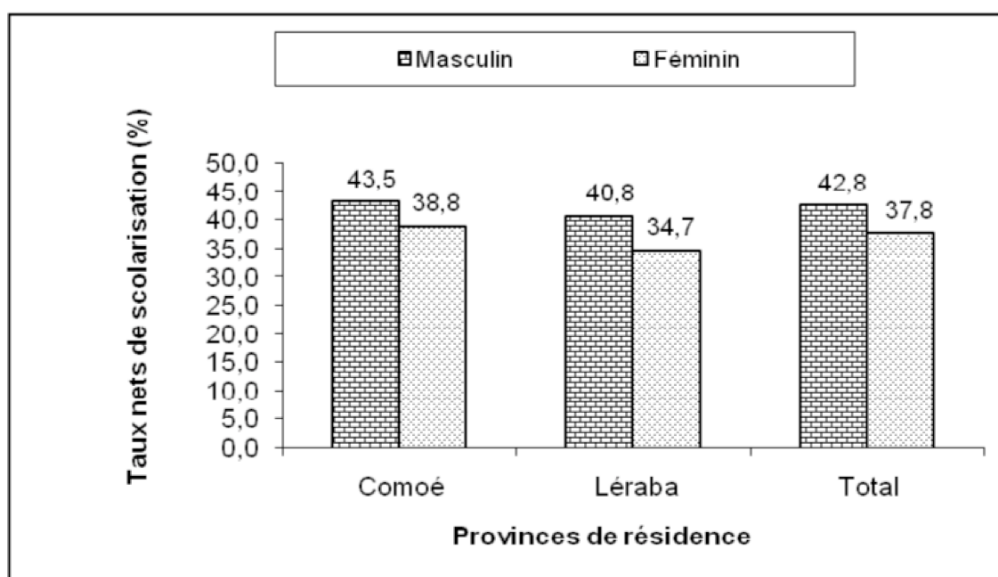
Cette section étudie les disparités provinciales en matière de scolarisation au primaire dans la région des Cascades. Les indicateurs classiques que sont les taux brut et net de scolarisation au primaire sont produits pour appréhender les disparités interprovinciales.

Tableau 4.11 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province

Provinces	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G
Comoé	58,8	52,0	55,5	0,9	43,5	38,8	41,2	0,9
Léraba	51,5	42,8	47,3	0,8	40,8	34,7	37,8	0,9
Total	57,0	49,7	53,4	0,9	42,8	37,8	40,4	0,9

Le tableau montre que le taux brut de scolarisation dans la province de la Comoé est de 55,5 % contre 47,3 % pour la Léraba. Le taux net de scolarisation le plus élevé, soit 41,2 % est constaté dans la province de la Comoé (37,8 % dans la Léraba). En examinant cet indicateur pour les garçons et les filles, on remarque qu'il est meilleur chez les premiers que chez les seconds soit respectivement 42,8 % et 37,8 %. Ces différentes valeurs restent en dessous de la moyenne nationale qui est de 46,9 % pour les garçons et 41,6 % pour les filles. Les inégalités en matière de scolarisation au primaire sont plus observées dans la province de la Léraba que dans la Comoé. Le taux net de scolarisation par province est illustré par le graphique 4.8.

Graphique 4.8 : Taux net de scolarisation au primaire par province selon le sexe



4.3.7 - Scolarisation au secondaire

Après analyse de la scolarisation au primaire dans la région des Cascades à la section précédente, on s'intéresse à présent à la scolarisation au secondaire dans cette partie.

4.3.7.1 – La population scolarisable et population scolaire au secondaire

Les populations scolarisables féminine et masculine sont quasiment identiques en termes d'effectifs. Avant l'âge de 17 ans ce sont les garçons qui sont plus représentés, âge à partir duquel la population féminine prend le relais (Tableau 4.13).

Au niveau de la population scolaire, les différences numériques entre garçons et filles sont plus marquées en faveur des garçons. Dans l'ensemble, on note un surplus de 62 garçons pour 100 filles. En d'autres termes, le rapport de masculinité est de 162 garçons pour 100 filles. Les différences numériques entre garçon et fille au secondaire se creusent au fil des âges, passant de 152 garçons pour 100 filles à 13 ans à 183 garçons pour 100 filles à 19 ans.

Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe

Ages	Population scolarisable (13-19 ans)				Population scolaire (13-19 ans)			
	Masc.	Fém.	Total	Rapp Masc.	Masc.	Fém.	Total	Rapp Masc.
13	6 335	5 725	12 060	110,7	653	430	1 083	151,9
14	6 030	5 680	11 710	106,2	1 070	634	1 704	168,8
15	6 741	6 107	12 848	110,4	1 114	714	1 828	156,0
16	6 231	6 206	12 437	100,4	1 242	795	2 037	156,2
17	5 430	5 901	11 331	92,0	1 097	649	1 746	169,0
18	5 773	6 831	12 604	84,5	1 093	691	1 784	158,2
19	4 815	5 068	9 883	95,0	882	482	1 364	183,0
Total	41 355	41 518	82 873	99,6	7 151	4 395	11 546	162,7

Rapp Masc. =Rapport de masculinité ; Masc. =Masculin ; Fém. =Féminin

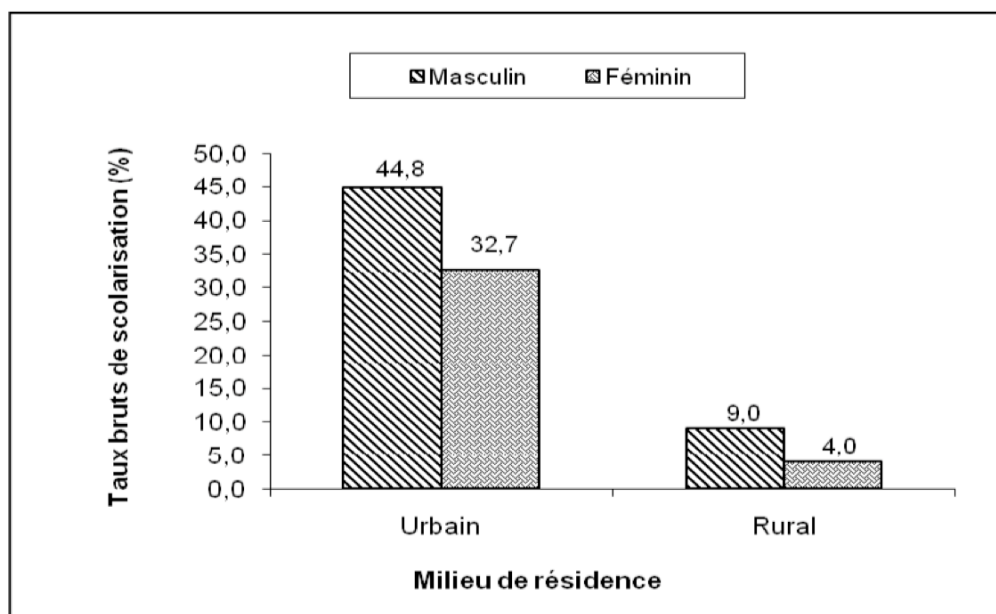
4.3.7.2 – Le niveau de scolarisation au secondaire

Les indicateurs produits dans cette section sont les taux bruts de scolarisation au secondaire pour l'ensemble de la région des Cascades, par milieu de résidence, par province et selon le sexe.

a) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par milieu de résidence

Dans l'ensemble, le taux brut de scolarisation au secondaire est de 13,9 %. Il vaut 10,6 % et 17,3 % respectivement pour les filles et pour les garçons. Les résultats relatifs au milieu de résidence sont plus discriminants que ceux observés entre sexe. En effet, sur 100 personnes en âge d'être au secondaire, il y a 7 environ qui y sont dans le milieu rural contre 39 dans le milieu urbain. Les discriminations entre filles et garçons persistent dans chacun des milieux et sont plus marquées dans le milieu rural. En effet, un garçon du milieu rural a deux fois plus de chances d'être au secondaire qu'une fille tandis que dans le milieu urbain ses chances valent une fois celles de la fille.

Le graphique 4.10 fournit plus de détails. Ainsi, quel que soit le milieu de résidence, les filles sont défavorisées par rapport aux garçons et le milieu rural est moins nanti que le milieu urbain en matière d'accès à l'enseignement secondaire.

Graphique 4.10 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe**b) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par province**

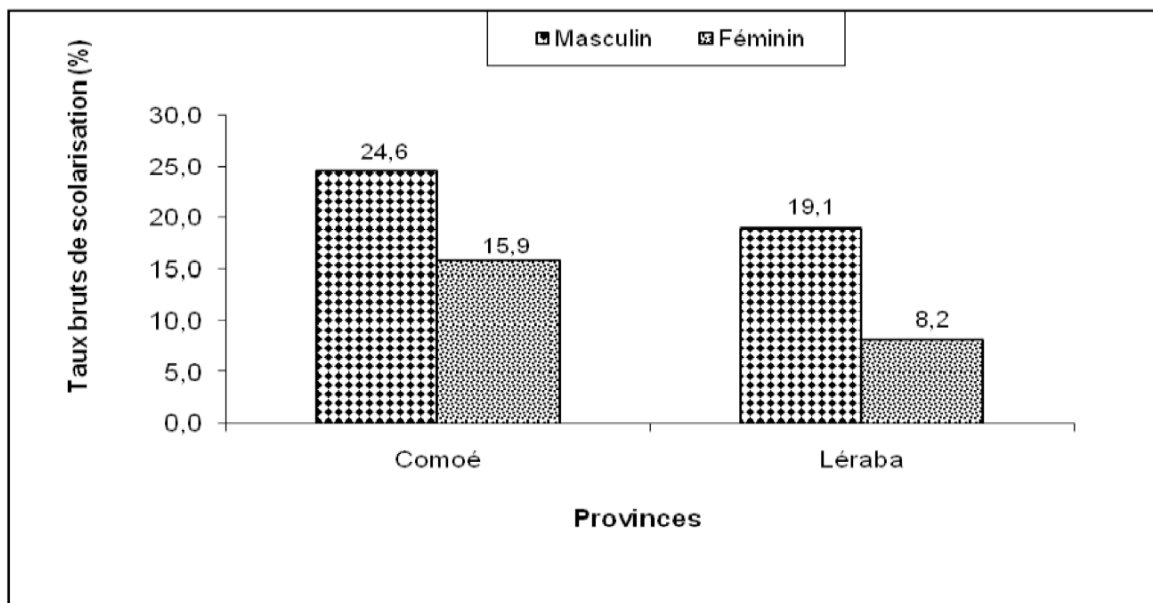
Le taux brut de scolarisation au secondaire au niveau provincial fait ressortir que la province de la Comoé possède le taux de scolarisation le plus élevé comparativement à la province de la Léraba (soit respectivement 20,3 % et 13,6 %). Les inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation au secondaire sont plus importantes dans la province de la Léraba que dans la Comoé (Tableau 4.15). Les mêmes conclusions peuvent être tirées lorsque l'on considère les milieux de résidence dans chacune des deux provinces de la région.

Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence

Provinces	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G
Comoé	64,5	45,2	54,8	0,7	8,4	4,1	6,3	0,5	24,6	15,9	20,3	0,6
Léraba	60,5	37,3	49,9	0,6	17,3	7,2	12,2	0,4	19,1	8,2	13,6	0,4
Total	64,4	44,9	54,7	0,7	11,0	5,0	8,0	0,5	23,3	14,1	18,7	0,6

Ces différences en matière de scolarisation au secondaire entre filles et garçons et entre milieux de résidence sont illustrées par le graphique 4.11.

Graphique 4.11 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe



4.3.8 - Scolarisation au supérieur

La population scolarisable au supérieur est de 87 446 personnes et représente un potentiel de 16 443⁷ étudiants pour 100.000 habitants de la région. Dans cette population scolarisable du supérieur, les filles sont plus nombreuses que les garçons (Tableau 4.16). Les 20 ans sont les plus représentés soit environ 15 % de la population scolarisable au supérieur. Par contre, dans la population scolaire, ce sont les garçons qui sont les plus nombreux.

Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe

Ages	Population scolarisable (20-29 ans)			Population scolaire de 20-29 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
20	6 365	7 974	14 339	3	3	6
21	4 115	4 160	8 275	5	0	5
22	4 393	5 327	9 720	7	3	10
23	3 851	4 193	8 044	14	14	28
24	3 612	3 997	7 609	12	19	31
25	4 519	6 369	10 888	10	6	16
26	4 050	4 422	8 472	7	17	24
27	3 464	3 929	7 393	18	6	24
28	3 335	4 009	7 344	11	10	21
29	2 629	2 733	5 362	16	0	16
Total	40 333	47 113	87 446	103	78	181

Cette sur-représentativité des hommes par rapport aux femmes dans l'enseignement supérieur s'observe également au niveau des provinces (Tableau 4.17).

⁷ (Population scolarisable) / (population totale) * 100.000 = 16.443/100.000

Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants

Province	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Comoé	47	41	88
Léraba	16	11	27
Total	40	34	74

Le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants dans cette région du Burkina est de 74 composés de 40 hommes et 34 femmes. Ces inégalités sont également constatées entre province et à l'intérieur de celles-ci. En effet, dans les provinces de la Comoé et de la Léraba, le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants sont respectivement 88 et 27 et composés de 47 hommes et 41 femmes dans la Comoé contre 16 hommes et 11 femmes dans la Léraba.

Conclusion

A l'issue de ce chapitre, on retient que sur 100 personnes âgées de 15 ans ou plus dans la région des Cascades, 20 personnes environ savent lire et écrire dans une langue (nationale ou étrangère). Le taux d'alphabétisation dans les provinces de cette région que sont la Comoé et la Léraba est respectivement de 22,3 % et 14,0 %.

Concernant la scolarisation au primaire, le taux brut de scolarisation est de 53,4 % et le taux net de scolarisation est de 40,4 %.

Les résultats obtenus de l'analyse de la scolarisation au secondaire montrent que le taux brut de scolarisation est de 18,7 % et varie selon les provinces et le sexe. Ce taux est de 20,3 % dans la Comoé contre 13,6 % dans la Léraba.

Au niveau du supérieur, les résultats sont encore défavorables pour les filles. Ce niveau d'étude est peu fréquenté et possède de ce fait la valeur la plus faible des indicateurs. Le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants est d'environ 74 dans la région des Cascades.

En somme, le défi de l'Education Pour Tous (EPT) en 2015 constitue une réelle préoccupation dans la région des Cascades au vu des indicateurs relatifs à la scolarisation. Des efforts orientés dans le sens de la réduction des inégalités en matière de scolarisation entre le milieu urbain et le milieu rural, pourraient aider à atteindre cet objectif car ces inégalités sont plus importantes que celles entre les sexes. Cependant, les inégalités entre sexe dans ces milieux sont plus marquées dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DE LA POPULATION

Introduction

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

Collecte des données

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, l'information sur l'état matrimonial est collectée sur tous les types d'unions auprès de population âgée de 12 ans ou plus. L'objectif est de prendre en compte toutes les pratiques courantes en la matière au Burkina Faso. La question posée était la suivante : Est-ce que (Nom) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ? Selon la réponse donnée par l'individu, des questions subsidiaires permettent à l'agent recenseur de le classer dans l'une des modalités retenues que sont : célibataire, marié(e) veuf (ve), divorcé(e), séparé(e), union libre.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, on définit dans cette section, les concepts utilisés dans ce chapitre.

L'état matrimonial : il désigne la situation d'une personne par rapport au mariage.

Mariage : est mariée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être mariée. Cette définition prend en compte les mariages célébrés à l'état civil, les mariages religieux et traditionnels.

Célibataire : est célibataire, toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment du recensement.

Veuf (ve) : est veuf ou veuve, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment du recensement, n'est pas célibataire et qui a déclaré être veuf ou veuve. Cette définition suggère une union rompue par suite du décès de l'un des conjoints.

Divorcé (é) : est divorcée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient avec son conjoint et qui ne s'est pas remariée.

Séparé (é) : est séparée, toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé. Pour l'analyse des données, nous classons les personnes divorcées et séparées ensemble.

Union libre : est en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus vivant avec une personne de sexe différent sans que le mariage civil, religieux, coutumier ait été célébré.

5.1 - POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL

Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités propres à elle.

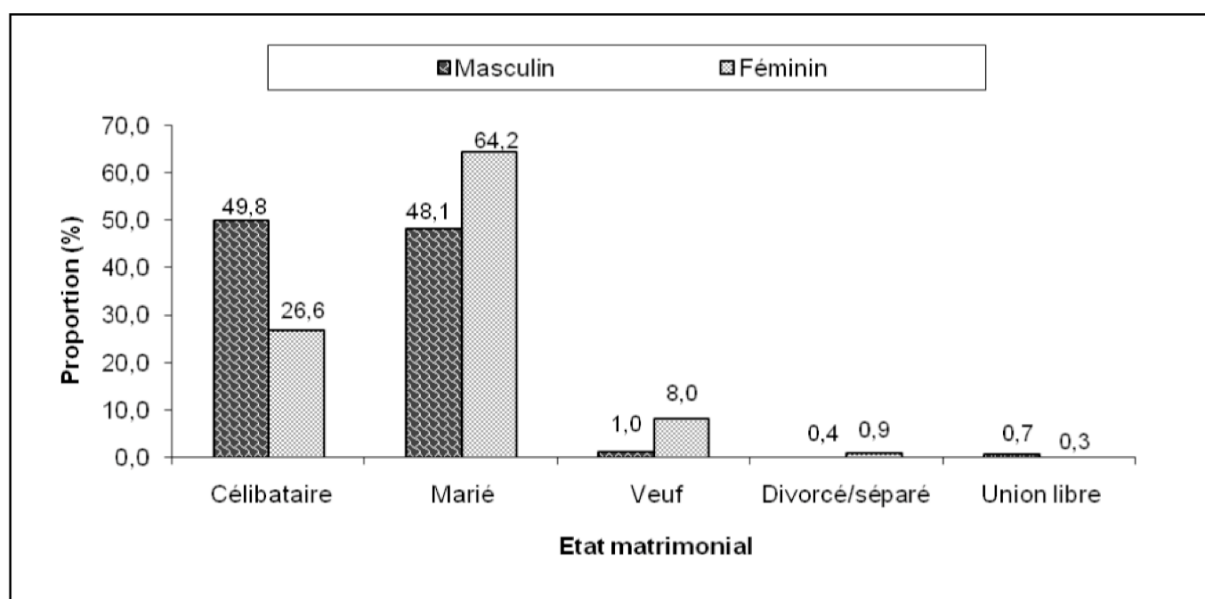
5.1.1 - Ensemble de la population

On note dans l'ensemble de la région des Cascades que plus de la moitié de la population âgée de 12 ans ou plus (56,4 %) déclare être mariée contre environ 37,8 % de célibataires. Les veufs, les divorcés et les unions libres sont sous représentés avec respectivement 4,6 % ; 0,6 % et 0,5 %. Cependant, il existe des disparités de l'état matrimonial selon le sexe. En effet, dans la population masculine les célibataires sont légèrement plus représentés (49,8 %) que les mariés (48,1 %) tandis que dans la population féminine plus de la moitié des femmes est mariée (64,2 %) contre 26,6 % de célibataires. Il existe moins de veufs (1,0 %) et de divorcés (0,4 %) que de veuves (8,0 %) et de divorcées (0,9 %) alors qu'on rencontre plus d'hommes en union libre (0,7 %) que de femmes en union libre (0,3 %) (Tableau 5.1).

Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe

Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Proportions	Effectif	Proportions	Effectif	Proportions
Célibataire	75 917	49,8	43 230	26,6	119 147	37,8
Marié	73 307	48,1	104 590	64,2	177 897	56,4
Veuf	1 562	1,0	13 040	8,0	14 602	4,6
Divorcé/séparé	607	0,4	1 413	0,9	2 020	0,6
Union libre	1 014	0,7	551	0,3	1 565	0,5
Total	152 407	100,0	162 824	100,0	315 231	100,0

Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%)



5.1.2 - Populations urbaines et rurales

L'examen du tableau 5.2 révèle que la proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (49,8 %) qu'en milieu rural (34,4 %) alors que les mariés représentent 59,9 % en milieu rural contre 43,9 % en milieu urbain. Les veufs/veuves sont un peu plus représentés en milieu rural

(4,7 %) qu'en milieu urbain (4,5 %). Les divorcés/séparés et les unions libres sont plus présents en milieu urbain avec respectivement 0,8 % et 0,9 % contre respectivement 0,6 % et 0,4 % en milieu rural.

Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence

Etat matrimonial	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Célibataire	49,8	34,4	37,8
Marié	43,9	59,9	56,4
Veuf	4,5	4,7	4,6
Divorcé/séparé	0,8	0,6	0,6
Union libre	0,9	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

5.1.3 - Etat matrimonial et âge

L'état matrimonial peut être influencé par l'âge. C'est ainsi qu'on rencontre d'une manière générale plus de célibataires parmi les jeunes générations que dans les vieilles générations ou plus de mariée aux âges adultes qu'aux jeunes âges.

Dans la génération 12-19 ans, les célibataires sont numériquement plus importants aussi bien parmi les autres statuts que dans les autres générations. En effet, 68,6 % sont célibataires, 14,6 % vivent en union libre, 7,2 % sont mariés, 4,5 % sont divorcés et 0,6 % sont veufs ou veuves.

Dans cette génération, les femmes célibataires sont plus nombreuses que les célibataires hommes. Ceci est valable pour les mariés, les divorcés et les unions libres de la génération.

La génération 20-29 ans se distingue par sa proportion élevée en union libre. On a par ordre d'importance numérique les unions libres (51,8 %), les mariés (30,1 %), les célibataires (25,7 %), les divorcés (24,0 %) et les veufs (2,7 %).

Concernant la génération 20-29 ans, les hommes sont numériquement plus importants que les femmes au niveau des célibataires, les veufs et les unions libres. Pour ce qui est des générations 30-39 ans et 40-49 ans, les divorcés sont plus importants numériquement par rapport aux autres statuts et autres générations. En effet, les divorcés représentent respectivement 27,8 % et 22,5 % pour ces générations contre 26,9 % et 17,5 % de mariés, 7,5 % et 17,1 % de veufs, 25,9 % et 4,9 % d'unions libres et 4,0 % et 8,0 % pour ces mêmes générations.

Les générations de plus de 50 ans se caractérisent par de fortes proportions de veufs ou de veuves comparativement aux autres statuts et aux générations précédentes. Les célibataires, les mariés, les divorcés et les unions libres sont plus représentés chez les hommes que chez les femmes (Tableau 5.3).

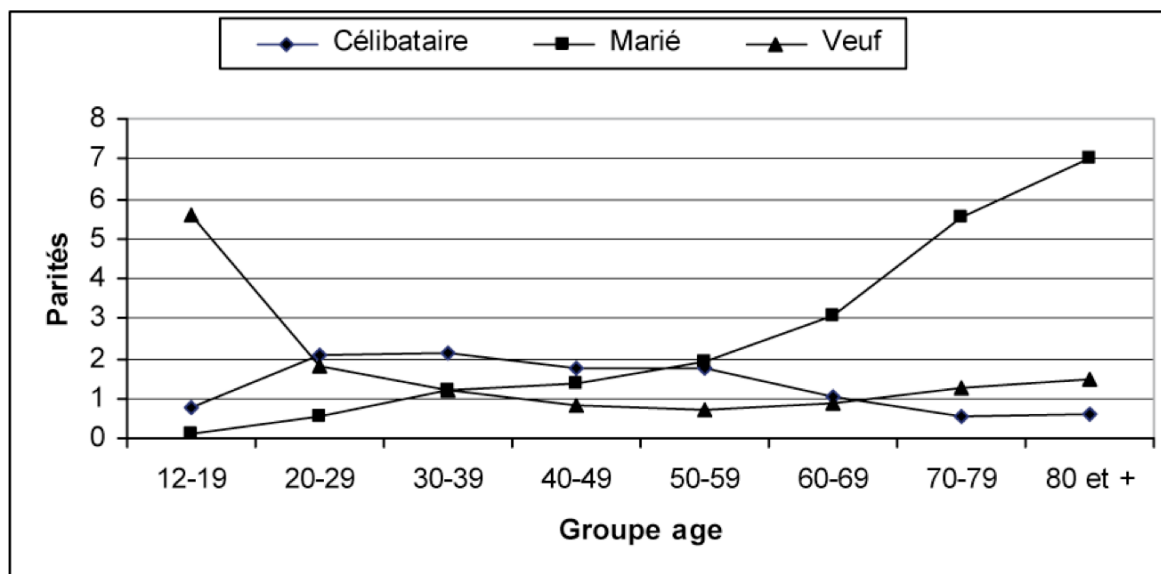
Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupe d'âges	Célibataire			Marié			Veuf			Divorcé/séparé			Union libre		
	M.	F.	T	M.	F.	T	M.	F.	T	M.	F.	T	M.	F.	T
12-19	61,5	81,1	68,6	1,1	11,5	7,2	2,3	0,4	0,6	2,3	5,4	4,5	4,2	33,8	14,6
20-29	31,7	15,3	25,7	20,4	36,9	30,1	4,5	2,5	2,7	16,8	27,0	24,0	53,7	48,1	51,8
30-39	4,9	2,3	4,0	29,6	25,0	26,9	8,9	7,4	7,5	25,0	28,9	27,8	33,5	12,0	25,9
40-49	1,0	0,6	0,8	20,7	15,2	17,5	14,1	17,4	17,1	24,5	21,7	22,5	5,8	3,1	4,9
50-59	0,4	0,2	0,3	14,7	7,7	10,6	18,0	24,5	23,8	17,8	10,0	12,3	1,0	1,6	1,2
60-69	0,2	0,2	0,2	8,6	2,8	5,2	21,3	24,7	24,4	8,4	4,3	5,5	0,7	0,5	0,6
70-79	0,1	0,1	0,1	3,6	0,6	1,9	19,3	15,1	15,5	4,3	1,8	2,6	0,6	0,4	0,5
80 et +	0,0	0,1	0,0	1,1	0,2	0,5	10,9	7,3	7,7	0,8	0,6	0,6	0,3	0,0	0,2
ND	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,7	0,7	0,7	0,0	0,2	0,1	0,1	0,5	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

M. = Masculin ; F. = Féminin ; T = Total

Le graphique 5.2 renseigne qu'il y a plus d'hommes mariés que de femmes après 40 ans. Cette importance numérique s'observe chez les hommes veufs avant 40 ans. La parité (Homme/Femme) des célibataires évolue en dents de scie d'une génération à une autre.

Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial



5.1.4 - Etat matrimonial par province

Dans la Comoé, chez les hommes, les célibataires sont les plus représentés avec 50,8 % contre 47,0 % pour les mariés. Les veufs, les unions libres et les divorcés sont faiblement représentés. Dans la population féminine, les mariées sont plus représentées avec 63,0 % contre 28,0 % de célibataires. Ensuite viennent dans une moindre mesure, les veuves (7,6 %), les divorcées (0,9 %) et les unions libres (0,4 %).

En revanche dans la Léraba, chez les hommes, les mariés sont plus représentés avec 51,9 % contre 46,4 % pour les célibataires. Les veufs représentent 1,1 % tandis que les divorcés et les unions libres représentent chacun 0,3 %. Chez les femmes de la Léraba, les mariées sont également les plus représentées avec 68,2 % contre 21,6 % pour les célibataires. Les veuves, les divorcées et les unions libres représentent respectivement 9,2 % ; 0,8 % et 0,1 % (Tableau 5.4).

Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial

Province/Sexe	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé/séparé	Union libre	Total	
Comoé	Homme	50,8	47,0	1,0	0,4	0,8	100,0
	Femme	28,0	63,0	7,6	0,9	0,4	100,0
Léraba	Homme	46,4	51,9	1,1	0,3	0,3	100,0
	Femme	21,6	68,2	9,2	0,8	0,1	100,0
Total	Homme	49,8	48,1	1,0	0,4	0,7	100,0
	Femme	26,6	64,2	8,0	0,9	0,3	100,0

5.2- NUPTIALITE

L'étude de la nuptialité est un domaine assez peu exploré sur le plan théorique et des progrès restent à faire. En effet, bien que le mariage réunisse deux individus, un homme et une femme, l'analyse classique de la nuptialité se mène de manière indépendante sur le sexe masculin et sur le sur le sexe féminin. Cela ne peut manquer d'entraîner des incohérences lorsque les effectifs des hommes et des femmes en présence sont inégaux (F. GUBRY, 1984).

5.2.1 - Nuptialité des hommes

Le tableau 5.5 représente la table de nuptialité du moment des hommes. La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée. Cette table de nuptialité est calculée au moyen des proportions des célibataires, faciles à obtenir à partir de la répartition de la population par sexe, âge et état matrimonial. Le recensement fournissant les effectifs en âges révolus, le passage à la proportion des célibataires aux anniversaires se fait à l'aide d'une interpolation linéaire après avoir lissé la courbe provenant des effectifs en âges révolus.

En ce qui concerne la nuptialité des hommes dans la région des Cascades, on peut dire qu'elle n'est pas précoce car l'âge moyen au premier mariage est de 26,3 ans (26,9 ans pour l'ensemble du pays). Aussi, à 25 ans, la moitié des hommes célibataires sont-ils déjà mariés (23,5 ans pour l'ensemble du pays). On note en outre que la nuptialité des célibataires est un phénomène que connaissent les hommes jusqu'à l'âge de 44 ans. Le célibat définitif est atteint à 45 ans et sa fréquence est faible puisqu'il reste 25 célibataires à 45 ans pour 1000 à 15 ans. D'où une forte intensité de la nuptialité de hommes.

Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus

Age	Proportions des célibataires en âge révolu Cx	Proportions ajustées des célibataires aux anniversaires	Mariages M(x, x+1)	Quotients de nuptialité N(x, x+1)
15	978	1000	25	25,0
16	978	975	25	25,6
17	948	950	20	21,1
18	935	930	25	26,9
19	915	905	35	38,7
20	866	870	45	51,7
21	815	825	75	90,9
22	749	750	85	113,3
23	665	665	75	112,8
24	592	590	60	101,7
25	530	530	75	141,5
26	456	455	95	208,8
27	358	360	50	138,9
28	317	310	50	161,3
29	259	260	35	134,6
30	235	225	35	155,6
31	188	190	25	131,6
32	171	165	25	151,5
33	139	140	15	107,1
34	131	125	15	120,0
35	118	110	15	136,4
36	114	95	20	210,5
37	76	75	10	133,3
38	69	65	15	230,8
39	53	50	5	100,0
40	76	45	5	111,1
41	43	40	5	125,0
42	43	35	5	142,9
43	39	30	0	0,0
44	40	30	5	166,7
45	41	25	0	0,0
46	36	25	0	0,0
47	38	25	0	0,0
48	29	25	0	0,0
49	27	25	0	0,0
50	41	25		
Age moyen	26,3 ans			
Age médian	25 ans			
Célibat définitif	2,50%			

Le tableau 5.6 représente la table de nuptialité des femmes. Elle est obtenue de la même manière que celle des hommes. La nuptialité des femmes dans la région des Cascades est caractérisée par sa précocité. En effet, l'âge moyen au premier mariage est 19,4 ans (19,6 ans dans l'ensemble du pays) et la moitié des femmes se marient avant 17 ans (16,5 ans pour l'ensemble du pays). On note par ailleurs que jusqu'à l'âge de 42 ans révolus, des femmes continuent de célébrer leur premier mariage. En effet, 10 femmes à 42 ans pour 1000 à 15 ans ont célébré leur premier mariage. Le célibat définitif est atteint à 43 ans. On assiste ainsi à une forte intensité de la nuptialité chez les femmes car il reste définitivement 5 célibataires à 43 ans pour 1000 femmes à 15 ans.

Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus

Age	Proportions des célibataires à âge révolu Cx	Proportions ajustées des célibataires aux anniversaires	Mariages M(x, x+1)	Quotients de nuptialité N(x, X+1)
15	866	1000	250	250,0
16	752	750	210	280,0
17	545	540	150	277,8
18	393	390	60	153,8
19	350	330	70	212,1
20	219	260	50	192,3
21	240	210	40	190,5
22	167	170	25	147,1
23	162	145	25	172,4
24	142	120	20	166,7
25	86	100	20	200,0
26	105	80	10	125,0
27	73	70	10	142,9
28	64	60	10	166,7
29	61	50	5	100,0
30	48	45	5	111,1
31	47	40	5	125,0
32	38	35	5	142,9
33	36	30	5	166,7
34	39	25	5	200,0
35	27	20	5	250,0
36	31	15	5	333,3
37	18	10	0	0,0
38	21	10	0	0,0
39	16	10	0	0,0
40	19	10	0	0,0
41	10	10	0	0,0
42	11	10	5	500,0
43	9	5	0	0,0
44	16	5	0	0,0
45	14	5	0	0,0
46	7	5	0	0,0
47	12	5	0	0,0
48	10	5	0	0,0
49	9	5	0	0,0
50	9	5		
Age moyen	19,4 ans			
Age médian	17 ans			
Célibat définitif	0,50%			

Conclusion

En définitive, l'étude sur l'état matrimonial et la nuptialité des populations de la région des Cascades a montré que dans la population de 12 ans ou plus, les célibataires représentent 37,8 % contre 56,4 % de mariés, 4,6 % de veufs, 0,6 % de divorcés/séparés et 0,5 % d'unions libres.

Concernant la nuptialité dans la région, les analyses ont révélé sa forte intensité et la précocité de son calendrier. En effet, le célibat définitif est de 0,5 % chez les femmes contre 2,5 % chez les hommes. L'âge moyen au premier mariage chez les hommes est de 23,3 ans tandis qu'il est de 19,7 ans chez les femmes.

CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

Introduction

L'analyse des caractéristiques économiques de la population d'une région permet de renforcer les données statistiques sur l'emploi et les domaines connexes. Cette étude vise une meilleure connaissance des caractéristiques de la population active telle qu'elle apparaît au recensement. Bien que les variables relatives à la situation économique soient en nombre limité, au recensement, cette opération offre la possibilité de dégager les grandes tendances de l'activité économique du pays. .

Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population de 2006 du Burkina Faso, les données recueillies sur l'activité économique ont été collectées à partir de 4 questions :

- « (NOM) a-t-il travaillé au moins trois jours durant les sept derniers jours ou a travaillé et a perdu son emploi ?
- « Quelle est l'occupation qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces trois jours ?
- « Quelle est ou était la situation de (NOM) dans cette occupation ? ».
- « que fait principalement l'entreprise (ou l'établissement) au sein de laquelle (Nom) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde en premier lieu, le statut d'activité de la population en rapport avec l'âge et le sexe, en deuxième lieu la population occupée en rapport avec la profession, puis la situation dans l'occupation et en dernière position, l'analyse différentielle par province de l'activité économique.

Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population, il importe de présenter les concepts clés qui y sont utilisés.

Période de référence : la période de référence pour les renseignements concernant l'activité économique est la semaine qui précède la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours).

Activité économique : on entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

Population en âge de travailler ou d'activité : d'un point de vue légal, au Burkina Faso, le code des personnes et de la famille dispose qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure, c'est-à-dire âgée d'au moins 18 ans.

S'agissant du RGPH 2006, la population en âge de travailler ou d'activité est constituée de toutes les personnes des deux sexes âgées de cinq (5) ans et plus, ceci pour tenir compte

de l'entrée précoce des enfants en activité, surtout dans le milieu rural. Cependant, la plupart des indicateurs seront basés sur la population de 15 ans et plus ; d'ailleurs le Bureau international du travail

suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler.

Population active : la population active comprend les actifs occupés et les chômeurs.

On distingue deux (2) catégories de chômeurs :

-les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « **chômeurs** » ;

-les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « **population en quête 1^{er} emploi** ».

La population inactive : c'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs, autrement dit celles qui n'exercent aucune activité économique. La population inactive résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active.

La population dépendante économiquement ou à charge : la population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et de celles appartenant à la population inactive.

Le taux net ou spécifique d'activité: ce taux net ou spécifique d'activité est égal au quotient (rapporté à 100) de l'effectif de sa population active (occupée et au chômage) à l'effectif de sa population en âge de travailler.

Le taux d'occupation : le taux d'occupation exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population active occupée (les occupés) à celui de la population active.

Le taux de chômage: ce taux de chômage est égal au rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de chômeurs sur la population active.

Le rapport de dépendance : ce rapport s'obtient en rapportant le nombre total de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus, à celui des personnes économiquement actives âgées de 15 à 64 ans.

Le taux de dépendance : ce ratio s'obtient en rapportant la population inactive totale plus les moins de 15 ans plus les 65 ans ou plus sur la population active totale occupée de 15 ans à 64 ans.

L'occupation principale : l'occupation principale est l'activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence ; cette variable sera regroupée en grandes catégories d'occupation.

La situation dans l'occupation principale : c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas possibles sont les suivants :

-Employeur, Patron : C'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. A cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.

-Indépendant : C'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

-Salarié, Employé : C'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

-Apprenti : C'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

-Aide familial : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. Les aides familiaux travaillent généralement dans l'agriculture, le commerce ou le transport. Ils sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.

Le secteur d'activité : un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

6.1 – POPULATION ET STATUT D'ACTIVITE

Par rapport à l'activité économique, la population est composée de deux sous-populations : les actifs et les inactifs. Les actifs se composent des actifs occupés et des Chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et les personnes en quête du premier emploi), tandis que les inactifs regroupent les retraités, les personnes occupées au foyer, les élèves/étudiants, les rentiers et toutes les autres catégories d'inactifs.

Dans la région des Cascades, la population âgée de 5 ans ou plus est de 435 282 résidents composée de 259 671 actifs et de 175 611 inactifs, soit 59,7 % d'actifs et 40,3 % d'inactifs. (Tableau A.9). Dans cette population, près de 6 personnes sur 10 (59,0 %) sont des actifs occupés. En ce qui concerne les inactifs, les élèves/étudiants en représentent 14,6 % et les personnes occupées au foyer 11,9 %.

6.1.1 – Population active

La population active est de 259 671 personnes composée de 148 616 hommes et de 111 055 femmes ; soit 57,2 % d'hommes et 42,3 % de femmes.

6.1.1.1 – L'actifs de 5-14 ans

L'importance numérique des actifs de 5 à 14 ans nous renseigne sur l'ampleur du travail des enfants. Dans la population totale de la région, 35 % des enfants de moins de 15 ans sont des actifs, c'est-à-dire, un enfant sur trois est disposé à travailler. Ce phénomène s'observe plus en milieu rural (40,7 %) qu'en milieu urbain (8,5 %) (Tableau 6.1).

Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe

Milieu de résidence et groupe d'âges		Masculin	Féminin	Total
Urbain	5 – 14	9,6	7,4	8,5
	15-64	75,9	44,6	60,5
	15 ou +	75,1	43,8	59,7
Rural	5 – 14	45,2	35,9	40,7
	15 – 64	92,8	65,3	78,1
	15 ou +	91,5	63,7	76,7
Ensemble	5 – 14	39,1	30,7	35,0
	15 – 64	88,7	61,0	74,2
	15 ou +	87,7	59,6	73,0

Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'activité des garçons de 5 à 14 ans est supérieur à celui des filles du même groupe d'âges. Ainsi, on a 30,7 % d'enfants de sexe féminin et 39,1 % pour le sexe masculin qui sont actifs. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 35,9 % et 45,2 %. Dans le milieu urbain, on compte 7,4 % de filles qui travaillent contre 9,6 % de garçons (Tableau 6.1).

6.1.1.2 – L'actifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, 73,0 % des personnes de 15 ans ou plus sont des actifs. Cette proportion est de 74,2 % pour les personnes de 15-64 ans ; ce niveau est presque le même pour le pays (74,0 %). En milieu rural les taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus sont plus élevés (76,7 %) qu'en milieu urbain (59,7 %).

En milieu urbain comme en milieu rural la proportion des hommes de plus de 15 ans qui travaillent est supérieure à celle des femmes de la même tranche d'âges qui travaillent. Ainsi, pour l'ensemble, on a 59,6 % de femmes en activité contre 87,7% d'hommes. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 63,7 % et 91,5 %. En milieu urbain, on compte 43,8 % de femmes en activité pour 75,1 % d'hommes (Tableau 6.1).

6.1.2– Population inactive

La population inactive est de 175 611 personnes et comprend 64 241 hommes et 111 370 Femmes ; soit 63,4 % de femmes et 36,6 % d'hommes. Examinons la situation des inactifs de 5 à 14 ans et celle de 15 ans ou plus.

6.1.2.1 – L'inactifs de 5-14 ans

Dans la région des Cascades, 65,0 % des enfants de moins de 15 ans sont économiquement inactifs. Ils constituent 59,3 % de cette tranche d'âges en milieu rural et 91,5 % en milieu urbain. Par rapport au sexe, on note un taux d'inactivité de 60,9 % chez les garçons et de 69,3 % chez les filles (Tableau 6.1).

6.1.2.2 – L'inactifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, le taux d'inactivité est de 27,0 % chez les personnes de 15 ans ou plus. Il varie de 40,3 % en milieu urbain à 23,3 % en milieu rural. Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'inactivité est plus élevé chez les femmes. Ainsi, pour l'ensemble de cette population, il est de 40 % chez les femmes contre 12,3 % chez les hommes. Cette tendance est maintenue quel que soit le milieu de résidence. En effet, ce sont 37,3 % des femmes et 9,5 % des hommes qui sont inactifs en milieu rural, alors qu'en milieu urbain, ces taux sont respectivement de 56,2 % et 24,9 % (Tableau 6.1).

6.1.3 – Structure par sexe et âge des populations active et inactive de 15 ans ou plus

Dans la région, le taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus est de 73,0 %. Ce taux augmente avec l'âge, passant de 63,4 % à 15 ans à 80,9 % entre 40 et 44 ans, l'âge auquel l'activité est la plus intense. A partir de 45 ans, le taux amorce une décroissance continue qui le situe à 32,7 % au-delà de 75 ans.

Les courbes représentant les taux d'activité (Graphique 6.1) des femmes et des hommes ont la même allure. Cependant, on note que la courbe représentant le taux d'activité des femmes est en dessous de celle des hommes quel que soit l'âge.

Le taux de chômage de la population est de 1,3 % avec un maximum de 2,4 % entre 20 et 24 ans. Les femmes, avec 0,7 % de chômage, sont moins touchées que les hommes (1,8 %). Comme on peut s'en apercevoir, ces niveaux de chômage ne reflètent certainement pas la réalité et cachent le sous-emploi tel qu'il est vécu au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique. Ces résultats sont également liés aux questions posées au RGPH et la période de référence choisie pour la mesure du phénomène.

Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges

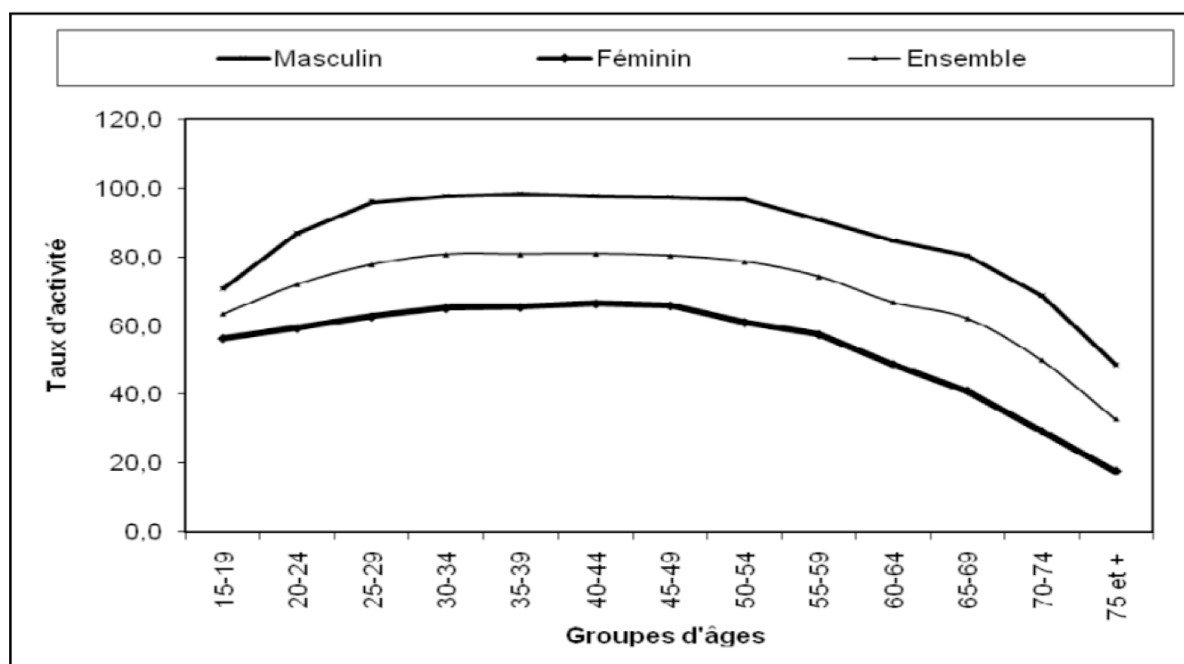


Tableau 6. 2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe

Groupes d'âges	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	70,8	56,3	63,4	2,4	1,1	1,8
20-24	86,8	59,2	72,1	3,3	1,2	2,4
25-29	95,9	62,6	77,8	2,4	0,8	1,7
30-34	97,8	65,0	80,7	1,4	0,4	1,0
35-39	98,3	65,4	80,8	0,9	0,2	0,6
40-44	97,7	66,4	80,9	0,7	0,1	0,5
45-49	97,3	65,8	80,3	0,6	0,1	0,4
50-54	96,7	60,9	78,6	0,6	0,1	0,4
55-59	91,0	57,4	74,3	0,3	0,1	0,3
60-64	84,8	48,7	66,8	0,4	0,3	0,3
65-69	80,3	41,0	62,1	-	-	-
70-74	68,8	29,2	49,9	-	-	-
75 et +	48,6	17,7	32,7	-	-	-
Total	87,7	59,6	73,0	1,8	0,7	1,3

6.2 – POPULATION OCCUPEE

La population des actifs (15 - 64 ans) est de 199 591 personnes, dont 197 008 personnes occupées : soit un taux d'occupation de 98,7 %, légèrement au dessus de la moyenne nationale de cette même tranche d'âges qui est de 97,6 %.

6.2.1 – Occupation principale de la population active

Les actifs occupés sont à 79,5 % dans les activités agro-pastorales, la deuxième catégorie d'occupation concerne «le personnel de service et les vendeurs» (9,7 %). La troisième catégorie regroupe les artisans et les ouvriers (5,2 %). A elles seules, ces trois catégories regroupent 94,4 % des actifs occupés. Au niveau des hommes, 84,3 % d'entre eux sont dans l'agriculture/ l'élevage ou la pêche, 10,5 % dans les services et la vente et 2,2 % sont des ouvriers ou des artisans. Dans la population féminine occupée, 82,0 % sont dans l'agriculture tandis que 5,9 % sont dans les services et la vente, alors que 5,9 % sont des ouvrières ou des artisans.

Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, 24,4 % étaient dans les activités agricoles, 17,6 % dans les services et la vente contre 8,6 % qui étaient cadres subalternes de l'administration.

Tableau 6. 3: Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe

Grands groupes d'occupation	Actifs occupés			Actifs chômeurs			Total actifs
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	
Professions intermédiaires	1,5	0,5	1,1	1,8	1,9	1,8	1,1
Cadres subalternes de l'administration	1,8	0,5	1,3	9,3	5,8	8,6	1,3
Personnel de services et vendeur	7,5	12,5	9,7	16,6	22,1	17,6	9,6
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	77,6	81,9	79,5	24,8	24,0	24,6	78,5
Artisanats, ouvriers	7,2	2,5	5,2	6,4	2,9	5,8	5,1
Ouvriers et employés non qualifiés	1,7	0,5	1,2	6,0	1,9	5,2	1,2
Autres matières et professions	2,6	0,7	1,7	8,0	3,8	7,2	1,7
Sans profession, profession non précisée	0,7	0,9	0,8	27,9	33,7	29,0	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

6.2.2 – Occupation et secteur d'activité

Le secteur d'activité le plus représenté dans la région est le secteur primaire avec 80,3 % de la population occupée; viennent ensuite les secteurs tertiaire (14,5 %) et secondaire (5,2 %) des actifs occupés. Le graphique 6.2 donne une illustration de ces résultats.

La quasi-totalité des activités agricoles relèvent du secteur primaire (99,7 %). Les services et les activités de vente sont pour la plupart du secteur tertiaire (92,8 %) ; alors que plus de la moitié des activités de l'artisanat (53,8 %) sont du secteur secondaire.

Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité

Grands groupes d'occupation	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	79,3	0,1	0,1	79,5
Personnel de services et vendeur	0,1	0,5	9,0	9,7
Artisanats, ouvriers	0,5	2,8	1,9	5,2
Cadres subalternes de l'administration	0,0	0,7	0,5	1,3
Ouvriers et employés non qualifiés	0,1	0,5	0,5	1,2
Professions intermédiaires	0,0	0,1	1,0	1,1
Autres matières et professions	0,1	0,2	1,2	1,4
Sans profession, profession non précisée	0,2	0,3	0,2	0,8
Total	80,3	5,2	14,5	100,0

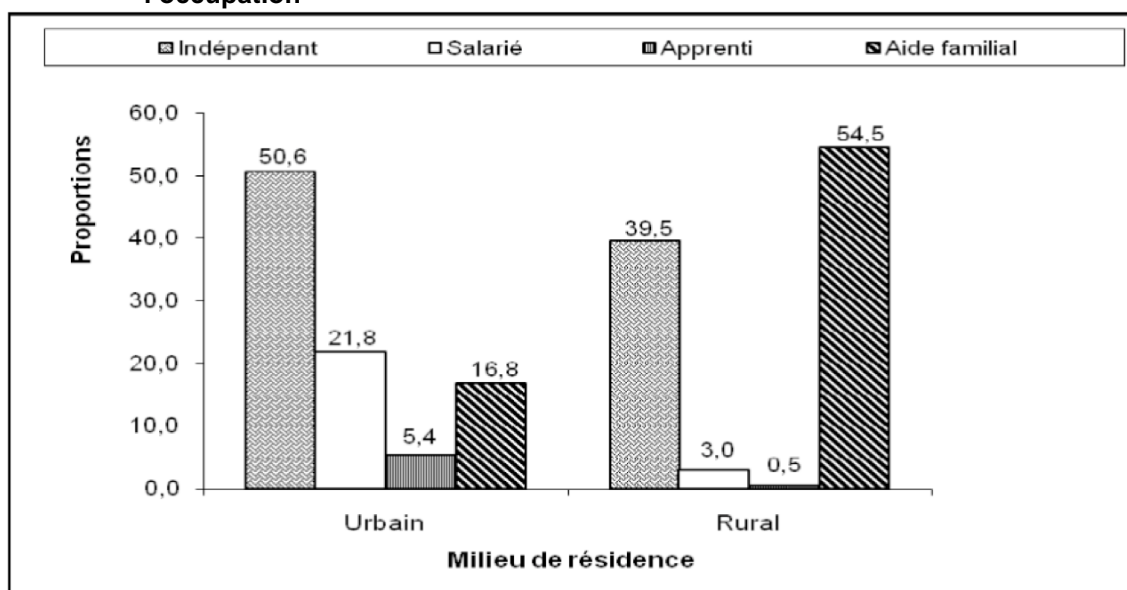
6.2.3.2 – La situation des occupés par milieu de résidence

En milieu urbain, la moitié des actifs occupés sont des travailleurs indépendants. Les salariés représentent 22,2 %, les aides familiaux 16,9 % et les apprentis 5,6 %. Au niveau des hommes, 49,4 % d'entre eux sont des indépendants, 27,6 % des salariés ; 9,3 % des aides familiaux et 7,6 % des apprentis. Dans la population féminine active occupée, plus de la moitié d'entre elles travaillent pour leur propre compte «indépendants», 30,0 % sont des aides familiaux et 13,0 % des salariés (Tableau 6.5).

En milieu rural, plus de la moitié (55,7 %) des actifs occupés sont des aides familiaux et 38,2 % des indépendants. Les salariés représentent 3,1 %. Ces proportions se comprennent dans la mesure où, d'une part, sur les exploitations, en dehors du chef de famille qui est indépendant, les autres membres de la famille sont des aides familiaux (main d'œuvre familiale) y compris les femmes ; d'autre part, les emplois salariés sont rares en milieu rural.

Selon le sexe, on note que 55,8 %, 36,0 % et 5,0 % des hommes sont respectivement des indépendants, des aides familiaux et des salariés ; tandis qu'on dénombre 79,9 % d'aides familiaux et 16,4 % de travailleurs indépendants dans la population féminine. Le graphique 6.2 illustre ces résultats.

Graphique 6.3- Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation



6.3 – ACTIVITE PAR PROVINCE

Cette partie étudie les taux d'activité, d'occupation, de chômage, de dépendance et le rapport de dépendance dans les provinces de la Comoé et de la Léraba.

Tableau 6. 6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province

Provinces	Indicateurs d'activité					Total
	Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux de chômage	Rapport de dépendance	Taux de dépendance	
Comoé	69,7	98,4	1,6	92,8	212,3	407 528
Léraba	84,5	99,8	0,2	110,2	180,1	124 280
Total	73,0	98,7	1,3	96,6	204,0	531 808

6.3.1 – Taux d'activité

Le taux d'activité de la région des cascades rappelons-le est de 73,0 % contre une moyenne nationale de 74,0 %. Il est plus élevé dans la province de la Léraba (84,5 %) que dans celle de la Comoé (69,7 %).

6.3.2 – Taux d'occupation

La grande majorité de la population active est occupée (98,7 %). Le taux d'occupation est de 98,4 % dans la Comoé et atteint 99,8 % dans la province de la Léraba.

6.3.3 – Taux de chômage

Le taux de chômage est très faible dans les Cascades (1,3 %) en comparaison à la moyenne de l'ensemble du pays qui est de 2,4 %. Il est davantage faible dans la Léraba (0,2 %) que dans la Comoé (1,6 %).

Le taux de chômage est plus élevé en milieu urbain (4,7 %) qu'en milieu rural (0,6 %). Dans la Comoé ces taux sont respectivement de 4,8 % et de 0,7 % en milieu urbain et en milieu rural tandis que dans la Léraba, ils sont de 1,6 % et de 0,2% respectivement en milieu urbain et en milieu rural. Comme il est mentionné plus haut, ces taux de chômage très faibles, cachent en réalité le sous emploi de la plupart des actifs occupés dans le secteur informel et parfois dans l'agriculture.

6.3.4 – Rapport de dépendance

Le rapport de dépendance est de 96,6 %. Une personne âgée de 15 ans à 64 ans est donc supposée avoir à sa charge environ un enfant de moins de 15 ans ou une personne âgée de plus de 64 ans. Ce taux est plus faible dans la Comoé (92,2 %) que dans la Léraba (110,2 %).

6.3.5 -Taux de dépendance

Le taux de dépendance est de 204,0 %, c'est-à-dire qu'un actif occupé a, à sa charge deux personnes qui sont soit inactives, soit âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans. Dans la Comoé la charge par actif occupé est de 212,3 % alors qu'elle est de 180,1 % dans la Léraba.

Conclusion

Dans la population de 15 ans ou plus, les actifs représentent 73 %. Le taux d'activité des enfants de 5-14 ans est de 35 %, cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans la région, 79,5 % des actifs occupés sont dans l'agriculture et près de la moitié des actifs occupés sont des aides familiaux. Ceux qui travaillent à leur propre compte (indépendant) sont de 40, 2 % tandis que les salariés ne représentent que 6,4 % de l'ensemble.

CHAPITRE 7 : FECONDITE

Introduction

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long termes. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

Collecte des données

Au recensement de 2006, deux principales questions ont été posées aux femmes résidentes âgées de 10 ans et plus : ces questions concernent « le nombre total d'enfants nés vivants par femme » et le « le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois ». C'est à partir de ces informations que l'étude de la fécondité est faite dans ce chapitre.

Définition des concepts opératoires

Un certain nombre de concepts sont utilisés dans ce chapitre. Pour la compréhension des lecteurs, on rappelle leur définition.

Natalité : la natalité désigne la survenue des naissances vivantes dans une population au cours d'une période de temps. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.

Fécondité : la fécondité désigne la survenance des naissances vivantes dans la sous population féminine en âge de procréer (généralement les femmes âgées de 15-49 ans). Pour un souci de comparaison, on s'intéresse au groupe d'âges 15-49 ans dans cette étude même si la collecte a concerné les femmes âgées de 10 ans et plus.

Taux brut de natalité (TBN) : le taux brut de natalité exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants.

Taux global de fécondité générale (TGFG) : le taux global de fécondité générale exprime le nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer.

Indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites (SNR) : l'indice synthétique de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.

Descendance atteinte à l'âge (x, x+4) : la descendance atteinte exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par une femme de ce groupe d'âges. A la descendance atteinte par âge, se rattache un indice classique, la descendance finale notée D_{50} qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à la mortalité à 50 ans.

7.1 - NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

7.1.1 - Taux brut de natalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, la région des Cascades présente un taux brut de natalité de 47,2 ‰ (45,8 ‰ pour l'ensemble du pays). Il est de 23,5 ‰ chez les garçons contre 23,7 ‰ chez les filles. On note cependant une disparité du taux brut selon le milieu de résidence. En effet, le taux brut de natalité en milieu rural est de 48,9 ‰ contre 30,5 ‰ pour le milieu urbain. Ces résultats se confirment avec le rapport de masculinité qui indique qu'il naît plus de filles que de garçons aussi bien pour l'ensemble de la région qu'en milieu rural alors qu'en milieu urbain, on enregistre un peu plus de naissances masculines que féminines. En effet, il naît 99 garçons pour 100 filles dans l'ensemble de la région, 98 garçons pour 100 filles en milieu rural et 102 garçons pour 100 filles pour le milieu urbain (Tableau 7.1).

Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance

Milieu de résidence	Sexe			Rapport de masculinité
	Garçons	Filles	Total	
Urbain	15,4	15,1	30,5	102
Rural	24,7	24,2	48,9	98
Ensemble	23,5	23,7	47,2	99

7.1.2 - Taux brut de natalité par province

L'examen du tableau 7.2 indique que la province de la Léraba enregistre un peu plus de naissances pour mille habitants que celle de la Comoé. En effet, le taux brut de natalité dans la Léraba est de 47,9 ‰ contre 47,0 ‰ dans la Comoé. Ce taux ne varie presque pas selon le sexe (Tableau 7.2).

Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon la province

Provinces	Sexe		
	Garçons	Filles	Total
Comoé	23,3	23,7	47,0
Léraba	23,9	24,0	47,9
Ensemble	23,5	23,7	47,2

7.2 - FECONDITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle sera appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces éléments nous rapprochent d'une mesure exacte de la force du phénomène car ils éliminent le rôle joué par la taille de la population.

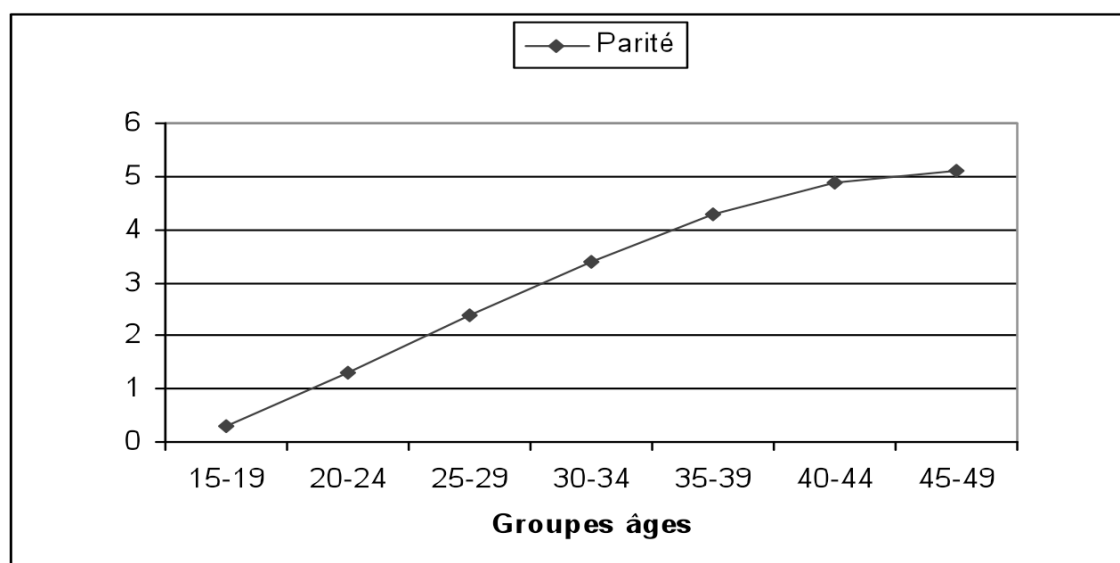
7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée

Après examen du tableau 7.3, on note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0,3 pour les femmes de 15-19 ans à 5,1 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne un enfant de plus en passant d'un groupe d'âges à un autre entre 15 et 40 ans. Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente. Aussi, cette forte fécondité se traduit-elle par le fait que près de 25 % des femmes de 15-19 ans ont eu un ou deux enfants nés vivants. Deux femmes sur trois environ de 20-24 ans ont eu 1 à 3 naissances vivantes, près de 78 % des femmes de 25-29 ans ont eu 1 à 4 enfants nés vivants. Le graphique 7.1 illustre les résultats sur la descendance atteinte par les femmes en âge de procréer.

Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.

Groupes d'âges	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4	5	6 et plus			
15-19	73,7	20,5	4,7	1,0	0,2	-	-	100,0	30 069	0,3
20-24	28,3	31,9	25,4	10,2	3,2	0,8	0,2	100,0	25 622	1,3
25-29	12,4	16,6	24,8	23,3	14,3	6,0	2,7	100,0	21 441	2,4
30-34	8,3	8,5	14,2	19,5	20,2	15,5	13,7	100,0	15 857	3,4
35-39	6,3	5,5	8,9	13,1	17,6	18,3	30,3	100,0	13 263	4,3
40-44	5,1	4,0	7,0	10,5	14,2	17,0	42,1	100,0	10 651	4,9
45-49	5,7	4,2	6,2	9,9	12,8	15,5	45,8	100,0	8 517	5,1

Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée

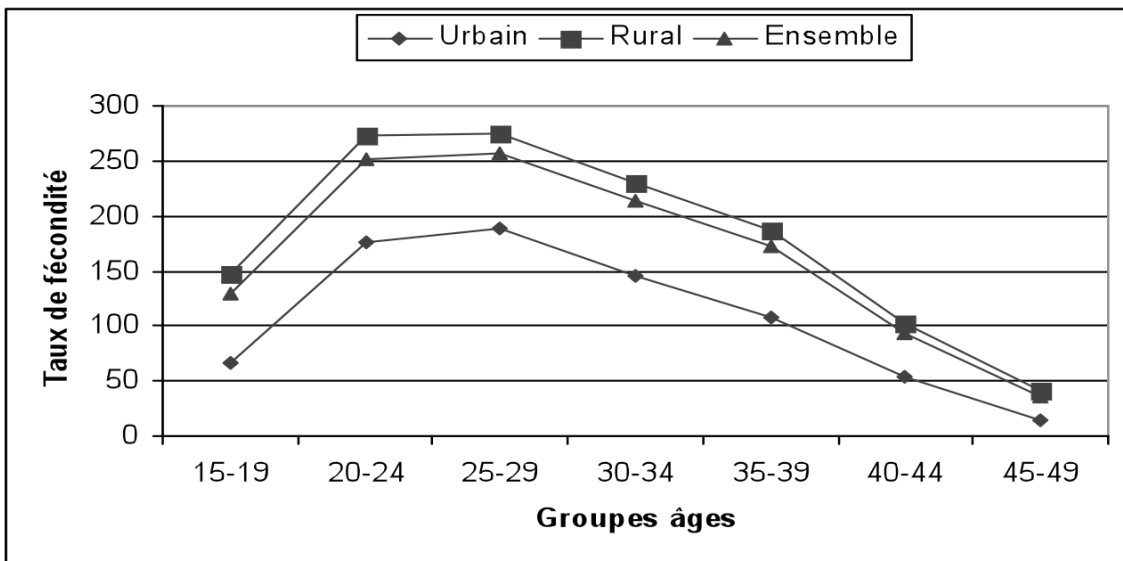


7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment

Le graphique 7.2, représentant la courbe du taux de fécondité est croissante jusqu'à 34 ans et décroissante ensuite. Les femmes âgées de 20-24 ans ; 25-29 ans et 30-34 ans ont les taux de fécondité les plus élevés du moment (supérieurs à 200,0 ‰). Les taux de fécondité compris entre 100 et 200,0 ‰ concernent les femmes des groupes d'âges 15-19 ans et 35-39 ans. Les deux derniers groupes d'âges présentent des taux inférieurs à 100,0 ‰.

Aussi, la région présente-t-elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 182 ‰ et le nombre moyen d'enfants par femme est de 6,2.

Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence



La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âges considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés par rapport au milieu urbain. Ces taux vont de 41,6 ‰ à 274,1 ‰ en milieu rural tandis qu'ils passent de 14,1 ‰ à 187,9 ‰ en milieu urbain. Ainsi, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural est de 6,6 en milieu rural contre 4,3 en milieu urbain (Tableau 7.4).

Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Taux de fécondité		
	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	67,3	148,0	129,6
20-24	176,3	272,6	251,6
25-29	187,9	274,1	257,3
30-34	146,1	230,8	213,6
35-39	107,5	187,0	171,8
40-44	54,6	102,5	92,8
45-49	14,1	41,6	36,1
ISF	4,3	6,6	6,2
TGFG	118,9	198,6	182,0

7.2.3 - Indice synthétique de fécondité par province

Il ressort des résultats du RGPH-2006 que la région présente un niveau de fécondité assez élevé estimé à 6,2 enfants par femme. Ce niveau est relativement plus important dans la Léraba (6,6) que dans la Comoé (6,1).

Conclusion

Au terme de l'analyse des données sur la fécondité, il ressort que le niveau de la fécondité dans la région reste élevé. Le taux brut de natalité est de 47,2 ‰ et varie en fonction du milieu de résidence et de la province de résidence. En effet, le taux brut de natalité est de 48,9 ‰ en milieu rural contre 30,5 ‰ pour le milieu urbain tandis qu'il est de 47,9 ‰ dans la Léraba contre 47,0 ‰ dans la Comoé.

Le nombre d'enfants par femme est de 6,2 enfants par femme pour l'ensemble de la région et varie de 6,6 dans la province de la Léraba à 6,1 dans celle la Comoé.

CHAPITRE 8 : MIGRATION

Introduction

La région des cascades, située dans une zone intermédiaire entre les zones sahélienne et côtière offre des conditions propices au développement d'un certain type d'arboricultures comme les agrumes, les anacardiés et les mangues. De ce fait, elle attire des populations venues des autres parties du Burkina et des pays frontaliers (Côte d'Ivoire, Mali).

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les mouvements des populations à l'intérieur de la région des Cascades, entre la région des Cascades et les autres régions du Burkina Faso et enfin entre cette région et le reste du monde.

Collecte des données

Les questions posées au recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso de 2006 pour saisir les personnes en situation de migration sont les suivantes : « dans quelle commune et province du pays est né(e) (NOM) ? » ; « dans quelle commune et province du pays habitait (NOM) ? » et « est-ce que (NOM) a résidé dans un autre pays de 1996 à 2006 » ? La combinaison de ces questions permet de classer la population en non migrants, migrants durée de vie et migrants récents.

Définition des concepts

En vue de faciliter la compréhension du lecteur, cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre. Dans le cadre de cette étude, on s'intéresse à la migration durée de vie uniquement.

Migration : De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, pays, etc.). De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Migration durée-de-vie : La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

Natifs : Les natifs d'une localité donnée sont les personnes qui sont nées dans cette localité. Dans le cadre de l'analyse de la migration durée de vie, l'on entendra par natifs toute personne résidant dans son lieu de naissance pendant le recensement de 2006. En

particulier, pour cette étude, les natifs désignent les personnes qui sont dans cette région.

Migration inter-provinciale : A l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra-régionale ou interprovinciale. Pour ce chapitre, il s'agit d'analyser les entrées et sorties entre les provinces de la région de la Comoé. Comme l'on s'intéresse à la migration durée de vie, on analysera les mouvements des personnes nés dans une province donnée vers les autres provinces et inversement.

Migration inter régionale : On entend par migration inter régionale tout mouvement migratoire s'effectuant entre les régions du Burkina Faso. Pour ce chapitre, on va examiner les mouvements migratoires entre la région des Cascades et le reste des régions du pays. On compare alors les régions de naissance et la région de résidence (Cascades).

Indice de sortie durée de vie : L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région/province ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région/province.

Indice d'entrée : l'indice d'entrée est la proportion des natifs des autres régions du pays résidant dans la région étudiée par rapport à tous les résidents de la région nés dans le pays.

8.1 - STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION

Au recensement de 2006 du Burkina Faso, aussi bien au niveau national que dans la région des Cascades, l'on comptait environ une personne sur 4 qui ne résidait pas dans son lieu de naissance (tableau 8.1). C'est donc une région qui connaît un phénomène migratoire important. A l'intérieur de la région, on observe une disparité du mouvement migratoire selon les provinces. Ainsi, dans la province de la Comoé, environ 29 personnes sur 100 sont nées hors de ladite province contre 7 personnes environ sur 100 dans la Léraba soit moins du quart que dans la Comoé. La province de la Comoé exerce une attraction plus forte que la Léraba. Les hommes et les femmes sont sensiblement au même niveau de mobilité et ceci peut s'expliquer par le fait que les migrations dans cette région sont généralement des migrations familiales, c'est-à-dire que ce sont des familles qui changent de résidence.

Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population des Cascades par statut migratoire selon la province et le sexe

Statut migratoire	Province de résidence						Ensemble		
	Comoé			Léraba					
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Migrant durée de vie	30,1	28,3	29,2	7,5	7,2	7,4	24,9	23,3	24,1
Natif	69,9	71,7	70,8	92,5	92,8	92,6	75,1	76,7	75,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

8.2 - MIGRATIONS INTER-PROVINCIALES

Ce sous chapitre étudie les échanges migratoires entre les provinces de la région des cascades.

8.2.1- Provinces de départ

L'indice de sortie de la province de la Comoé à l'intérieur de la région est de 0,5 % (ou 0,005). Par opposition, l'indice de rétention vaut 99,5 %, ce qui sous-entend, d'après la définition retenue de la migration durée de vie malgré ses limites, que les natifs de la province de la Comoé migrent peu à l'intérieur de la région (Tableau 8.2). Concernant la province de la Léraba, on retient que l'indice de sortie y est de 3,2 % soit plus de six fois celui de la province de la Comoé. Ainsi, les natifs de cette province sont plus mobiles que ceux de la Comoé. La province de la Léraba apparaît alors comme la principale province de départ des migrations inter-provinciales dans la région.

8.2.2 - Provinces de destination

Les natifs des Cascades résidant dans cette région représentent 93,6 % de l'ensemble des natifs de la région. En d'autres termes, peu de natifs des cascades résident hors de cette région. Les échanges se font entre les deux provinces au détriment de la province de la Léraba.

Par rapport aux provinces de la région, il ressort que 0,5 % des natifs de la comoé résident dans la Léraba et que 3,2 % des natifs de la Léraba résident dans la comoé.

Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région des Cascades

Province de naissance	Province de résidence			Poids (%) des natifs résidant dans la province
	Comoé	Léraba	Total	
Comoé	99,5	0,5	100,0	92,5
Léraba	3,2	96,8	100,0	96,4
Total	71,4	28,6	100,0	93,6

8.3 - MIGRATIONS INTER REGIONALES

L'un des objectifs de cette section est d'analyser les échanges de population entre la région des Cascades et les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région des Cascades ? Où vont les natifs de cette région ?

Les réponses à ces questions sont renseignées dans les sections suivantes.

8.3.1 – Régions de provenance des immigrants

L'on s'intéresse d'abord à l'immigration à l'intérieur du pays afin de mesurer le poids des échanges migratoires entre la région des Cascades et les autres régions du Burkina Faso.

Le tableau 8.3 montre que, outre les natifs de la région qui représentent 82,1 % des résidents, les natifs des Hauts-Bassins (5,4 %), du Nord (4,1 %) et de la Boucle du Mouhoun (3,2 %) sont les plus nombreux dans la région des Cascades. La région des Hauts-Bassins est frontalière des Cascades, ce qui pourrait expliquer en partie ce fait mais pour la région du Nord, des explications peuvent se trouver dans la recherche de la terre fertile ; ce qui n'est peut-être pas le cas pour les ressortissants de la Boucle du Mouhoun, puisque cette région est considérée comme le grenier du Burkina Faso. Les trois principales régions de provenance des immigrants sont donc les régions des Hauts-Bassins, le Nord et la Boucle du Mouhoun.

Tableau 8.3 : Répartition des résidents des Cascades connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance

Région de naissance	Effectif	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	15 789	3,2
Cascades	405 227	82,1
Centre	3 818	0,8
Centre-Est	856	0,2
Centre-Nord	3 723	0,8
Centre-Ouest	4 020	0,8
Centre-Sud	528	0,1
Est	541	0,1
Haut-Bassins	26 708	5,4
Nord	19 874	4,0
Plateau Central	1 259	0,3
Sahel	2 255	0,5
Sud-Ouest	8 909	1,8
Total	493 507	100,0

8.3.2 – Régions de destination des émigrés

A l'instar des populations des autres régions ou pays qui résident dans la région des Cascades, les natifs de celle-ci migrent également vers d'autres régions du Burkina et à l'étranger. Le tableau 8.4 donne la répartition des natifs de cette région selon les régions de destination au Burkina Faso.

Tableau 8.4 Répartition des natifs des Cascades résidant au Burkina selon la région de destination

Région destination	Effectifs	Proportions (%)
Boucle du Mouhoun	1 475	0,3
Cascades	405 227	93,8
Centre	6 881	1,6
Centre-Est	762	0,2
Centre-Nord	314	0,1
Centre-Ouest	754	0,2
Centre-Sud	266	0,1
Est	553	0,1
Haut-Bassins	12 636	2,9
Nord	657	0,2
Plateau Central	208	0,0
Sahel	284	0,1
Sud-Ouest	2 121	0,5
Total	432 138	100,0

Globalement, sur 100 personnes nées dans la région des Cascades et résidant au Burkina Faso, seulement près de 7 partent s'installer dans les autres régions du pays.

On remarque aussi que la région des Hauts Bassins est la principale destination des natifs des Cascades résidant au Burkina (2,9 %). Cette dernière est suivie de la région du Centre (1,6 %). Les autres régions accueillent moins de natifs des Cascades.

Ces mouvements de population ont également lieu entre la région des Cascades et d'autres pays. Cette analyse fera l'objet de la section suivante.

8.4 – ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

Cette section met en exergue les mouvements de population entre la région des Cascades et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région des Cascades et les pays de destination des natifs de cette région sont examinés.

8.4.1 – Pays de naissance des immigrants

Le tableau 8.5 fournit des informations sur le lieu de naissance des personnes nées hors du Burkina et résidant dans la région des Cascades au moment du recensement général de la population et de l'habitation de 2006.

De ce tableau, l'on observe que la grande majorité des résidents de la région des Cascades nés hors du Burkina Faso sont natifs de la Côte d'Ivoire. En effet, sur 100 personnes nées hors du Burkina Faso et résidant dans la région des Cascades, près de 90 personnes sont nées en Côte d'Ivoire. Ce pays est suivi de loin par le Mali où 5,8 % des résidents des Cascades sont nés. Les mêmes conclusions sont faites lorsque l'on analyse ces résultats au niveau des provinces de la région des Cascades.

Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents des Cascades nés hors du Burkina selon le lieu de naissance

Pays de naissance	Provinces de résidence 2006		
	Comoé	Léraba	Total
Côte d'Ivoire	91,0	81,6	89,8
Mali	4,9	12,0	5,8
Niger	0,9	3,7	1,2
Ghana	1,1	0,3	1,0
Autres pays CEDA0	1,7	2,2	1,7
Autres pays d'Afrique	0,3	0,2	0,3
Pays autres continents	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

8.4.2 – Pays de destination des émigrés

Le Burkina Faso est reconnu comme un pays à forte émigration, essentiellement à destination de la Côte d'Ivoire. Qu'en est-il de la région des Cascades qui est une zone frontalière du Burkina Faso avec ce pays ? Le tableau 8.6 apporte des éléments de réponse à cette interrogation.

On remarque à travers les indicateurs fournis par ce tableau que les pays traditionnels d'émigration (Côte d'Ivoire, Mali, Ghana) des Burkinabè n'ont pas changé. En effet, la Côte d'Ivoire est la principale destination des Burkinabè où plus de 91 % des émigrés y vont. Ce pays est suivi du Mali qui accueille 5,2 % des émigrés de la région des Cascades. La proximité de ces deux pays par rapport à cette région serait à l'origine de ce mouvement d'émigration dans ces pays. Ainsi les principales destinations des émigrés de la région des Cascades sont la Côte d'Ivoire et le Mali.

Tableau 8.6 Répartition des émigrés des Cascades par pays de destination

Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	6 160	91,6
Mali	349	5,2
Niger	12	0,2
Ghana	45	0,7
Autres pays CEDEAO	62	0,9
Autres pays Afrique	39	0,6
Pays autres continents	47	0,7
ND	8	0,1
Total	6 722	100,0

Ces émigrés, originaires des Cascades, partent des différentes provinces de cette région. L'ampleur des départs est différente d'une province à autre comme l'indique le tableau 8.7.

Tableau 8.7 : Répartition des émigrés des Cascades par pays de destination selon la province d'origine

Pays de destination	Comoé		Léraba	
	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	4 581	91,7	1 579	91,4
Mali	214	4,3	135	7,8
Niger	12	0,2	0	0,0
Ghana	44	0,9	1	0,1
Autres pays CEDEAO	56	1,1	6	0,3
Autres pays Afrique	35	0,7	4	0,2
Pays autres continents	47	0,9	0	0,0
ND	5	0,1	3	0,2
Total	4 994	100,0	1 728	100,0

Il ressort que les principales destinations des émigrés ne changent pas. La Côte d'Ivoire accueille plus de 90 % des émigrés de chaque province des Cascades résidant à l'étranger. On note par ailleurs que les émigrés de la Léraba vont plus au Mali (7,8 %) que ceux de la Comoé (4,3 %). Ceci s'expliquerait par la proximité de la Léraba du Mali par rapport à la Comoé.

Conclusion

L'étude de la migration dans la région des Cascades a montré que 24 % environ des résidents de cette région ne sont pas des natifs (migrants durée de vie). Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. Concernant le premier cas, on observe que ceux-ci viennent essentiellement des Hauts-Bassins, du Nord et de la Boucle du Mouhoun. Pour le second cas, il ressort que près de 90 % des résidents qui viennent de l'extérieur sont nés en Côte d'Ivoire et 6 % environ sont nés au Mali.

La migration inter-provinciale dans la région se fait principalement de la province de la Léraba vers la Comoé car la deuxième province n'échange que 0,5 % de ses natifs contre 3,2 % pour la Léraba.

Concernant la migration à l'intérieur du pays (émigration), on retient que la destination privilégiée des natifs de cette région résidant au Burkina est la région des Hauts-Bassins qui accueille 2,9 % de ceux-ci. Cette région est suivie du Centre qui accueille 1,6 % des natifs de la région des Cascades résidant au Burkina Faso. Au titre de l'émigration internationale de la région des Cascades, il apparaît que la destination privilégiée des ressortissants de cette zone est la Côte d'Ivoire qui reçoit plus de 91 % de cette population. Ce pays est suivi du Mali qui accueille 5,2 % des ressortissants des Cascades résidant à l'étranger.

CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

Introduction

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne vivant avec un handicap. Plusieurs textes juridiques ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe de personnes vulnérables.

Au titre des textes juridiques, on peut noter:

La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ;

Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ;

Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées.

Par ailleurs, on peut énumérer plusieurs autres textes qui ne visent pas seulement la personne vivant avec un handicap mais par leurs dispositions, lui confèrent certains droits. Il y a pour ce faire la constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

En ce qui concerne les projets et programmes, on compte environs 350 Associations et ONG nationales et internationales parmi lesquelles handicap international, la fédération Burkinabè des associations pour la promotion des personnes handicapés (FEBAH), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'association Etre Comme Les Autres (ECLA) qui mènent des actions visant à améliorer le bien-être de ces personnes.

Collecte des données

Pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et projets visant aussi bien l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap que la prévention du handicap, il s'avère indispensable de disposer d'informations fiables et à jour. Cependant, les statistiques concernant cette frange de la population sont insuffisantes voire inexistantes au niveau national et plus encore dans les entités géographiques plus petites (région, provinces, communes). C'est pourquoi, le recensement de 2006 a collecté des informations en vue de combler ce déficit.

La question « (nom) souffre –t-il d'un handicap quelconque ? » du questionnaire du RGPH de 2006 a permis de collecter les informations sur le handicap au Burkina. Pour recueillir les données de cette question, les agents recenseurs devaient faire preuve de tact en posant la question afin de ne pas choquer les personnes concernées. Les réponses possibles de la question sont :

- 0- aucun handicap
- 1- handicap du membre supérieur
- 2- handicap du membre inférieur
- 3- déficient mental
- 4- aveugle
- 5- sourd/muet
- 6- autres handicap

La réponse « aucun handicap », est mentionnée pour les personnes qui ne souffrent d'aucune infirmité. Si un individu souffre de plusieurs handicaps, il est retenu le principal. En ce qui concerne les handicaps ne faisant pas partie de la liste de ceux proposés comme réponse, ils sont classés dans « autres handicaps ».

Définitions des concepts

Handicap

Selon l'OMS, le handicap est « un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux, culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle ». Cette définition étant plus globale et prenant en compte l'aspect social n'a pas été pris en compte au cours du recensement (RGPH-1996).

Pour le RGPH 2006 le handicap a été défini comme « une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances peuvent être congénitales ou acquises ». Ainsi, le déficient mental est toute personne atteinte de trouble et de désordres mentaux (fou/folles) ou toute personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathie).

9.1 – NATURE DU HANDICAP

La région des Cascades compte 5 213 personnes vivant avec un handicap, soit un pourcentage de (1,0 %) de la population totale (Tableau 9.1).

La distribution par sexe de cette population montre qu'au sein des hommes il y a plus de personnes vivant avec un handicap (1,1 %) que chez les femmes (0,8 %). Il existe aussi une disparité selon le milieu de résidence. On compte en milieu rural, 1 % de personnes vivant avec un handicap (0,9 % de femmes et 1,2 % d'hommes). Cette proportion n'est que 0,8 % en milieu urbain (0,7 % de femmes et 0,9 % d'hommes).

Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Nature du handicap	Urbain			Rural			Ensemble	
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.
Aucun	99,1	99,3	99,2	98,8	99,1	99,0	98,9	99,2
Vit avec	0,9	0,7	0,8	1,2	0,9	1,0	1,1	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	51 743	50 669	102 412	209 625	219 771	429 396	261 368	270

Il apparaît que les proportions de personnes vivant avec un handicap chez les hommes sont plus importantes que chez les femmes et ce, quel que soit le milieu de résidence. Cette variation est peut-être imputable aux activités spécifiques menées par les hommes et les femmes. Par ailleurs, la prévalence du handicap en milieu rural est plus forte que celle du milieu urbain. En effet, 84,2 % des personnes vivant avec un handicap vivent en milieu rural contre 15,8 % en milieu urbain. Cette situation serait due aux maladies handicapantes comme l'onchocercose qui a longtemps fait des victimes dans les campagnes, la poliomyélite et la méningite qui ont plus de conséquence chez les ruraux à cause de l'absence de soins ou de la lenteur pour recourir aux soins en cas d'affections.

9.2 –TYPE DU HANDICAP

La répartition de la population des personnes vivant avec un handicap selon le type d'handicaps permet de connaître les niveaux de prévalence des différents handicaps et de les situer selon le milieu de résidence.

En analysant le phénomène au niveau de la région, Il ressort que parmi les personnes atteintes d'handicap, les plus nombreux sont les handicapés du membre inférieur qui représentent 27,2 % de l'ensemble. Ils sont suivis par les aveugles (16,8 %), les sourds/muets (12,1 %), les personnes touchées par la « déficience mentale » (11,5 %), puis les handicapés de membre supérieur (11,3 %).

Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap

Milieu de résidence	Sexe	Type du Handicap						Total	Effectifs
		Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficience mentale	Aveugle	Sourd/muet	Autres		
Urbain	Masc.	9,7	38,7	11,7	13,6	11,0	15,3	100,0	463
	Fém.	10,6	34,8	15,6	14,2	10,9	13,9	100,0	359
	Total	10,1	37,0	13,4	13,9	11,0	14,7	100,0	822
Rural	Masc.	11,2	24,8	10,0	19,0	11,7	23,3	100,0	2 499
	Fém.	12,0	26,3	12,5	15,1	13,0	21,2	100,0	1 892
	Total	11,6	25,4	11,1	17,3	12,3	22,4	100,0	4 391
Ensemble	Masc.	11,0	26,9	10,3	18,2	11,6	22,0	100,0	2 962
	Fém.	11,8	27,6	13,0	15,0	12,6	20,0	100,0	2 251
	Total	11,3	27,2	11,5	16,8	12,1	21,2	100,0	5 213

Masc. = Masculin ; Fém. = Féminin

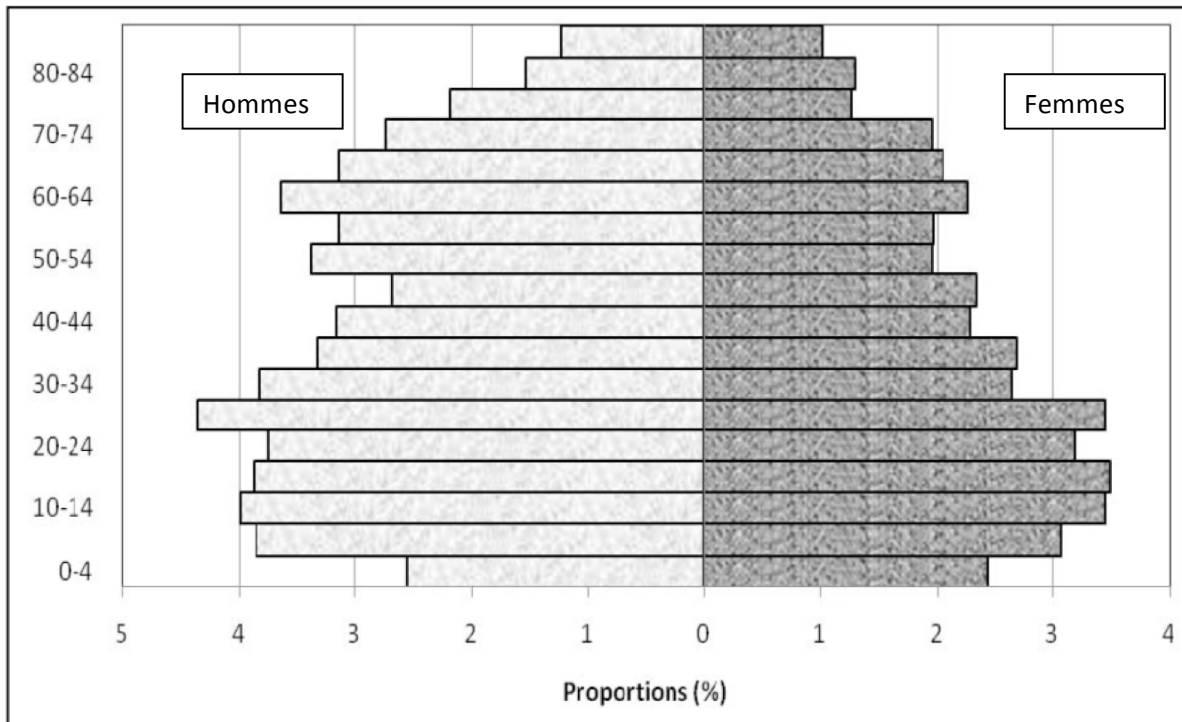
Les résultats de l'analyse par milieu de résidence conduisent aux mêmes conclusions que celles au niveau régional.

9.3 – STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La connaissance de la structure par âge et par sexe de la population des personnes vivant avec un handicap, peut aider à mener des actions ciblées. En effet, les besoins des femmes sont différents de ceux des hommes et ceux des enfants différents de ceux adultes.

La pyramide des âges de la population des personnes vivant avec un handicap de la région des cascades est très différente de celle de la population régionale. On a une structure par âge très perturbée et à dominance masculine.

L'analyse détaillée de la pyramide montre que les enfants de moins de cinq ans sont peu nombreux. Cela est certainement dû au fait qu'ils ne soient pas suffisamment exposés au risque de maladies handicapantes. Au-delà de cet âge, la structure est assez perturbée sans qu'on ne puisse dire quelles en sont les causes.

Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées.

Il ressort aussi bien de la pyramide des âges que du tableau 9.3, qu'il y a plus d'hommes vivant avec un handicap que de femmes à tous les âges. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont certainement plus exposés que les femmes à certains risques.

Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Effectif des personnes vivant avec un handicap			Proportions des personnes vivant avec un handicap		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	133	127	260	2,6	2,4	5,0
5-9	201	160	361	3,9	3,1	6,9
10-14	208	180	388	4,0	3,5	7,4
15-19	202	182	384	3,9	3,5	7,4
20-24	195	166	361	3,7	3,2	6,9
25-29	227	180	407	4,4	3,5	7,8
30-34	199	138	337	3,8	2,7	6,5
35-39	173	140	313	3,3	2,7	6,0
40-44	165	119	284	3,2	2,3	5,5
45-49	140	122	262	2,7	2,3	5,0
50-54	176	102	278	3,4	2,0	5,3
55-59	164	103	267	3,2	2,0	5,1
60-64	190	118	308	3,6	2,3	5,9
65-69	164	107	271	3,2	2,1	5,2
70-74	143	102	245	2,7	2,0	4,7
75-79	114	66	180	2,2	1,3	3,5
80-84	80	68	148	1,5	1,3	2,8
85 et +	64	53	117	1,2	1,0	2,2
ND	24	18	42	0,5	0,4	0,8
Total	2 962	2 251	5 213	56,8	43,2	100,0
âge moyen	53,1	38,1	39,4	-	-	-
âge médian	38,8	34,4	36,4	-	-	-

La répartition selon l'âge de la population des personnes vivant avec un handicap montre que leur âge moyen est de 39 ans et que plus de la moitié de cette population a moins de 36,5 ans. Ces indicateurs se présentent différemment selon le sexe. En effet, les personnes de sexe féminin vivant avec un handicap sont plus jeunes que celles du sexe masculin. L'âge moyen chez les femmes est de 38,1 ans contre 53,1 ans chez les hommes tandis que l'âge médian est respectivement de 34,4 ans et 36,4 ans. Ces résultats montrent que les handicaps sont en grande partie une affaire des personnes d'âge adulte.

Lorsqu'on considère des groupes d'âges spécifiques, on constate que : la population préscolaire représente 2,7 %, la population scolaire (6-12 ans) 13,5 %, la population des moins de 15 ans 20,7 % ; alors que la population féminine en âge de procréer constitue 20,1 % et celle en âge de travailler (15-64 ans) regroupe 61,4 % personnes vivant avec un handicap.

9.4 – REPARTITION SPATIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La province de la Comoé qui regroupe une grande partie de la population de la région compte également 75,1% des personnes vivant avec un handicap. Quant à la province de la Léraba, elle compte 1 296 personnes vivant avec un handicap soit 24,9 % du total. Ainsi, la répartition par province des personnes vivant avec un handicap est semblable à celle de la population des cascades : trois quarts de la population des cascades dans la Comoé et trois quarts des personnes vivant avec un handicap dans la même province.

Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap

Provinces	Type du handicap						Total	Effectifs
	Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficiência mentale	Aveugle	Sourd/ muet	Autres		
COMOE	12,3	27,3	11,2	16,3	11,3	21,5	100,	3 917
LÉRABA	8,26	26,93	12,35	18,21	14,27	19,98	100,	1 296
Total	11,32	27,24	11,45	16,78	12,05	21,16	100,	5 213

D'une manière générale, quelle que soit la province, deux principaux handicaps se dégagent. Il s'agit des handicaps de membre inférieur et de la « non voyance ». En considérant la population des personnes vivant avec un handicap, les personnes atteintes de ces handicaps représentent respectivement 27,3 % et 16,3 % dans la Comoé. Dans la Léraba, elle regroupe 34,8 % et 12,8 % de la même sous population. La modalité « autres handicaps » est assez importante dans chacune des provinces : 21,6 % dans la Comoé et 37,7 % dans la Léraba.

Conclusion

La population des personnes vivant avec un handicap compte 5 213 individus dans la région des Cascades. Les types d'handicaps les plus rencontrés sont le handicap des membres inférieurs, le handicap de la vue et le handicap des membres supérieurs. Cette classification reste la même selon le milieu de résidence, le sexe, la province ou même la commune. Les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les personnes vivant avec un handicap. Dans sa majorité, cette population a un âge supérieur à 36 ans même si en générale, les femmes sont plus jeunes que les hommes.

Au terme de cette analyse, il est évident que toutes les informations sur les personnes vivant avec un handicap de la région ne sont pas fournies. Cependant, les principales caractéristiques de ces personnes sont connues et il est désormais possible de mener des actions décentralisées dans la région des cascades en faveur de cette population vulnérable.

CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Introduction

Le fonctionnement de l'état civil dans les pays en développement et particulièrement en Afrique est connu défectueux. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonnes qualités à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés.

Collecte des données

La question qui a été posée lors du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il un acte de naissance » ? Dans le manuel de l'agent recenseur, il a été demandé à chaque agent de considérer toutes les personnes présentant un document dont l'obtention nécessite l'acquisition d'un acte de naissance : la pièce d'identité nationale, le permis de conduire, etc. La question comporte quatre modalités : oui, non, ne sait pas et non déclaré.

Définition des concepts

Les concepts utilisés dans ce chapitre ne souffrent d'aucune incompréhension puisqu'il s'agit de la possession d'un acte de naissance, du milieu de résidence, du sexe, des entités administratives qui sont par ailleurs définis dans ce document.

Ce chapitre examine la répartition de la population résidente des Cascades par statut de possession d'un acte de naissance selon le sexe et le milieu de résidence et s'intéresse particulièrement aux enfants de moins de 5 ans. Une analyse différentielle est faite selon le niveau d'instruction.

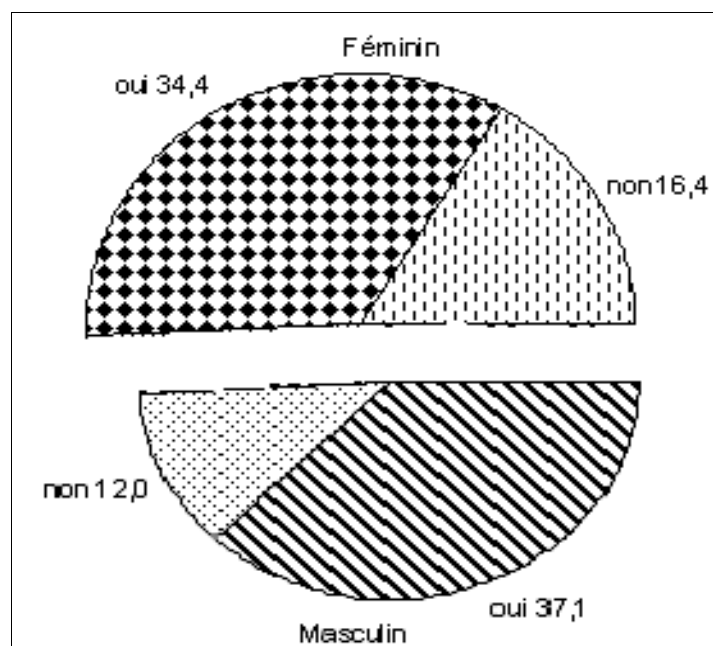
10.1 - DONNEES GLOBALES

Sur les 531.808 résidents interrogés, 368 695 ont répondu avoir un acte de naissance, 146 611 ont répondu n'avoir pas un acte de naissance, 7 018 personnes ne savaient pas si elles avaient un acte de naissance et 9 484 n'ont rien répondu. Les effectifs des deux dernières modalités : « Ne sait pas et Non déclarés » ne représentant que 3,1 % de la population, ont été répartis proportionnellement aux deux autres.

Ainsi, dans la région des Cascades, 71 personnes environ sur 100 possèdent un acte de naissance (37 hommes contre 34 femmes). Ceux qui n'en possèdent pas représentent 28,5 % de la population. Par rapport à chaque sexe, ce sont 75,5 % des hommes qui possèdent un acte de naissance contre 67,7 % de femmes. Cet écart peut s'expliquer entre autres par le fait que les hommes, se déplaçant plus hors de leur sphère de résidence que les femmes, ont plus besoin de pièces pour justifier leur identité.

Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	75,5	24,5	100,0
Féminin	67,7	32,3	100,0
Total	71,5	28,5	100,0

Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance

Une attention particulière est portée sur les enfants de moins de cinq ans qui s'approchent de l'âge scolaire. A cet effet, le tableau 10.2 révèle que 56 enfants environ de moins de cinq ans sur 100 possèdent un acte de naissance. A ce niveau, les garçons (56,5 %) sont plus nombreux que les filles (55,0 %) à posséder un acte de naissance. Ces résultats traduisent un dysfonctionnement du système d'état civil dans la région des Cascades, comme au niveau du pays. En effet, l'enregistrement des enfants à l'état civil ne concerne qu'une partie de la population et l'autre partie obtient des jugements supplétifs auprès des tribunaux départementaux et d'arrondissement.

Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	56,5	43,5	100,0
Féminin	55,0	45,0	100,0
Total	55,7	44,3	100,0

Ces différences peuvent-elles s'observer entre milieu urbain et milieu rural ? Dans chaque milieu entre homme et femme ? C'est à ces questions que la section 10.2 apporte des éléments de réponse.

10.2 - MILIEU DE RESIDENCE ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Dans le milieu urbain, 96,9 % des résidents possèdent un acte de naissance. Dans ce milieu, la répartition des individus par sexe selon la possession d'un acte de naissance révèle que 97,6 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 96,2 % de femmes (Tableau 10.3).

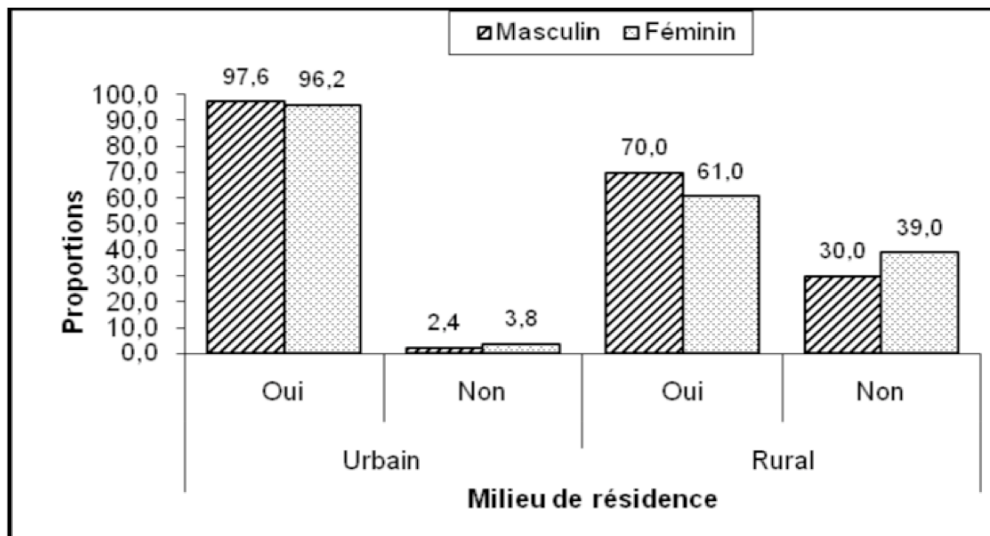
Dans le milieu rural, 65,4 % des résidents ont un acte de naissance. Le niveau de la possession est alors plus bas que dans le milieu urbain comme il fallait s'y attendre car le système d'état civil est plus développé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. De plus, 70,0 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 61,0 % des femmes qui en possèdent. Dans ce milieu l'écart entre femme et homme en matière de possession d'acte de naissance est de 9 points et est plus considérable dans ce milieu que dans le milieu urbain. Ce sont des résultats qui peuvent s'expliquer par le rôle que les parents assignent à la femme et à l'homme dans ce milieu ou par la proximité d'un centre d'état civil.

Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe

Milieu de résidence	Sexe	Possession d'un acte de naissance			
		Oui	Non	Total	Effectifs
Urbain	Masculin	97,6	2,4	100,0	51 743
	Féminin	96,2	3,8	100,0	50 669
	Total	96,9	3,1	100,0	102 412
Rural	Masculin	70,0	30,0	100,0	209 625
	Féminin	61,0	39,0	100,0	219 771
	Total	65,4	34,6	100,0	429 396
Ensemble	Masculin	75,5	24,5	100,0	261 368
	Féminin	67,7	32,3	100,0	270 440
	Total	71,5	28,5	100,0	531 808

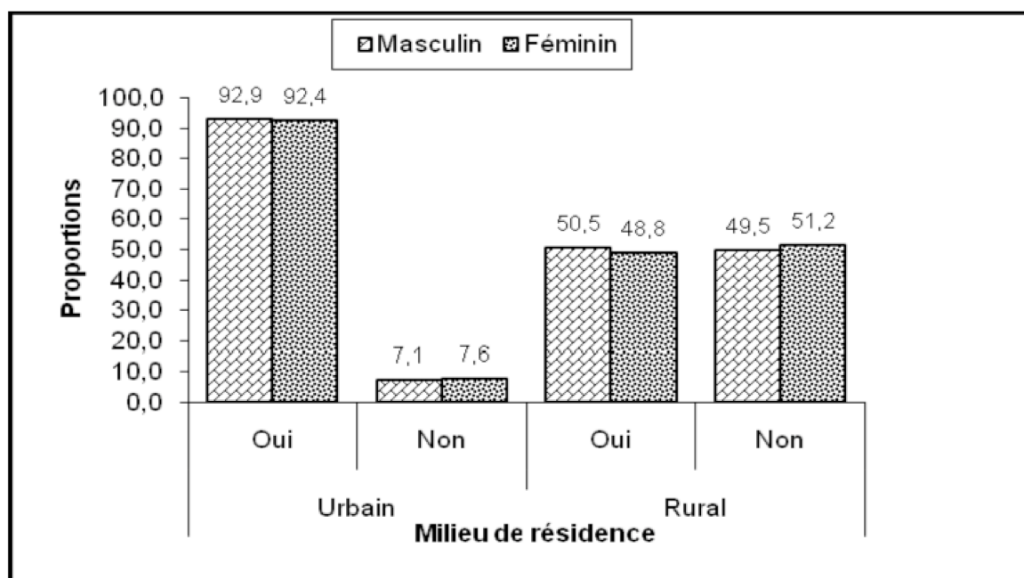
L'illustration du niveau de la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe est donnée par le graphique 10.2. Les conclusions tirées précédemment sont bien lisibles sur ce graphique.

Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



Concernant la possession d'un acte de naissance pour les enfants de moins de cinq dans la région des Cascades, il est essentiel de noter qu'au moins 92 % des garçons et filles possèdent des actes de naissance dans le milieu urbain contre respectivement 50,5 % et 48,8 % pour les garçons et les filles dans le milieu rural (graphique 10.3).

Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



10.3 - NIVEAU D'INSTRUCTION ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Parmi les éléments essentiels qui constituent le dossier d'inscription à l'école primaire, figure l'acte de naissance. C'est un élément essentiel qui permet de savoir si l'enfant est dans les conditions d'âge officiel de scolarisation. Ceci implique que les personnes n'ayant pas d'acte de naissance auront des difficultés à s'inscrire à l'école classique. Cette section a pour objectif d'établir les éventuelles relations qui pourraient exister entre la possession d'acte de naissance et le niveau d'instruction. Le tableau 10.4 ci-après fournit des éléments d'information sur ces relations.

Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance

Niveau d'instruction	Sexe	Possession d'un acte de naissance		
		Oui	Non	Total
Sans niveau	Masculin	68,3	31,7	100,0
	Féminin	61,3	38,7	100,0
	Total	64,5	35,5	100,0
Maternel	Masculin	100,0	0,0	100,0
	Féminin	100,0	0,0	100,0
	Total	100,0	0,0	100,0
Primaire	Masculin	100,0	0,0	100,0
	Féminin	100,0	0,0	100,0
	Total	100,0	0,0	100,0
Secondaire	Masculin	100,0	0,0	100,0
	Féminin	100,0	0,0	100,0
	Total	100,0	0,0	100,0
Supérieur	Masculin	100,0	0,0	100,0
	Féminin	100,0	0,0	100,0
	Total	100,0	0,0	100,0
Total	Masculin	77,5	22,5	100,0
	Féminin	68,8	31,2	100,0
	Total	73,1	26,9	100,0

Dans la région des Cascades, 26,9 % de la population de 3 ans et plus ne possèdent pas un acte de naissance (73,1 % en possèdent). En comparant cette possession d'acte de naissance par sexe, on constate que les garçons sont ceux qui possèdent le plus un acte de naissance soit plus de 3 garçons sur 4 qui possèdent ce document d'état civil. Par contre chez les filles, on note que deux filles sur 3 ont un acte de naissance (environ 1/3 des filles n'ont pas un acte de naissance).

En considérant les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, il ressort que, une personne sur 3 ne possède pas un acte de naissance. Parmi ces personnes, on retrouve des enfants de moins de sept ans qui rencontreraient des difficultés à l'inscription à l'école si des dispositions ne sont pas prises pour qu'ils puissent avoir des actes de naissance.

Par ailleurs, environ 65 % de la population des sans niveau possède un acte de naissance. Ceci leur permet éventuellement de s'inscrire dans une école si les conditions d'âge sont requises ou de bénéficier d'autres services nécessitant la possession d'un acte de naissance. En mettant en relation la possession d'un acte de naissance et le sexe, on

remarque là encore que les filles sont celles qui possèdent le moins ce document. En effet, sur 100 filles n'ayant aucun niveau d'instruction, 38,7 % ne possèdent pas un acte de naissance soit environ une fille sur 3. Pour les garçons, ce sont 3 sur 10 qui n'en possèdent pas.

A partir des niveaux d'instruction maternel jusqu'au supérieur, la possession d'un acte de naissance devient quasiment une réalité pour tous.

Il serait intéressant que l'on examine ce résultat pour les enfants de 6 ans qui, officiellement sont autorisés à s'inscrire au primaire.

Le tableau 10.5 révèle que pour ces enfants, il y a environ 38 enfants sur 100 qui ne possèdent pas un acte de naissance (61,7 % en possède). Ainsi, si la possession d'acte de naissance est une nécessité pour s'inscrire au primaire, tous ces enfants qui n'ont pas d'acte de naissance à 6 ans, auront du mal à s'inscrire au CP1 à l'âge de 6 ans. Par conséquent, ils contribueront à augmenter la population des sans niveau ou dans le meilleur des cas à diminuer le taux net de scolarisation au primaire (mais augmenteraient le taux brut de scolarisation).

Les filles et garçons de cet âge sont quasiment au même niveau de possession d'acte de naissance que dans l'ensemble.

Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance

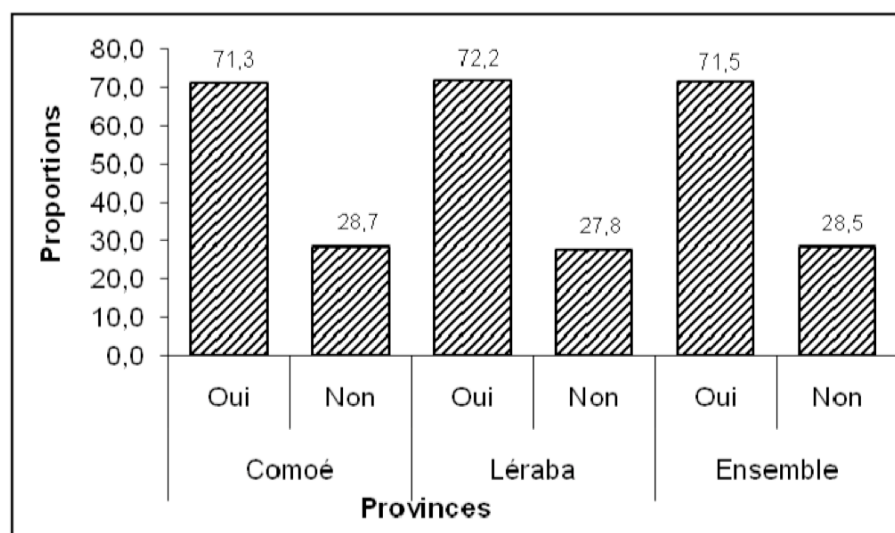
Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	61,7	38,3	100,0
Féminin	59,7	40,3	100,0
Total	60,7	39,3	100,0

10.4 - ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE

L'examen des indicateurs du tableau 10.6 révèle dans la globalité que les deux provinces de la région des Cascades ont quasiment le même niveau de possession d'acte de naissance soit 71,3 % pour la Comoé et 72,2 % pour la Léraba. Les personnes ne possédant pas un acte de naissance représentent au moins le quart de la population dans chaque province. Le graphique 10.6 illustre ces résultats au niveau provincial.

Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance

Province résidence 2006	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Comoé	71,3	28,7	100,0
Léraba	72,2	27,8	100,0
Total	71,5	28,5	100,0

Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.

10.5 – POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COMMUNES

Etant donné qu'en général les services d'état civil sont installés dans les communes (mairies), il serait alors intéressant de s'interroger sur la possession d'un acte de naissance dans ces communes. Ceci fait l'objet de cette section.

10.5.1 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de la Comoé

Le tableau 10.7 montre que, quelle que soit la commune considérée, une personne au moins sur deux possède un acte de naissance.

Les communes urbaines de Banfora et de Niangoloko, la commune de Bérégadougou sont celles où l'on trouve les plus grandes proportions de personnes possédant un acte de naissance (plus de 90 %). Ces communes sont suivies de la commune rurale de Banfora, des communes de Moussodougou, Soubakaniedougou avec respectivement 78,5 % ; 77,3 % et 74,3 % des résidents de ces communes qui possèdent un acte de naissance. La commune de Sidéradougou a la plus faible proportion de résidents (49,6 %) possédant un acte de naissance.

Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population de la Comoé par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes de la Comoé	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Commune rurale Banfora	78,5	21,5	100,0
Bérégadougou	96,9	3,1	100,0
Mangodara	56,7	43,3	100,0
Moussodougou	77,3	22,7	100,0
Niangoloko	66,6	33,4	100,0
Ouo	52,6	47,4	100,0
Sidéradougou	49,6	50,4	100,0
Soubakaniedougou	74,3	25,7	100,0
Tiefora	65,0	35,0	100,0
Commune urbaine Banfora	97,6	2,4	100,0
Commune urbaine Niangoloko	94,7	5,3	100,0
Total	71,3	28,7	100,0

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note que les communes urbaines de Banfora et de Niangoloko, la commune de Bérégadougou sont toujours en tête avec des proportions respectives de 95,3 %, 84,8 % et 92,3 % de cette catégorie de résidents qui possèdent ce document (Tableau 10.8). Le plus faible niveau d'enregistrement est encore observé dans la commune de Sidéradougou (23,1 %). En d'autres termes, dans la commune de Sidéradougou, plus de 76 enfants de moins de cinq ans sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance.

Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes de la Comoé	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Commune rurale Banfora	68,4	31,6	100,0
Bérégadougou	92,3	7,7	100,0
Mangodara	36,1	63,9	100,0
Moussodougou	62,6	37,4	100,0
Niangoloko	44,0	56,0	100,0
Ouo	30,6	69,4	100,0
Sidéradougou	23,1	76,9	100,0
Soubakaniedougou	71,8	28,2	100,0
Tiefora	45,9	54,1	100,0
Commune urbaine Banfora	95,3	4,7	100,0
Commune urbaine Niangoloko	84,8	15,2	100,0
Total	52,7	47,3	100,0

10.5.2 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de la Léraba

Dans les communes de cette province, la proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune urbaine de Sindou (95,6 %) (Tableau 10.9). Les communes de Loumana, Wolonkolo, Kankalaba, Douna ont plus de 70 % de leurs résidents qui possèdent un acte de naissance. La plus faible proportion de résidents possédant un acte de naissance est constatée dans la commune rurale de Sindou (62,2 %).

Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population de la Léraba par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes de la Léraba	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Dakoro	70,7	29,3	100,0
Douna	71,5	28,5	100,0
Kankalaba	75,6	24,4	100,0
Loumana	81,5	18,5	100,0
Niankorodougou	69,5	30,5	100,0
Ouleni	63,4	36,6	100,0
Commune rurale Sindou	62,2	37,8	100,0
Wolonkolo	74,9	25,1	100,0
Commune urbaine Sindou	95,6	4,4	100,0
Total	72,2	27,8	100,0

Le tableau 10.10 révèle que c'est la commune urbaine de Sindou qui occupe toujours le premier rang par la possession d'un acte de naissance. Elle est suivie des communes de Loumana, Niankorodougou où plus de 70 % des enfants de moins de cinq ans possèdent un acte de naissance. La commune de Ouléni occupe le dernier rang dans cette province avec plus de 60 % des enfants de moins de cinq ans qui n'ont pas un acte de naissance.

Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq de la Léraba par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes de la Léraba	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Dakoro	58,5	41,5	100,0
Douna	61,5	38,5	100,0
Kankalaba	58,6	41,4	100,0
Loumana	83,0	17,0	100,0
Niankorodougou	70,1	29,9	100,0
Ouleni	39,8	60,2	100,0
Commune rurale Sindou	51,0	49,0	100,0
Wolonkolo	42,7	57,3	100,0
Commune urbaine Sindou	94,9	5,1	100,0
Total	65,1	34,9	100,0

Conclusion

La possession d'un acte de naissance constitue l'un des droits fondamentaux de tout individu et, particulièrement les enfants. Il existe cependant, des enfants qui ne possèdent pas un acte de naissance. L'analyse faite au niveau de la région des Cascades démontre bien cet état de fait. En effet, dans cette région du Burkina Faso, environ 28 personnes sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance contre 71 % qui en possèdent. Les garçons (75,5 %) sont plus nombreux que les filles (67,7 %) à posséder un acte de naissance.

Les enfants de moins de cinq ans sont davantage concernés par cette question : seulement un enfant de moins de cinq ans sur 2 possède un acte de naissance. Ce qui montre que des efforts restent à faire pour assurer la complétude de l'enregistrement des naissances à l'état civil.

Dans le milieu urbain, 96,9 % des personnes possèdent un acte de naissance contre 65,3 % dans le milieu rural. Les écarts entre femmes et hommes sont moindres en milieu urbain (97,6 % contre 96,2 %) qu'en milieu rural (70,0 % contre 61,0 %).

Les disparités provinciales de possession d'un acte de naissance sont presque négligeables (71,3 % dans la Comoé et 72,2 % dans la Léraba).

Au niveau communal, on note que les communes urbaines de Banfora, Niangoloko, Sindou, la commune de Bérégadougou sont celles où la possession d'un acte de naissance est la plus importante. A l'opposé, la commune de Sidéradougou a le niveau de possession le plus faible.

CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Introduction

Le concept de ménage est étroitement associé au concept de l'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

Collecte des données

Parmi les variables collectées et qui renseignent sur les caractéristiques des ménages, on s'intéresse à celles relatives au nombre de résidents dans le ménage et aux caractéristiques (sexe, âge) du chef de ménage.

Définition des concepts

Il est défini dans cette section les concepts utilisés dans le chapitre.

Concession : La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités seront considérés comme des concessions.

La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

Logement : il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

Ménage : le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Ménage ordinaire: la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

Ménage collectif : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Famille : la famille est l'ensemble des membres du ménage dont la parenté, jusqu'à un certain degré, dépend des liens de sang, de l'adoption ou du mariage.

Habitat : L'habitat se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte pour cette analyse.

11.1 - EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

La taille moyenne des ménages est le nombre de personnes qui y vive habituellement. Au niveau national, cette taille est estimée à 5,9 personnes par ménage. La région des cascades compte 87 202 ménages de taille moyenne de 6,1 personnes.

Le milieu rural concentre 66 733 ménages soit près de 4 ménages sur 5 (77 %) dont la taille moyenne est de 6,4. Quant aux ménages du milieu urbain, ils sont au nombre de 20 469 avec une taille moyenne de 5,0 personnes. Ainsi donc, les ménages de la région des Cascades ont une taille supérieure à la moyenne nationale.

Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence

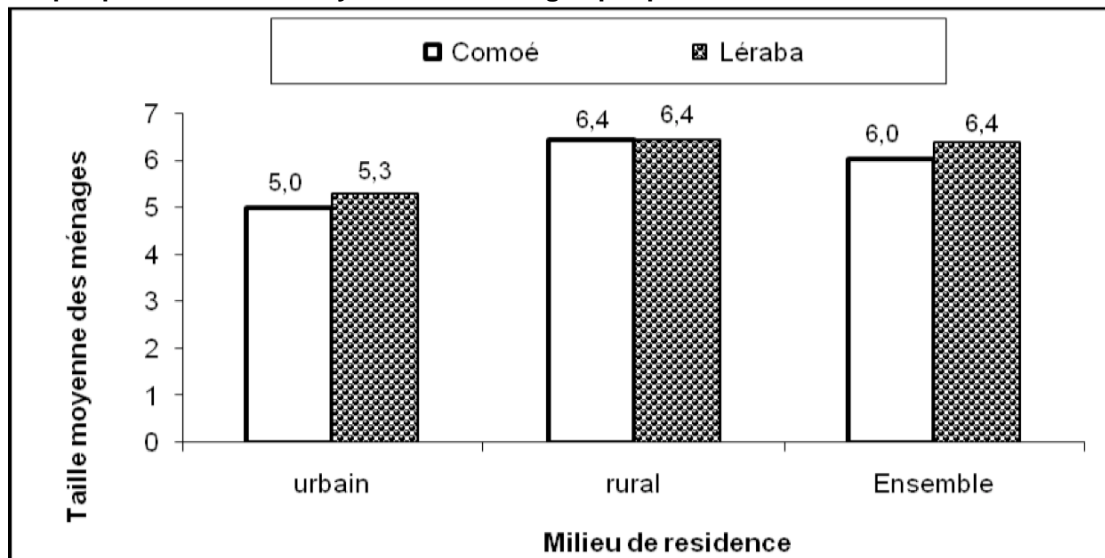
Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportions (%)	Taille moyenne des ménages
Urbain	20 469	23,0	5,0
Rural	66 733	77,0	6,4
Ensemble	87 202	100,0	6,1

11.2 - TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE

La taille moyenne des ménages, rappelons-le, est de 6,1 personnes dans les cascades contre 5,9 au niveau national. Cette moyenne atteint 6,4 dans la province de la Léraba, et 6 personnes dans la province de la Comoé. En milieu rural, les ménages ont la même taille moyenne (6,4) quelle que soit la province. On observe une situation similaire dans le milieu urbain : 5 personnes dans la Comoé et 5,3 dans la Léraba). Le graphique 11.1 illustre ces résultats.

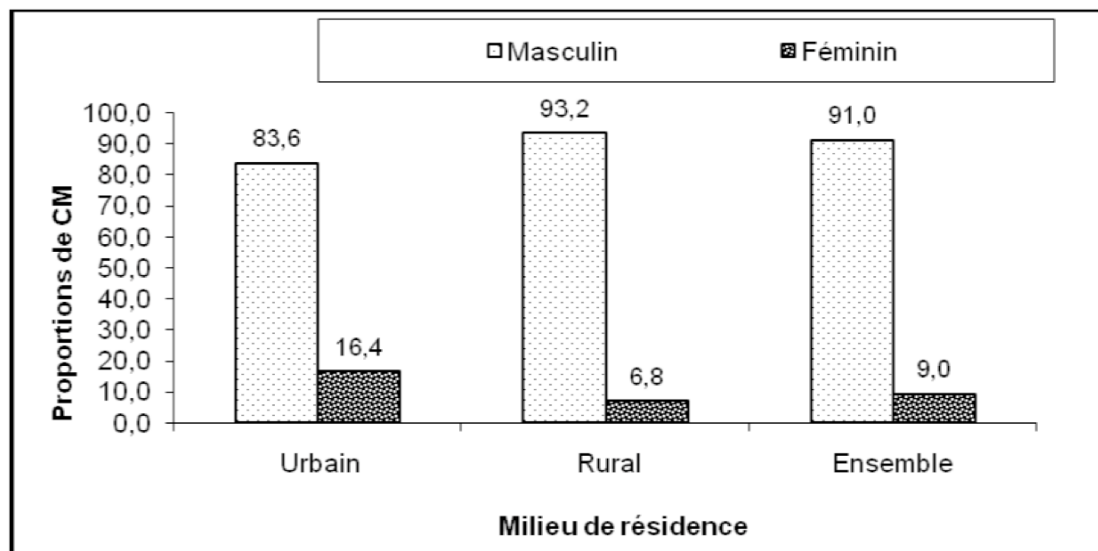
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence

Provinces	Taille moyenne des ménages		
	urbain	rural	Total
Comoé	5,0	6,4	6,0
Léraba	5,3	6,4	6,4
Total	5,0	6,4	6,1

Graphique 11. 1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence

11.3 - STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

Dans la région des Cascades, 9 chefs de ménage sur 100 sont des femmes tandis qu'au niveau national ces femmes sont au nombre de 11 sur 100. Cette proportion est de 6,8 % en milieu rural et atteint 16,4 % en milieu urbain (Graphique 11.2).

Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence

Parmi les chefs de ménage, 8,9 % ont moins de 25 ans. Cette proportion est de 8,2 % pour le milieu urbain et de 0,9 % pour le milieu rural. C'est également en milieu urbain que l'on trouve une plus grande proportion de chefs de ménage âgés. En effet, la proportion de chef de ménage de plus de 64 ans est de 8,2 % pour l'ensemble de la région, 6,2 % pour le milieu urbain et 0,9 % pour le milieu rural. Les chefs de ménages sont des adultes âgés en moyenne de 41,4 ans. De plus, la moitié des chefs de ménage a plus de 39 ans (Tableau 11.3).

Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
10-14	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,0	0,1	0,2	0,1
15-19	1,8	2,3	1,9	1,2	2,9	0,1	1,3	2,7	1,4
20-24	6,2	6,1	6,2	7,8	6,8	0,8	7,5	6,5	7,4
25-29	13,1	10,0	12,6	15,2	8,6	1,5	14,8	9,2	14,3
30-34	17,2	10,8	16,1	15,4	9,0	1,5	15,7	9,8	15,2
35-39	14,9	11,8	14,4	13,3	10,9	1,3	13,6	11,3	13,4
40-44	12,3	12,3	12,3	10,8	11,7	1,1	11,1	11,9	11,2
45-49	9,3	12,2	9,8	8,7	11,7	0,9	8,8	11,9	9,1
50-54	8,7	10,5	9,0	7,7	9,4	0,8	7,9	9,9	8,1
55-59	6,1	8,5	6,5	6,3	7,7	0,6	6,2	8,0	6,4
60-64	4,5	6,1	4,7	5,0	7,6	0,5	4,9	7,0	5,1
65-69	2,5	4,2	2,8	3,6	4,6	0,4	3,4	4,4	3,5
70-74	1,7	2,5	1,8	2,5	3,8	0,3	2,3	3,2	2,4
75-79	0,7	1,2	0,8	1,3	2,4	0,1	1,2	1,9	1,2
80 et +	0,7	1,2	0,8	1,1	2,5	0,1	1,0	2,0	1,1
ND	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,0	0,1	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	10,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	40,5	43,7	41,1	41,2	45,1	41,5	41,0	44,5	41,4
Age médian	38,0	43,0	39	38,0	44,0	39	38,0	43,0	39

Conclusion

Lors du RGPH de 2006 on a dénombré dans la région des Cascades, 87 202 ménages ordinaires d'une taille moyenne de 6,1 personnes. Cette taille est légèrement au-dessus de la moyenne nationale (5,9). En milieu rural, la taille moyenne est de 6,4 personnes et cela dans chacune des deux provinces de la région. En milieu urbain, la taille moyenne est de 5,3 dans chacune des deux provinces. Les ménages ruraux représentent 77,0 % de l'ensemble et ceux du milieu urbain, 23,0 %.

Les femmes chefs de ménage représentent 9 % de l'ensemble ; en milieu urbain, les femmes chefs de ménage sont en proportion plus importante qu'en milieu rural.

CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Introduction

A Chaque ménage ou groupe de ménages est associée une habitation. L'étude des caractéristiques des unités d'habitation en même temps qu'elle renseigne sur les conditions de vie des ménages peut aider à l'élaboration de politique en matière de logement.

Une politique de lotissement à grande ampleur en milieu urbain et de réforme foncière, a été entreprise dans les années 1983-1984 et a montré ses limites (INSD, 2006). Si l'offre d'habitation fait défaut, en particulier en ville, la qualité des habitations du point de vue des commodités qui les accompagnent et de leur durabilité sont précaires.

Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées lors du recensement à partir des variables comme : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments, le type d'aisance.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme ci-dessous indiqué.

Type d'habitat : C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case

Unité d'habitation : C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage

Immeuble à appartements : C'est un bâtiment de type moderne de un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Villa : C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Maison individuelle simple : C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble) : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

Case : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

Type d'aisance : Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature

Chasse d'eau personnelle : Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage ;

Chasse d'eau en commun : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif ;

Latrine simple : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération

Latrine ventilée : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie ;

Brousse/Nature : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

12.1 - TYPE D'HABITAT

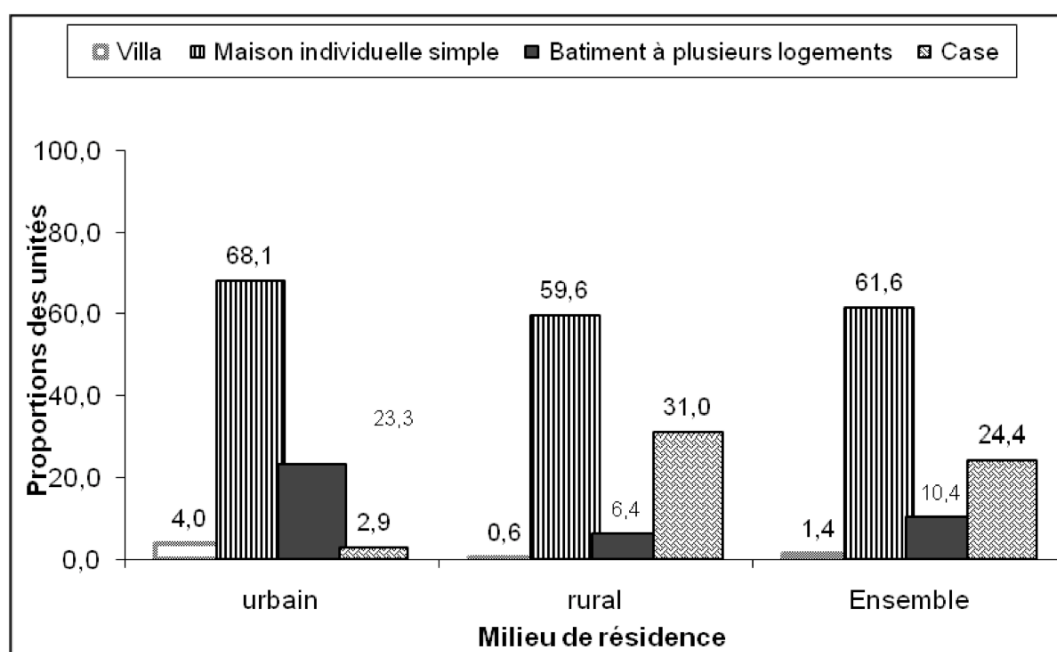
Dans cette section, l'étude porte sur la répartition des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence, puis selon la province.

12.1.1 – Les données globales

Le type d'habitat dominant de la région des cascades est « maison individuelle simple », il représente 61,6 % de l'habitation. Cette catégorie d'habitation est plus importante en milieu urbain (68,1 %) qu'en milieu rural (59,6 %). Au niveau de l'ensemble du pays, la « maison individuelle simple » demeure le type d'habitat le plus représenté avec 60,8 %. Le deuxième type d'habitat le plus important est constitué par les cases (24,4 %), suivi des bâtiments à plusieurs logements (10,4 %). En définitive, 96 % des habitations des cascades appartiennent à l'une de ces trois catégories. En zone rurale 31 % des ménages habitent dans des cases contre 2,9 % en milieu urbain. Quant aux bâtiments à plusieurs logements (non immeuble), ils sont plus représentés en milieu urbain (23,3 %) qu'en milieu rural (6,4 %).

Tableau 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence

Type habitat	milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Maison individuelle simple	68,1	59,6	61,6
Case	2,9	31,0	24,4
Bâtiment à plusieurs logements (non	23,3	6,4	10,4
Villa	4,0	0,6	1,4
Immeuble à appartements	0,2	0,0	0,1
Autres	0,2	1,2	1,0
ND	1,3	1,1	1,2
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat

12.1.2 – Le type d'habitat par province

Dans la province de la Léraba, la proportion de maisons individuelles est de 63,4 % ; elle est supérieure à la proportion du même type d'habitat dans la province de la Comoé qui est de 61,1 %. Il en est de même pour ce qui est des cases. En effet, on a 26,3 % de cases dans la Léraba contre 23,9 % dans la Comoé.

Pour ce qui est des bâtiments à plusieurs logements et des villas, leur proportion est plus importante dans la province de la Comoé que dans la Léraba. Il y a 11,2 % de bâtiments à plusieurs logements et 1,4 % de villas dans la Comoé contre 7,6 % de bâtiments à plusieurs logements et 1,1 % de villas dans la province de la Léraba.

Tableau 12.2 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la province

Type habitat	Provinces		
	Comoé	Léraba	Total
Maison individuelle simple	61,1	63,4	61,6
Case	23,9	26,3	24,4
Bâtiment à plusieurs logements (non	11,2	7,6	10,4
Villa	1,4	1,1	1,4
Immeuble à appartements	0,1	0,1	0,1
Autres	1,1	0,4	1,0
ND	1,2	1,1	1,2
Total	100,0	100,0	100,0

12.2 - MODE D'ÉCLAIRAGE

L'analyse porte sur la répartition des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence, et selon la province.

12.2.1 – Les données globales

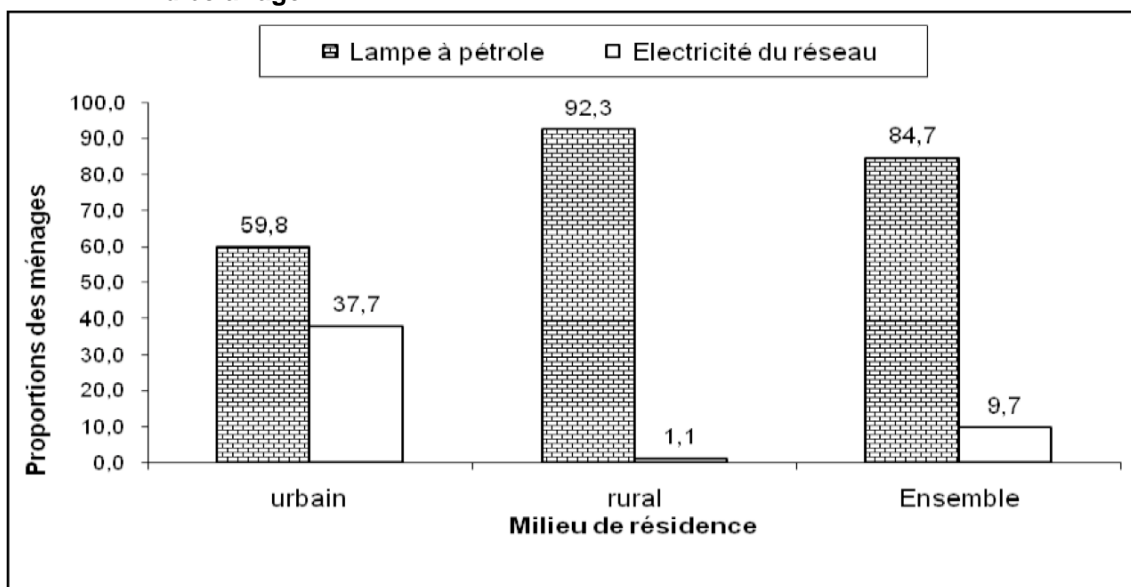
Au Burkina Faso, 67,3 % des ménages utilisent la lampe à pétrole comme mode principal d'éclairage et 10,8 % ont accès à l'électricité du réseau.

Le tableau 12.3 montre que dans les Cascades, la source d'éclairage la plus utilisée est la lampe à pétrole (84,7 %) et concerne 59,8 % des ménages du milieu urbain et 92,3 % des ménages du milieu rural. L'électricité du réseau est utilisée par 10 % à peine des ménages. Elle est plus utilisée en milieu urbain (37,7 %) qu'en milieu rural (1,1 %). Le graphique 12.2 illustre ces résultats.

Tableau 12.3 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.

Mode principal éclairage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Lampe à pétrole	59,8	92,3	84,7
Electricité du réseau	37,7	1,1	9,7
Lampe torche	0,2	2,2	1,7
Electricité personnelle (Groupe, panneau)	0,6	1,7	1,5
Autres (Lampe à huile, Bois/paille, etc.)	1,6	2,7	2,4
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage



12.2.2 – Le mode d'éclairage par province

L'électricité du réseau est utilisée par 12,5 % des ménages dans la Comoé et n'est pratiquement pas utilisée dans la province de la Léraba. Quant au recours à la lampe comme mode d'éclairage, il est plus fréquent dans la Léraba (92,8 %) que dans la Comoé (82,4 %) (Tableau 12. 4).

Tableau 12.4 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la province

Mode principal éclairage	Provinces		
	Comoé	Léraba	Ensemble
Lampe à pétrole	82,4	92,8	84,7
Electricité du réseau	12,5	-	9,7
Lampe torche	1,7	1,7	1,7
Electricité personnelle (Groupe, panneau)	1,0	3,2	1,5
Autres (Lampe à huile, Bois/paille, etc.)	2,4	2,3	2,4
Total	100,0	100,0	100,0

12.3 - SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON

L'analyse porte dans cette partie, sur la répartition des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence et la province.

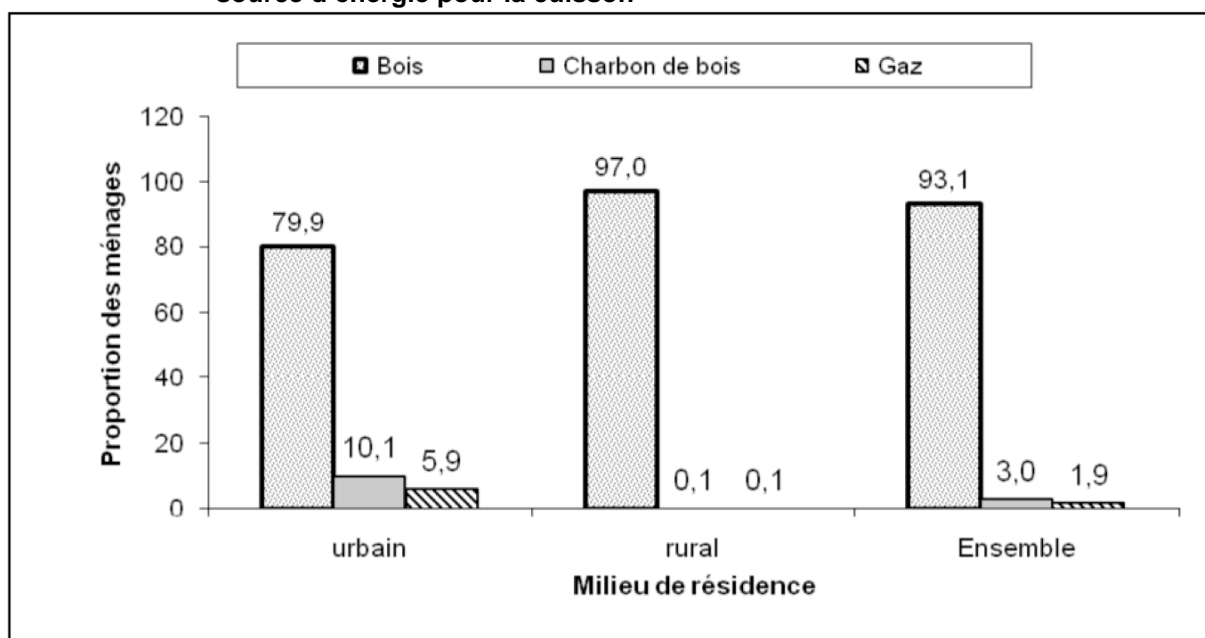
12.3.1 – Données globales

Plus de 9 ménages sur 10 (93,1 %) utilisent le bois pour la cuisson des aliments. Certains l'utilisent dans de foyers améliorés (10,6 %) et d'autres dans des foyers simples (82,5 %). Viennent ensuite l'utilisation du charbon de bois (3,0 % des ménages) et le gaz (1,9 % des ménages).

Il existe de grandes disparités en matière de source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, 88,4 % des ménages utilisent les foyers simples contre 62,3 % en milieu urbain. S'agissant des foyers améliorés leur usage est près de deux fois plus répandu en milieu urbain (17,6 %) qu'en milieu rural (8,5 %). Le charbon de bois et le gaz sont également plus utilisés en milieu urbain qu'en milieu rural. Les proportions sont respectivement de 10,1 % et 5,9 % pour le milieu urbain et de 0,9 % et 0,7 % en milieu rural. Le graphique 12.3 montre la disparité des sources d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence.

Tableau 12.5 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

Energie pour cuisson	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bois (foyer simple)	62,3	88,4	82,5
Bois (foyer amélioré)	17,6	8,5	10,6
Charbon de bois	10,1	0,9	3,0
Gaz	5,9	0,7	1,9
Pétrole	0,9	0,6	0,7
Electricité	0,8	0,2	0,2
Autres	1,8	0,3	0,6
ND	0,6	0,5	0,5
Total	100,0	100	100,0

Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson

12.3.2 – Sources d'énergie pour la cuisson dans les provinces

Les foyers simples sont davantage utilisés dans la province de la Léraba (92,8 %) que dans la province de la Comoé (77,6 %) tandis que le foyer amélioré est plus accessible dans la Comoé (12,5 %) que dans la Léraba (3,1 %) (Tableau 12.6).

Tableau 12.6 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la province

Energie pour cuisson	Province		
	Comoé	Léraba	Total
Bois (foyer simple)	79,3	93,4	82,5
Bois (foyer amélioré)	12,8	3,1	10,6
Charbon de bois	3,6	1,0	3,0
Gaz	2,1	1,4	1,9
Pétrole	0,7	0,4	0,7
Electricité	0,2	0,0	0,2
Autres	0,7	0,3	0,6
ND	0,6	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

12.4 - SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

Dans ce sous-chapitre, il s'agit d'étudier la répartition des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence et selon la province.

12.4.1 – Données globales

La pompe (borne fontaine) est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson de 37,9 % des ménages ; c'est également la principale source d'approvisionnement en eau dans l'ensemble du pays (37,2 %). Les ménages qui s'approvisionnent au puits ordinaire représentent 21,2 % et 14,6 % des ménages ont accès à l'eau des bornes fontaines. Il y a seulement 6,7 % des ménages qui boivent l'eau courante, et 5,6 % l'eau des puits busés, tandis que l'on a jusqu'à 13 % des ménages qui s'approvisionnent à la rivière, au marigot ou au barrage.

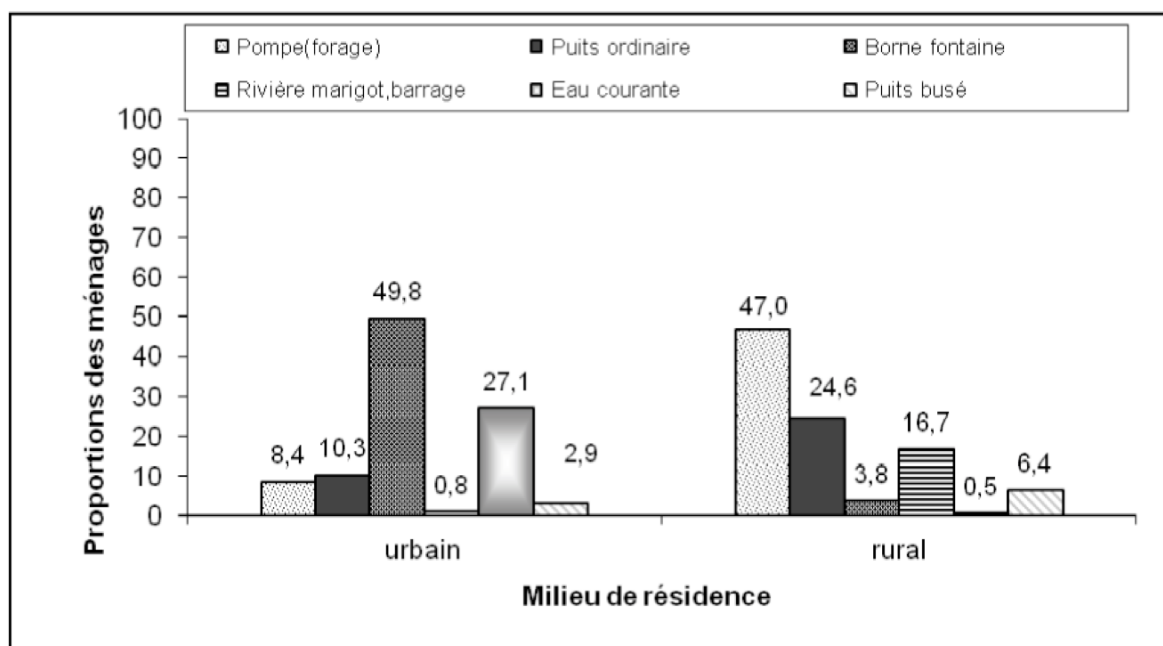
En milieu urbain plus de la moitié (59,8 %) des ménages utilisent l'eau des bornes fontaines, 27,1 % l'eau courante. L'eau de puits ordinaire concerne 10,3 % des ménages et 8,4 % les forages. En revanche, près de la moitié (47 %) des ménages ruraux s'approvisionnent en eau de forage, 24,6 % en eau de puits ordinaire et 16,7 % au marigot.

En considérant l'eau potable (l'eau de forage, bornes fontaines, Eau courante, puits busé) on note que 64,8 % des ménages dans la région, 88,2 % en milieu urbain et 57,6 % en milieu rural ont accès à celle-ci. L'illustration de ces résultats est donnée par le graphique 12.4.

Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Approvisionnement en eau	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Pompe (forage)	8,4	47,0	37,9
Puits ordinaire	10,3	24,6	21,2
Borne fontaine	49,8	3,8	14,6
Rivière marigot,	0,8	16,7	13,0
Eau courante	27,1	0,5	6,7
Puits busé	2,9	6,4	5,6
Autres	0,2	0,5	0,4
ND	0,6	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.



12.4.2 – Source d'approvisionnement en eau de boisson dans les provinces

Dans la province de la Léraba les principales sources d'approvisionnement en eau sont : les forages (39,1 %) les puits ordinaires (36,6 %), les puits busés (10,2 %) et les rivières et barrages (9,5 %). L'eau courante est presque inexistante (0,2 %).

Au niveau de la province de la Comoé, 37,6 % des ménages s'approvisionnent au forage. Les ménages ayant accès à l'eau d'une fontaine, d'un puits ordinaire représentent respectivement 17,7 % et 16,8 %. Contrairement à la Léraba où l'eau courante est très rare (0,2 %), dans la Comoé, les ménages disposant d'eau courante sont de 8,6 %. Toutefois, plus que dans la Léraba (9,5 %), c'est dans la Comoé qu'une proportion importante des ménages (14,0 %) puise leur eau de boisson au barrage, au marigot ou à la rivière. Dans la

Comoé, 68,2 % des ménages ont accès à l'eau potable (eau courante, eau de forage, des bornes fontaine ou de puits buisés) contre 53,1 % dans la Léraba.

Tableau 12.8 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province

Sources d'approvisionnement en eau	Provinces		
	Comoé	Léraba	Ensemble
Pompe (forage)	37,6	39,1	37,9
Puits ordinaire	16,8	36,6	21,2
Borne fontaine	17,7	3,7	14,6
Rivière marigot, barrage	14,0	9,5	13,0
Eau courante	8,6	0,2	6,7
Puits busé	4,3	10,2	5,6
Autres	0,5	0,2	0,4
ND	0,5	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

12.5 - TYPE D'AISANCE

Dans ce sous-chapitre, l'étude porte sur la répartition des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence et la province.

12.5.1 – Données globales

Dans la région, les deux principaux lieux d'aisance sont la brousse/nature et la latrine simple. Plus de la moitié des ménages (59,2 %) utilisent la brousse/nature comme principal lieu d'aisance 37,3 % utilisent la latrine simple.

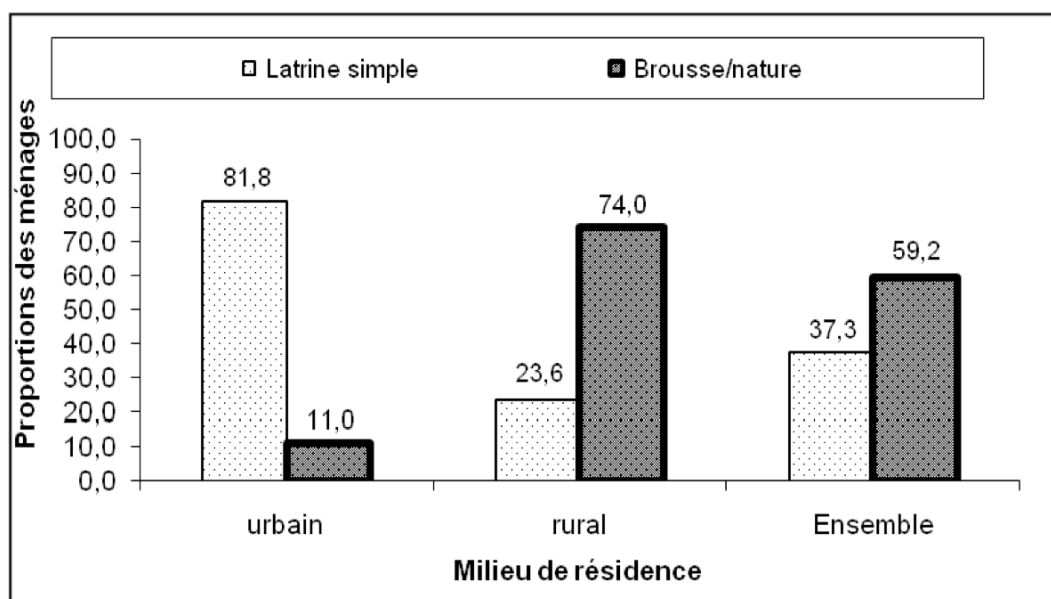
En considérant le milieu de résidence, près de trois ménages sur quatre (74,0 %) des ménages ruraux utilisent la nature et 23 % utilisent des latrines simples. En milieu urbain, plus de 8 ménages sur 10 (81,8 %) utilisent la latrine simple comme type principal d'aisance ; la nature vient en deuxième position avec 11,0 % des ménages.

Tableau 12.9 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence

Type d'aisance	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Brousse/nature	11,0	74,0	59,2
Latrine simple	81,8	23,6	37,3
Chasse d'eau en	1,4	0,6	0,8
Chasse d'eau	2,7	-	0,7
Latrine ventilée	1,1	0,4	0,5
Autres	1,2	0,8	0,9
ND	0,8	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Le graphique suivant montre que la brousse et la latrine sont les deux types d'aisances les plus utilisés.

Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence



12.5.2 - Type d'aisance dans les provinces

Dans la province de la Comoé plus de la moitié (55,6 %) des ménages utilise la brousse comme principal type d'aisance ; cette proportion atteint 71,6 % dans la province de la Léraba.

Dans la province de la Comoé 4 ménages sur 10 (40,5 %) disposent de latrine simple alors que dans la Léraba à peine plus du quart (26 %) des ménages utilisent ce type d'aisance.

Tableau 12.10 Répartition des unités d'habitation (%) par type d'aisance selon la province

Type d'aisance	Province		
	Comoé	Léraba	Ensemble
Brousse/nature	55,6	71,6	59,2
Latrine simple	40,5	26,0	37,3
Chasse d'eau en commun	0,9	0,4	0,8
Chasse d'eau personnelle	0,8	-	0,7
Latrine ventilée	0,5	0,6	0,5
Autres	1,0	0,8	0,9
ND	0,7	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

12.6 - MODE D'EVACUATION DES ORDURES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence et selon la province.

12.6.1 – Données globales

Dans l'ensemble de la région, deux ménages sur 3 jettent les ordures sur les tas d'immondices. Les ménages qui évacuent les ordures dans la rue représentent 15,2 % et ceux qui utilisent les fossés 5,5 %. (Tableau 12.11).

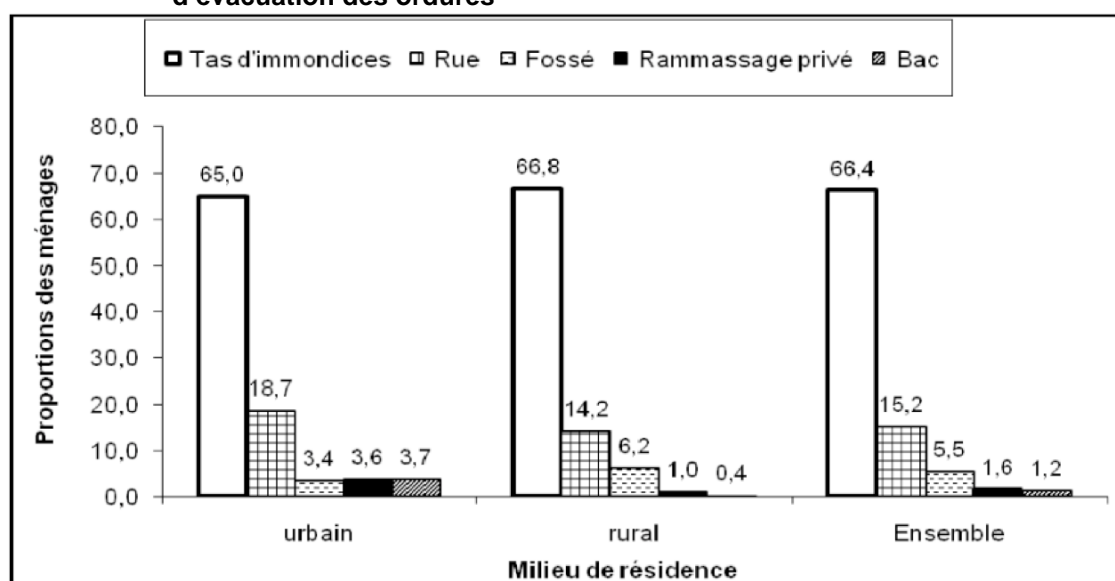
En milieu urbain 65 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices et 18,7 % dans la rue. Le ramassage privé et les bacs à ordure ne concernent que respectivement 3,6 % et 3,7 % des ménages.

En milieu rural, 66,8 % des ménages utilisent les tas d'immondices et 14,2 % la rue comme mode d'évacuation des ordures. Le ramassage privé et les bacs à ordures sont presque inexistant (respectivement 1 % et 0,4 %).

Tableau 12.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence

Modes d'évacuation ordures	Milieu de résidence		
	Urbain	rural	Ensemble
Tas d'immondices	65,0	66,8	66,4
Rue	18,7	14,2	15,2
Fossé	3,4	6,2	5,5
Ramassage privé	3,6	1,0	1,6
Bac	3,7	0,4	1,2
Autres	5,1	10,9	9,6
ND	0,5	0,5	0,5
Total	100	100	100

Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures



12.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par province

Dans la province de la Comoé, 64,2 % des ménages jettent leurs ordures sur les tas d'immondices et 17,7 % dans la rue ; tandis que dans la Léraba, près de 3 ménages sur 4 (74,2 %) utilisent les tas d'immondices, 13,9 % évacuent les ordures dans les fossés et 6,6 % dans la rue.

Tableau 12.12 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province

Modes d'évacuation des ordures	Province		
	Comoé	Léraba	Ensemble
Tas d'immondices	64,2	74,2	66,4
Rue	17,7	6,6	15,2
Fossé	3,1	13,9	5,5
Ramassage privé	1,6	1,6	1,6
Bac	1,4	0,4	1,2
Autres	11,5	2,9	9,6
ND	0,6	0,4	0,5
Total	100	100	100

12.7 - MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et selon la province.

12.7.1 – Données globales

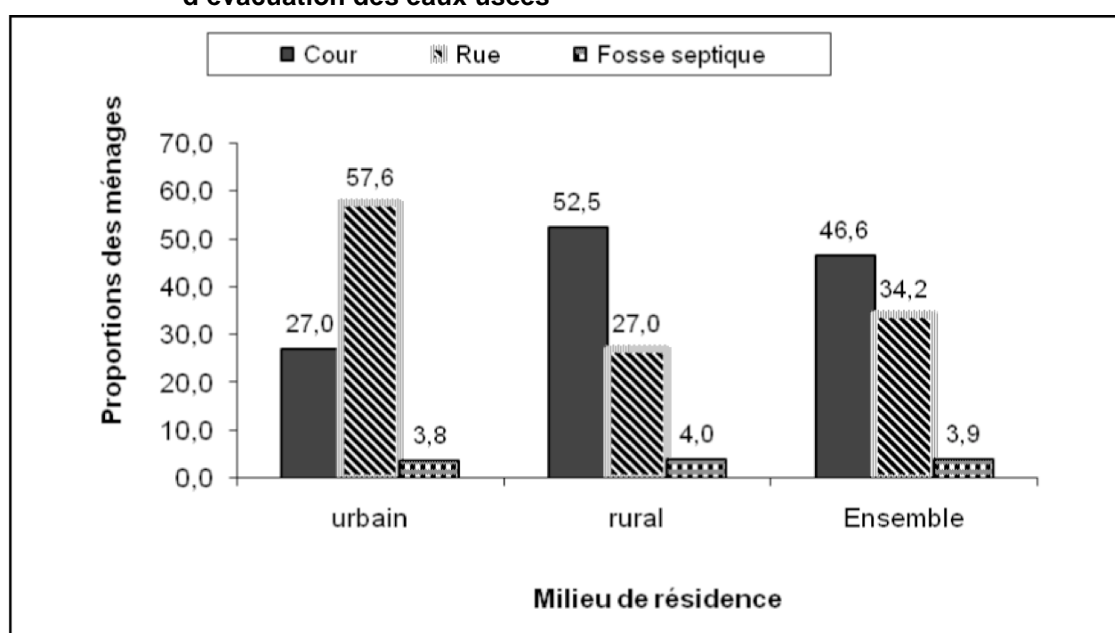
Au niveau régional, la cour (46,6 %) et la rue (34,2 %) constituent les principaux modes d'évacuation des eaux usées. (Graphique 12.7).

Quel que soit le milieu de résidence, l'utilisation de la cour ou de la rue pour évacuer les eaux prédomine. En milieu urbain, 57,6 % des ménages utilisent la rue et 27,0 % la cour pour évacuer les eaux usées. En milieu rural, ces proportions sont de 52,5 % pour la cour et 27,0 % pour la rue. (Tableau 12.13).

Tableau 12.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Mode d'évacuation des eaux usées	Milieu de résidence		
	urbain	rural	Ensemble
Cour	27,0	52,5	46,6
Rue	57,6	27,0	34,2
Fosse septique	3,8	4,0	3,9
Puits	1,4	0,5	0,7
Caniveau	0,9	0,2	0,3
Autres	7,3	13,8	12,3
ND	2,0	2,0	2,0
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées



12.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les provinces

Dans chacune des deux provinces, plus de 4 ménages sur 10 évacuent les eaux usées dans la cour (45,8 % dans la Comoé et 49,1 % dans la Léraba). (Tableau 12.14).

Dans la province de la Comoé 36,2 % des ménages évacuent les eaux usées dans la rue contre 27,2 % dans la Léraba ; alors que dans la Léraba, on utilise les fosses septiques comme mode d'évacuation des eaux usées plus que dans la Comoé (10,4 % contre 2,1 %).

Tableau 12.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province

Modes d'évacuation des eaux usées	Province		
	Comoé	Léraba	Ensemble
Cour	45,8	49,1	46,6
Rue	36,2	27,2	34,2
Fosse septique	2,1	10,4	3,9
Puits	0,8	0,4	0,7
Caniveau	0,3	0,4	0,3
Autres	12,6	10,9	12,3
ND	2,1	1,6	2,0
Total	100,0	100,0	100,0

12.8 – BIENS D'EQUIPEMENT

Ce sous-chapitre s'intéresse à la répartition des unités d'habitation par possession de biens d'équipement selon le milieu de résidence, et selon la province.

12.8.1 – Données globales

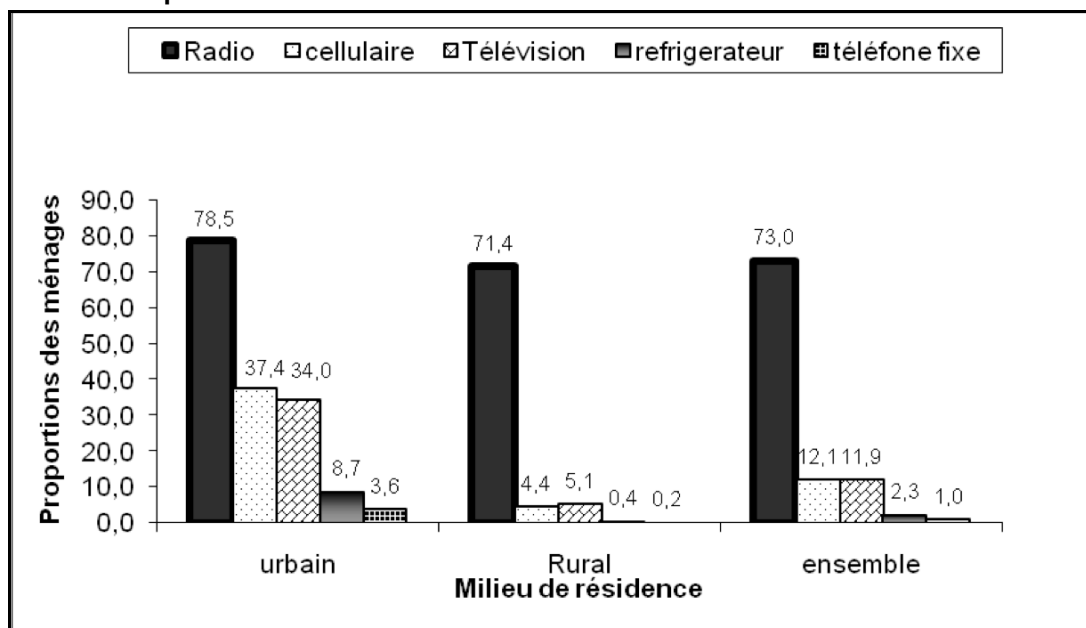
Au niveau régional, le bien d'équipement que les ménages possèdent le plus est la radio (73 %). Viennent ensuite la télévision (11,9 %) et le téléphone cellulaire (12,1 %) (Tableau 12.15).

En milieu urbain 78,5 % des ménages ont au moins une radio, cette proportion est de 71,4 % en milieu rural. Les ménages urbains disposant de télévision représentent 34,0 % de l'ensemble alors que 5,1 % des ménages ruraux possèdent la télévision. L'utilisation du téléphone cellulaire est assez répandue en ville: 34 % des ménages en possèdent au moins un, pendant que seuls 4,4 % des ménages ruraux en disposent. Le graphique 12.8 renseigne sur la possession de bien d'équipement.

Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence

Biens d'équipement possédés	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	78,5	71,4	73,0
Cellulaire	37,4	4,4	12,1
Télévision	34,0	5,1	11,9
Réfrigérateur	8,7	0,4	2,3
Téléphone fixe	3,6	0,2	1,0
Ordinateur	1,0	-	0,2
Internet	0,2	-	0,1

Graphique 12. 8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés



12.8.2- Possession de biens d'équipement dans les provinces

La proportion des ménages disposant de postes radio est presque la même dans chacune des deux provinces (73 %). Dans la Comoé, 13,6 % des ménages possèdent la télévision contre seulement 6 % dans la Léraba. Pour ce qui est de la possession du téléphone cellulaire 13,4 % des ménages sont concernés dans la Comoé contre 7,6 % dans la Léraba (Tableau 12.16).

Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province

Biens possédés	Provinces		
	Comoé	Léraba	Ensemble
Radio	73,0	73,3	73,0
Cellulaire	13,4	7,6	12,1
Télévision	13,6	6,0	11,9
Réfrigérateur	2,9	0,2	2,3
Téléphone fixe	1,2	0,1	1,0
Ordinateur	0,3	-	0,2
Internet	0,1	-	0,1

12.9 – MOYENS DE DEPLACEMENT

L'analyse s'intéresse à la répartition des ménages par la possession de moyens de déplacement selon le milieu de résidence et selon la province.

12.9.1 – Données globales

Dans l'ensemble près de 80 % des ménages possèdent au moins une bicyclette (79,5 %) alors que moins de 40 % de ceux-ci ont une mobylette (35,9 %), 6,3 % des ménages possèdent au moins une charrette et 2,8 % un âne. (Tableau 12.17)

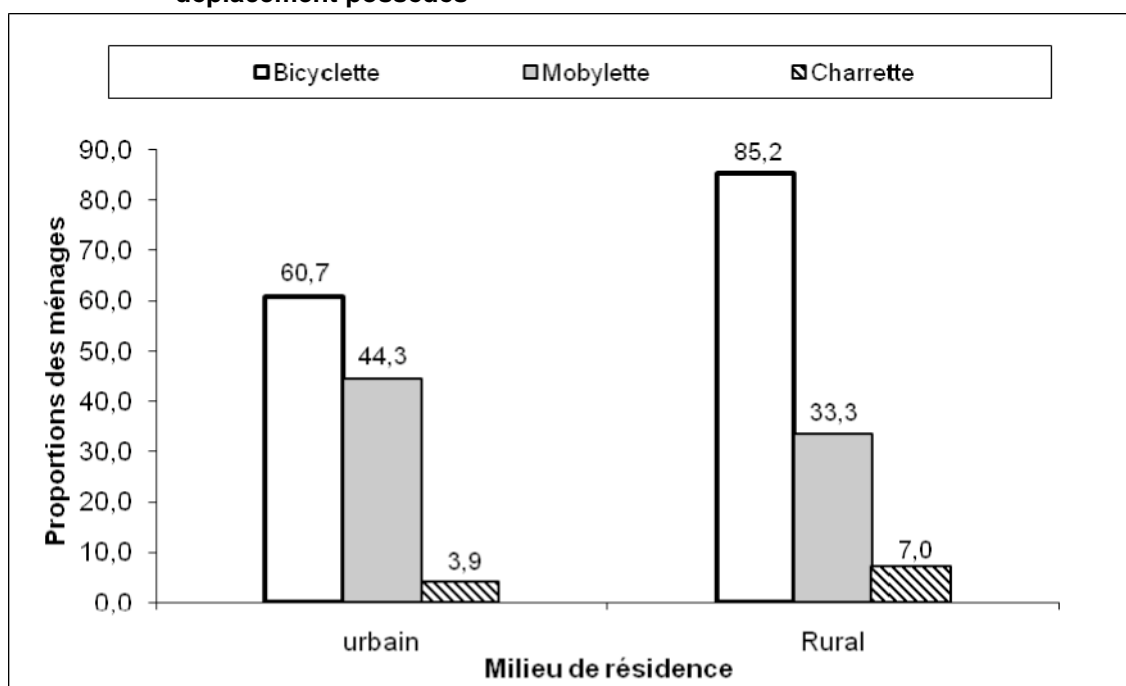
Quel que soit le milieu de résidence, la bicyclette est le moyen de déplacement que possèdent la plupart des ménages (60,7 % en milieu urbain et 85,2 % en milieu rural). Le deuxième moyen de déplacement le plus représenté est la mobylette (44,3 % en milieu urbain et 33,3 % en milieu rural).

Les ménages disposant de voiture sont pour la plupart en milieu urbain : 3,9 % en ville et 0,4 % en milieu rural. En milieu rural 7 % des ménages ont au moins une charrette ; cette proportion n'est que de 3,9 % en milieu urbain.

Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence

Moyens de déplacement	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bicyclette	60,7	85,2	79,5
Mobylette	44,3	33,3	35,9
Charrette	3,9	7,0	6,3
Ane	2,2	3,0	2,8
Voiture	3,9	0,4	1,2
Autres (pirogue cheval, chameau)	0,2	0,2	0,2

Le Graphique 12.9 montre que les deux principaux moyens de déplacement sont la bicyclette et la mobylette.

Graphique 12.9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés

12.9.2 - Les moyens de déplacement dans les provinces

Le tableau 12.18 montre que dans la Comoé, 78,5 % des ménages possèdent au moins une bicyclette, 33,9 % une mobylette et 5,9 % une charrette. Dans la Léraba 82,8 % des ménages ont au moins une bicyclette, 42,8 % une mobylette et 7,5 % disposent d'au moins une charrette.

Tableau 12. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province

Moyens de déplacement	Province		
	Comoé	Léraba	Ensemble
Bicyclette	78,5	82,8	79,5
Mobylette	33,9	42,8	35,9
Charrette	5,9	7,5	6,3
Ane	3,2	1,5	2,8
Voiture	1,4	0,5	1,2
Autres (pirogue, chameau, cheval)	0,2	0,2	0,2

Conclusion

L'analyse des caractéristiques de l'habitation montre que plus de la moitié (62 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples et 24 % dans des cases. Cette tendance est aussi observée en milieu rural ; tandis qu'en milieu urbain les bâtiments à plusieurs logements remplacent les cases à la deuxième position. Les ménages utilisent principalement la lampe à pétrole pour l'éclairage (84,7 %). Cette proportion atteint 92,2 % en milieu rural. L'électricité du réseau (37 % en milieu urbain) est essentiellement dans la Comoé.

Dans l'ensemble, 64,8 % des ménages ont accès à l'eau potable. Cette proportion est de 57,7 % en milieu rural et 88,2 % en milieu urbain. Les ménages qui ont l'eau courante sont en ville et dans la province de la Comoé.

Plus de la moitié des ménages (59,2 %) utilisent la brousse/nature comme principal type d'aisance et 37,3 % la latrine simple. La plupart des ménages (66,4 %) jettent les ordures sur les tas d'immondices.

La radio est le bien d'équipement le plus accessible aux ménages, 73 % d'entre eux en possèdent. En revanche, seulement un ménage sur dix possède une télévision (11,9 %) ou un téléphone cellulaire (12,1 %). S'agissant des moyens de déplacement, 79,5 % des ménages possèdent au moins une bicyclette et 35,9 %) une mobylette.

CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DE LA POPULATION

Introduction

Les résultats définitifs du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2006) du Burkina Faso offrent l'occasion à l'INSD d'actualiser les projections de la population réalisées en 2004 sur la période 1997-2010. Les projections sont une image de l'évolution probable de la population dans un futur proche ou lointain, en fonction des hypothèses sur l'évolution de la mortalité, de la fécondité et des migrations internationales. Plus l'horizon est lointain et/ou plus l'entité géographique est petite, plus les projections ont de chances d'être moins précises. De ce fait, l'horizon 2020 a été choisi pour les projections de la région des Cascades.

I – METHODE DES PROJECTIONS

Les projections 2007-2050 du Burkina se fondent sur trois scénarios basés sur diverses hypothèses d'évolution de la fécondité, de la mortalité, des migrations et de l'urbanisation. Dans les pays à forte fécondité comme le Burkina Faso, l'évolution future de la population et de ses diverses caractéristiques, dépend beaucoup plus de l'évolution de la fécondité que des autres variables que sont la mortalité, les migrations internationales et l'urbanisation.

Dans ces conditions, pour les projections nationales, il a été retenu une seule hypothèse pour la mortalité, une seule pour les migrations internationales comme pour l'urbanisation, et trois scénarios de fécondité résultant des diverses hypothèses d'évolution de ses déterminants proches. Il s'agit du scénario tendanciel, du scénario bas, et du scénario haut.

Les hypothèses retenues pour chaque déterminant proche de la fécondité (femmes en union, durée de l'in susceptibilité post-partum, avortement, stérilité, prévalence de la contraception) ont été élaborées de manière similaire, à partir des évolutions du pourcentage de femmes en union, de la durée de l'in susceptibilité post-partum, de la fréquence de l'avortement, de l'importance de la stérilité, de la prévalence de la contraception et de la répartition des méthodes utilisées.

Les projections 2007-2020 de la région des Cascades sont dérivées des projections nationales sans qu'il soit nécessaire de faire des hypothèses sur la fécondité, la mortalité, les migrations et l'urbanisation à ce niveau géographique.

Les résultats obtenus par ces projections avec le scénario tendanciel (qui représente l'hypothèse moyenne) sont présentés dans les pages qui suivent. Ils sont produits pour répondre aux besoins des structures déconcentrées et des collectivités locales en matière de données démographiques.

II – RESULTATS DES PROJECTIONS

Année 2007				Année 2008			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	11278	10956	22234	0	11 870	11 761	23 631
1	10583	10109	20692	1	10 947	10 654	21 601
2	10328	9899	20227	2	10 550	10 028	20 578
3	9 983	9640	19 623	3	10 378	9 910	20 288
4	9 625	9362	18987	4	10 066	9 690	19 756
5	9270	9081	18 351	5	9 723	9 432	19 155
6	8930	8804	7734	6	9 389	9 168	18 557
7	8593	8527	17120	7	9 048	8 894	17 942
8	8265	8255	16520	8	8 705	8 613	17 318
9	7946	7984	15930	9	8 365	8 328	16 693
10	7645	7727	15372	10	8 048	8 058	16 106
11	7354	7473	14827	11	7 746	7 797	15 543
12	7073	7226	14299	12	7 452	7 540	14 992
13	6802	6984	3786	13	7 163	7 289	14 452
14	6539	6 749	3288	14	6 878	7 044	13 922
15	6157	6 294	12451	15	6 413	6 788	13 201
16	6105	6 150	12255	16	6 357	6 488	12 845
17	5851	6 075	11926	17	6 147	6 086	12 233
18	5714	6 267	11981	18	5 936	6 143	12 079
19	5 398	6 148	11546	19	5 658	6 137	11 795
20	5141	6 005	11146	20	5 454	6 256	11 710
21	4751	5 559	10310	21	4 994	5 863	10 857
22	4464	5 328	9792	22	4 648	5 708	10 356
23	4124	4 994	9118	23	4 283	5 340	9 623
24	3983	4896	8879	24	4 039	5 081	9 120
25	3852	4688	8540	25	3 834	4 792	8 626
26	3754	4 594	8348	26	3 790	4 713	8 503
27	3596	4 415	8011	27	3 671	4 553	8 224
28	3494	4 154	7648	28	3 525	4 289	7 814
29	3 366	3941	7307	29	3 440	4 122	7 562
30	3225	3 745	6970	30	3 385	4 031	7 416
31	3049	3421	6470	31	3 189	3 678	6 867
32	2 911	3 260	6171	32	3 021	3 460	6 481
33	2 732	3016	5748	33	2 881	3 258	6 139
34	2 553	2 876	5 429	34	2 665	3 047	5 712
35	2 448	2 768	5 216	35	2 493	2 842	5 335
36	2 387	2 726	5 113	36	2 446	2 814	5 260
37	2 330	2 697	5 027	37	2 372	2 741	5 113
38	2 266	2 644	4 910	38	2 290	2 647	4 937

Année 2007				Année 2008			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
39	2 169	2 531	4 700	39	2 234	2 611	4 845
40	2 062	2 438	4 500	40	2 158	2 585	4 743
41	1 947	2 310	4 257	41	2 007	2 410	4 417
42	1 836	2 187	4 023	42	1 893	2 293	4 186
43	1 718	2 029	3 747	43	1 842	2 242	4 084
44	1 643	1 934	3 577	44	1 736	2 077	3 813
45	1 579	1 874	3 453	45	1 606	1 900	3 506
46	1 500	1 807	3 307	46	1 559	1 887	3 446
47	1 462	1 739	3 201	47	1 509	1 796	3 305
48	1 452	1 740	3 192	48	1 458	1 719	3 177
49	1 388	1 636	3 024	49	1 428	1 679	3 107
50	1 335	1 527	2 862	50	1 406	1 642	3 048
51	1 306	1 411	2 717	51	1 339	1 484	2 823
52	1 291	1 358	2 649	52	1 318	1 425	2 743
53	1 204	1 202	2 406	53	1 306	1 380	2 686
54	1 117	1 098	2 215	54	1 187	1 226	2 413
55	1 085	1 090	2 175	55	1 077	1 078	2 155
56	1 051	1 079	2 130	56	1 070	1 102	2 172
57	1 011	1 032	2 043	57	1 024	1 054	2 078
58	990	1 024	2 014	58	956	955	1 911
59	957	1 010	1 967	59	949	973	1 922
60	913	940	1 853	60	962	1 005	1 967
61	844	855	1 699	61	881	902	1 783
62	808	818	1 626	62	840	854	1 694
63	733	699	1 432	63	810	821	1 631
64	672	580	1 252	64	721	676	1 397
65	642	559	1 201	65	633	553	1 186
66	619	546	1 165	66	626	549	1 175
67	569	504	1 073	67	580	511	1 091
68	555	508	1 063	68	531	466	997
69	535	499	1 034	69	528	476	1 004
70	495	452	947	70	525	479	1 004
71	438	397	835	71	452	412	864
72	400	371	771	72	406	379	785
73	334	305	639	73	373	367	740
74	273	231	504	74	301	279	580
75	248	218	466	75	243	212	455
76	232	214	446	76	233	210	443
77	205	196	401	77	205	190	395
78	199	194	393	78	192	179	371

Année 2007				Année 2008			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
79	169	182	351	79	173	178	351
80 et +	932	1 077	2 009	80 et +	936	1 072	2 008
Total	264 783	279 838	544 621	Total	275 472	291 371	566 843

Année 2009				Année 2010			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	12 216	12 098	24 314	0	12 557	12 430	24 987
1	11 543	11 458	23 001	1	11 884	11 785	23 669
2	10 916	10 575	21 491	2	11 512	11 377	22 889
3	10 601	10 038	20 639	3	10 967	10 588	21 555
4	10 463	9 961	20 424	4	10 684	10 088	20 772
5	10 167	9 762	19 929	5	10 564	10 032	20 596
6	9 845	9 520	19 365	6	10 289	9 849	20 138
7	9 509	9 258	18 767	7	9 967	9 611	19 578
8	9 163	8 981	18 144	8	9 627	9 346	18 973
9	8 808	8 687	17 495	9	9 268	9 055	18 323
10	8 471	8 403	16 874	10	8 916	8 763	17 679
11	8 152	8 129	16 281	11	8 576	8 475	17 051
12	7 846	7 865	15 711	12	8 254	8 198	16 452
13	7 544	7 604	15 148	13	7 940	7 929	15 869
14	7 241	7 350	14 591	14	7 624	7 665	15 289
15	6 745	7 082	13 827	15	7 101	7 387	14 488
16	6 620	6 993	13 613	16	6 962	7 292	14 254
17	6 400	6 419	12 819	17	6 664	6 917	13 581
18	6 237	6 153	12 390	18	6 494	6 488	12 982
19	5 878	6 014	11 892	19	6 177	6 022	12 199
20	5 717	6 242	11 959	20	5 940	6 115	12 055
21	5 301	6 107	11 408	21	5 559	6 092	11 651
22	4 889	6 018	10 907	22	5 194	6 266	11 460
23	4 462	5 720	10 182	23	4 696	6 029	10 725
24	4 197	5 433	9 630	24	4 374	5 817	10 191
25	3 887	4 973	8 860	25	4 041	5 316	9 357
26	3 770	4 817	8 587	26	3 823	4 998	8 821
27	3 707	4 671	8 378	27	3 686	4 773	8 459
28	3 599	4 422	8 021	28	3 634	4 536	8 170

Année 2009				Année 2010			
29	3 470	4 256	7 726	29	3 543	4 388	7 931
30	3 460	4 215	7 675	30	3 489	4 351	7 840
31	3 349	3 958	7 307	31	3 423	4 138	7 561
32	3 162	3 720	6 882	32	3 322	4 002	7 324
33	2 991	3 457	6 448	33	3 131	3 715	6 846
34	2 812	3 291	6 103	34	2 919	3 491	6 410
35	2 603	3 011	5 614	35	2 748	3 251	5 999
36	2 491	2 889	5 380	36	2 602	3 061	5 663
37	2 430	2 830	5 260	37	2 475	2 905	5 380
38	2 331	2 690	5 021	38	2 389	2 777	5 166
39	2 258	2 613	4 871	39	2 299	2 656	4 955
40	2 222	2 667	4 889	40	2 246	2 668	4 914
41	2 101	2 555	4 656	41	2 164	2 635	4 799
42	1 952	2 392	4 344	42	2 043	2 536	4 579
43	1 899	2 350	4 249	43	1 958	2 450	4 408
44	1 862	2 295	4 157	44	1 920	2 405	4 325
45	1 697	2 040	3 737	45	1 820	2 254	4 074
46	1 585	1 913	3 498	46	1 675	2 054	3 729
47	1 568	1 876	3 444	47	1 595	1 901	3 496
48	1 505	1 775	3 280	48	1 564	1 854	3 418
49	1 435	1 659	3 094	49	1 481	1 713	3 194
50	1 447	1 685	3 132	50	1 453	1 664	3 117
51	1 410	1 596	3 006	51	1 451	1 638	3 089
52	1 350	1 498	2 848	52	1 423	1 611	3 034
53	1 333	1 448	2 781	53	1 366	1 522	2 888
54	1 289	1 409	2 698	54	1 315	1 477	2 792
55	1 146	1 204	2 350	55	1 244	1 383	2 627
56	1 062	1 090	2 152	56	1 131	1 218	2 349
57	1 043	1 077	2 120	57	1 035	1 064	2 099
58	969	976	1 945	58	986	997	1 983
59	916	907	1 823	59	929	927	1 856
60	953	967	1 920	60	920	901	1 821
61	928	965	1 893	61	919	928	1 847
62	877	901	1 778	62	924	964	1 888
63	843	857	1 700	63	880	904	1 784
64	799	795	1 594	64	831	830	1 661
65	681	645	1 326	65	754	759	1 513
66	617	542	1 159	66	664	634	1 298
67	586	513	1 099	67	577	507	1 084
68	541	472	1 013	68	547	474	1 021
69	504	435	939	69	515	442	957

Année 2009				Année 2010			
70	517	456	973	70	494	417	911
71	480	436	916	71	472	415	887
72	419	393	812	72	445	416	861
73	379	375	754	73	391	389	780
74	338	337	675	74	342	343	685
75	269	257	526	75	302	311	613
76	228	204	432	76	253	250	503
77	206	187	393	77	201	181	382
78	192	173	365	78	192	170	362
79	167	164	331	79	167	159	326
80 et +	943	1 063	2 006	80 et +	943	1 044	1 987
Total	286 509	303 232	589 741	Total	297 846	315 383	613 229

Année 2011				Année 2012			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	12 868	12 733	25 601	0	13 208	13 066	26 274
1	12 225	12 117	24 342	1	12 538	12 422	24 960
2	11 850	11 698	23 548	2	12 191	12 032	24 223
3	11 565	11 391	22 956	3	11 901	11 711	23 612
4	11 051	10 640	21 691	4	11 651	11 447	23 098
5	10 784	10 158	20 942	5	11 153	10 714	21 867
6	10 687	10 119	20 806	6	10 906	10 244	21 150
7	10 413	9 941	20 354	7	10 811	10 211	21 022
8	10 086	9 699	19 785	8	10 533	10 030	20 563
9	9 733	9 421	19 154	9	10 194	9 775	19 969
10	9 378	9 132	18 510	10	9 845	9 499	19 344
11	9 023	8 835	17 858	11	9 488	9 205	18 693
12	8 681	8 543	17 224	12	9 130	8 905	18 035
13	8 350	8 263	16 613	13	8 779	8 610	17 389
14	8 022	7 990	16 012	14	8 434	8 325	16 759
15	7 475	7 701	15 176	15	7 866	8 026	15 892
16	7 329	7 601	14 930	16	7 715	7 921	15 636
17	7 008	7 210	14 218	17	7 377	7 514	14 891
18	6 761	6 991	13 752	18	7 110	7 286	14 396

Année 2011				Année 2012			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
19	6 432	6 349	12 781	19	6 698	6 840	13 538
20	6 245	6 122	12 367	20	6 503	6 454	12 957
21	5 777	5 966	11 743	21	6 076	5 972	12 048
22	5 449	6 249	11 698	22	5 665	6 119	11 784
23	4 992	6 277	11 269	23	5 239	6 258	11 497
24	4 606	6 130	10 736	24	4 900	6 381	11 281
25	4 214	5 692	9 906	25	4 441	5 998	10 439
26	3 977	5 343	9 320	26	4 148	5 720	9 868
27	3 738	4 952	8 690	27	3 890	5 294	9 184
28	3 613	4 635	8 248	28	3 664	4 809	8 473
29	3 577	4 500	8 077	29	3 555	4 598	8 153
30	3 563	4 484	8 047	30	3 597	4 598	8 195
31	3 452	4 270	7 722	31	3 526	4 401	7 927
32	3 395	4 183	7 578	32	3 423	4 316	7 739
33	3 290	3 996	7 286	33	3 362	4 176	7 538
34	3 056	3 752	6 808	34	3 212	4 035	7 247
35	2 853	3 448	6 301	35	2 988	3 705	6 693
36	2 747	3 304	6 051	36	2 853	3 505	6 358
37	2 586	3 077	5 663	37	2 731	3 322	6 053
38	2 433	2 850	5 283	38	2 543	3 019	5 562
39	2 356	2 741	5 097	39	2 399	2 813	5 212
40	2 286	2 711	4 997	40	2 343	2 798	5 141
41	2 187	2 636	4 823	41	2 226	2 678	4 904
42	2 105	2 614	4 719	42	2 126	2 614	4 740
43	2 050	2 597	4 647	43	2 112	2 677	4 789
44	1 979	2 507	4 486	44	2 073	2 657	4 730
45	1 876	2 361	4 237	45	1 935	2 461	4 396
46	1 798	2 269	4 067	46	1 853	2 376	4 229
47	1 686	2 042	3 728	47	1 810	2 255	4 065
48	1 591	1 878	3 469	48	1 682	2 018	3 700
49	1 539	1 789	3 328	49	1 565	1 812	3 377
50	1 500	1 719	3 219	50	1 560	1 795	3 355
51	1 457	1 617	3 074	51	1 505	1 670	3 175
52	1 464	1 653	3 117	52	1 470	1 631	3 101
53	1 440	1 637	3 077	53	1 481	1 679	3 160
54	1 348	1 552	2 900	54	1 421	1 669	3 090
55	1 269	1 450	2 719	55	1 301	1 524	2 825
56	1 228	1 400	2 628	56	1 252	1 466	2 718
57	1 102	1 190	2 292	57	1 198	1 368	2 566

Année 2011				Année 2012			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
58	979	985	1 964	58	1 043	1 103	2 146
59	945	947	1 892	59	938	936	1 874
60	933	922	1 855	60	950	942	1 892
61	886	863	1 749	61	900	885	1 785
62	914	926	1 840	62	881	862	1 743
63	928	967	1 895	63	917	928	1 845
64	867	875	1 742	64	914	936	1 850
65	783	791	1 574	65	818	834	1 652
66	737	747	1 484	66	764	777	1 541
67	623	595	1 218	67	691	700	1 391
68	539	468	1 007	68	582	551	1 133
69	520	444	964	69	512	439	951
70	505	425	930	70	510	427	937
71	450	378	828	71	461	387	848
72	437	395	832	72	417	360	777
73	416	413	829	73	408	390	798
74	353	355	708	74	377	378	755
75	304	315	619	75	315	327	642
76	285	302	587	76	286	304	590
77	225	224	449	77	253	270	523
78	188	165	353	78	212	206	418
79	167	156	323	79	164	152	316
80 et +	944	1 023	1 967	80 et +	945	1 004	1 949
Total	309 473	327 806	637 279	Total	321 414	340 522	661 936

Année 2013				Année 2014			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	13543	13 398	26941	0	13 902	13 754	27 656
1	12 880	12 759	25 639	1	13 218	13 092	26 310
2	12 504	12 339	24 843	2	12 846	12 677	25 523
3	12 243	12 046	24 289	3	12 556	12 355	24 911
4	11 987	11 767	23 754	4	12 328	12 104	24 432
5	11 756	11 526	23 282	5	12 092	11 846	23 938
6	11 275	10 804	22 079	6	11 881	11 621	23 502
7	11 029	10 336	21 365	7	11 398	10 899	22 297
8	10 933	10 302	21 235	8	11 150	10 427	21 577
9	10 643	10 108	20 751	9	11 044	10 380	21 424
10	10 308	9 855	20 163	10	10 759	10 189	20 948
11	9 958	9 574	19 532	11	10 422	9 932	20 354
12	9 598	9 277	18 875	12	10 069	9 648	19 717
13	9 231	8 973	18 204	13	9 701	9 347	19 048
14	8 865	8 674	17 539	14	9 320	9 039	18 359
15	8 269	8 361	16 630	15	8 691	8 709	17 400
16	8 117	8 252	16 369	16	8 533	8 592	17 125
17	7 766	7 830	15 596	17	8 171	8 156	16 327
18	7 486	7 594	15 080	18	7 881	7 912	15 793
19	7 046	7 129	14 175	19	7 420	7 430	14 850
20	6 773	6 954	13 727	20	7 127	7 246	14 373
21	6 330	6 297	12 627	21	6 594	6 783	13 377
22	5 961	6 124	12 085	22	6 211	6 457	12 668
23	5 448	6 127	11 575	23	5 736	6 133	11 869
24	5 146	6 362	11 508	24	5 353	6 228	11 581
25	4 729	6 243	10 972	25	4 969	6 224	11 193
26	4 374	6 027	10 401	26	4 662	6 274	10 936
27	4 060	5 668	9 728	27	4 284	5 972	10 256
28	3 814	5 141	8 955	28	3 983	5 504	9 487
29	3 606	4 771	8 377	29	3 756	5 100	8 856
30	3 574	4 699	8 273	30	3 625	4 875	8 500
31	3 559	4 514	8 073	31	3 536	4 612	8 148
32	3 496	4 449	7 945	32	3 529	4 562	8 091
33	3 390	4 310	7 700	33	3 462	4 441	7 903
34	3 283	4 217	7 500	34	3 310	4 351	7 661

Année 2013				Année 2014			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
35	3 142	3 985	7 127	35	3 211	4 164	7 375
36	2 989	3 766	6 755	36	3 143	4 050	7 193
37	2 837	3 523	6 360	37	2 973	3 785	6 758
38	2 686	3 260	5 946	38	2 791	3 456	6 247
39	2 508	2 980	5 488	39	2 650	3 217	5 867
40	2 386	2 871	5 257	40	2 495	3 041	5 536
41	2 282	2 764	5 046	41	2 324	2 836	5 160
42	2 164	2 656	4 820	42	2 218	2 742	4 960
43	2 133	2 676	4 809	43	2 171	2 719	4 890
44	2 134	2 738	4 872	44	2 156	2 738	4 894
45	2 026	2 609	4 635	45	2 087	2 688	4 775
46	1 910	2 477	4 387	46	2 001	2 626	4 627
47	1 865	2 362	4 227	47	1 923	2 462	4 385
48	1 806	2 229	4 035	48	1 860	2 334	4 194
49	1 655	1 947	3 602	49	1 777	2 151	3 928
50	1 585	1 818	3 403	50	1 677	1 954	3 631
51	1 564	1 744	3 308	51	1 590	1 766	3 356
52	1 518	1 685	3 203	52	1 578	1 760	3 338
53	1 487	1 656	3 143	53	1 536	1 712	3 248
54	1 462	1 712	3 174	54	1 467	1 689	3 156
55	1 372	1 639	3 011	55	1 411	1 680	3 091
56	1 283	1 541	2 824	56	1 353	1 657	3 010
57	1 220	1 432	2 652	57	1 251	1 505	2 756
58	1 134	1 268	2 402	58	1 154	1 326	2 480
59	1 000	1 048	2 048	59	1 087	1 205	2 292
60	942	930	1 872	60	1 005	1 043	2 048
61	916	903	1 819	61	908	892	1 800
62	895	884	1 779	62	911	902	1 813
63	883	863	1 746	63	898	886	1 784
64	903	897	1 800	64	870	834	1 704
65	862	893	1 755	65	851	855	1 706
66	798	819	1 617	66	842	877	1 719
67	716	727	1 443	67	748	767	1 515
68	646	649	1 295	68	669	673	1 342
69	554	518	1 072	69	616	610	1 226
70	502	421	923	70	545	499	1 044
71	466	388	854	71	459	383	842
72	428	369	797	72	432	370	802
73	388	355	743	73	400	366	766
74	368	356	724	74	350	324	674

Année 2013				Année 2014			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
75	336	348	684	75	328	326	654
76	296	316	612	76	317	336	653
77	253	270	523	77	263	282	545
78	238	249	487	78	237	247	484
79	185	191	376	79	209	231	440
80 et +	943	985	1 928	80 et +	960	1 001	1 961
Total	333 646	353 524	687 170	Total	346 221	366 838	713 059

Année 2015				Année 2016			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	14 234	14 087	28 321	0	14 590	14 445	29 035
1	13 579	13 449	27 028	1	13 914	13 782	27 696
2	13 184	13 010	26 194	2	13 545	13 367	26 912
3	12 898	12 692	25 590	3	13 235	13 026	26 261
4	12 640	12 412	25 052	4	12 983	12 750	25 733
5	12 434	12 183	24 617	5	12 746	12 491	25 237
6	12 216	11 940	24 156	6	12 557	12 276	24 833
7	12 006	11 720	23 726	7	12 341	12 039	24 380
8	11 519	10 992	22 511	8	12 130	11 817	23 947
9	11 258	10 503	21 761	9	11 628	11 070	22 698
10	11 160	10 461	21 621	10	11 374	10 582	21 956
11	10 874	10 265	21 139	11	11 277	10 537	21 814
12	10 536	10 005	20 541	12	10 990	10 339	21 329
13	10 174	9 718	19 892	13	10 642	10 076	20 718
14	9 791	9 412	19 203	14	10 266	9 784	20 050
15	9 135	9 072	18 207	15	9 597	9 445	19 042
16	8 967	8 946	17 913	16	9 425	9 315	18 740
17	8 589	8 490	17 079	17	9 026	8 838	17 864
18	8 292	8 240	16 532	18	8 717	8 577	17 294
19	7 813	7 740	15 553	19	8 223	8 060	16 283
20	7 507	7 550	15 057	20	7 908	7 864	15 772

Année 2015				Année 2016			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
21	6 941	7 067	14 008	21	7 314	7 362	14 676
22	6 472	6 954	13 426	22	6 817	7 244	14 061
23	5 979	6 464	12 443	23	6 232	6 962	13 194
24	5 639	6 233	11 872	24	5 880	6 570	12 450
25	5 170	6 093	11 263	25	5 450	6 098	11 548
26	4 900	6 253	11 153	26	5 101	6 121	11 222
27	4 568	6 215	10 783	27	4 804	6 194	10 998
28	4 204	5 798	10 002	28	4 486	6 034	10 520
29	3 923	5 459	9 382	29	4 143	5 751	9 894
30	3 777	5 211	8 988	30	3 946	5 576	9 522
31	3 587	4 784	8 371	31	3 738	5 114	8 852
32	3 505	4 660	8 165	32	3 556	4 834	8 390
33	3 495	4 554	8 049	33	3 470	4 652	8 122
34	3 381	4 483	7 864	34	3 412	4 596	8 008
35	3 237	4 296	7 533	35	3 308	4 427	7 735
36	3 212	4 232	7 444	36	3 238	4 365	7 603
37	3 127	4 071	7 198	37	3 196	4 252	7 448
38	2 924	3 714	6 638	38	3 077	3 993	7 070
39	2 754	3 411	6 165	39	2 886	3 665	6 551
40	2 637	3 283	5 920	40	2 739	3 480	6 219
41	2 430	3 004	5 434	41	2 568	3 243	5 811
42	2 259	2 813	5 072	42	2 362	2 979	5 341
43	2 226	2 806	5 032	43	2 266	2 879	5 145
44	2 194	2 782	4 976	44	2 249	2 871	5 120
45	2 107	2 687	4 794	45	2 145	2 730	4 875
46	2 061	2 705	4 766	46	2 081	2 704	4 785
47	2 015	2 609	4 624	47	2 074	2 688	4 762
48	1 918	2 432	4 350	48	2 010	2 578	4 588
49	1 831	2 251	4 082	49	1 888	2 346	4 234
50	1 801	2 158	3 959	50	1 855	2 258	4 113
51	1 683	1 898	3 581	51	1 807	2 097	3 904
52	1 604	1 782	3 386	52	1 697	1 915	3 612
53	1 597	1 787	3 384	53	1 622	1 809	3 431
54	1 515	1 745	3 260	54	1 576	1 822	3 398
55	1 415	1 657	3 072	55	1 463	1 713	3 176
56	1 392	1 698	3 090	56	1 396	1 674	3 070
57	1 320	1 619	2 939	57	1 356	1 658	3 014
58	1 184	1 394	2 578	58	1 249	1 500	2 749

Année 2015				Année 2016			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
59	1 106	1 260	2 366	59	1 134	1 325	2 459
60	1 093	1 200	2 293	60	1 111	1 253	2 364
61	970	1 002	1 972	61	1 055	1 152	2 207
62	903	891	1 794	62	965	1 001	1 966
63	914	905	1 819	63	906	893	1 799
64	885	858	1 743	64	901	876	1 777
65	819	795	1 614	65	834	818	1 652
66	830	838	1 668	66	798	779	1 577
67	789	822	1 611	67	776	784	1 560
68	699	711	1 410	68	737	762	1 499
69	636	631	1 267	69	665	667	1 332
70	606	588	1 194	70	625	606	1 231
71	499	456	955	71	555	537	1 092
72	425	366	791	72	463	437	900
73	404	367	771	73	396	362	758
74	361	335	696	74	365	336	701
75	311	297	608	75	322	308	630
76	308	314	622	76	292	286	578
77	281	301	582	77	272	280	552
78	247	258	505	78	265	275	540
79	207	228	435	79	215	238	453
80 et +	994	1 048	2 042	80 et +	1 022	1 086	2 108
Total	359 077	380 420	739 497	Total	372 245	394 295	766 540

Année 2017				Année 2018			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	14 945	14 801	29 746	0	15 305	15 162	30 467
1	14 274	14 139	28 413	1	14 633	14 495	29 128
2	13 880	13 698	27 578	2	14 241	14 054	28 295
3	13 596	13 381	26 977	3	13 931	13 711	27 642
4	13 320	13 082	26 402	4	13 680	13 436	27 116
5	13 088	12 828	25 916	5	13 425	13 159	26 584

Année 2017				Année 2018			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
6	12 868	12 583	25 451	6	13 209	12 918	26 127
7	12 681	12 374	25 055	7	12 991	12 679	25 670
8	12 463	12 134	24 597	8	12 803	12 468	25 271
9	12 241	11 898	24 139	9	12 574	12 212	24 786
10	11 745	11 151	22 896	10	12 360	11 980	24 340
11	11 490	10 656	22 146	11	11 861	11 225	23 086
12	11 393	10 609	22 002	12	11 605	10 726	22 331
13	11 097	10 409	21 506	13	11 501	10 677	22 178
14	10 736	10 141	20 877	14	11 192	10 473	21 665
15	10 062	9 814	19 876	15	10 521	10 169	20 690
16	9 900	9 693	19 593	16	10 379	10 067	20 446
17	9 486	9 200	18 686	17	9 964	9 570	19 534
18	9 162	8 926	18 088	18	9 630	9 290	18 920
19	8 646	8 387	17 033	19	9 088	8 727	17 815
20	8 324	8 187	16 511	20	8 755	8 517	17 272
21	7 708	7 667	15 375	21	8 117	7 980	16 097
22	7 187	7 544	14 731	22	7 577	7 853	15 430
23	6 567	7 249	13 816	23	6 926	7 548	14 474
24	6 131	7 074	13 205	24	6 464	7 364	13 828
25	5 685	6 426	12 111	25	5 930	6 918	12 848
26	5 379	6 125	11 504	26	5 613	6 455	12 068
27	5 002	6 063	11 065	27	5 278	6 066	11 344
28	4 720	6 013	10 733	28	4 916	5 884	10 800
29	4 424	5 984	10 408	29	4 656	5 961	10 617
30	4 170	5 873	10 043	30	4 454	6 108	10 562
31	3 907	5 471	9 378	31	4 130	5 761	9 891
32	3 707	5 166	8 873	32	3 875	5 526	9 401
33	3 520	4 824	8 344	33	3 671	5 154	8 825
34	3 388	4 694	8 082	34	3 437	4 867	8 304
35	3 338	4 538	7 876	35	3 314	4 634	7 948
36	3 309	4 497	7 806	36	3 339	4 608	7 947
37	3 222	4 385	7 607	37	3 292	4 517	7 809
38	3 144	4 170	7 314	38	3 170	4 300	7 470
39	3 037	3 940	6 977	39	3 103	4 113	7 216
40	2 871	3 738	6 609	40	3 022	4 017	7 039
41	2 669	3 436	6 105	41	2 798	3 690	6 488
42	2 498	3 215	5 713	42	2 595	3 406	6 001
43	2 371	3 048	5 419	43	2 507	3 289	5 796
44	2 290	2 944	5 234	44	2 396	3 117	5 513
45	2 199	2 817	5 016	45	2 239	2 889	5 128

Année 2017				Année 2018			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
46	2 118	2 747	4 865	46	2 171	2 834	5 005
47	2 094	2 686	4 780	47	2 132	2 728	4 860
48	2 069	2 655	4 724	48	2 089	2 652	4 741
49	1 978	2 486	4 464	49	2 036	2 560	4 596
50	1 913	2 353	4 266	50	2 004	2 493	4 497
51	1 861	2 193	4 054	51	1 918	2 284	4 202
52	1 824	2 115	3 939	52	1 877	2 211	4 088
53	1 718	1 944	3 662	53	1 846	2 147	3 993
54	1 601	1 844	3 445	54	1 696	1 982	3 678
55	1 521	1 788	3 309	55	1 545	1 809	3 354
56	1 443	1 731	3 174	56	1 500	1 807	3 307
57	1 360	1 635	2 995	57	1 407	1 691	3 098
58	1 284	1 536	2 820	58	1 287	1 513	2 800
59	1 197	1 426	2 623	59	1 230	1 459	2 689
60	1 139	1 317	2 456	60	1 203	1 417	2 620
61	1 072	1 202	2 274	61	1 099	1 264	2 363
62	1 050	1 152	2 202	62	1 066	1 201	2 267
63	969	1 005	1 974	63	1 055	1 156	2 211
64	892	864	1 756	64	956	974	1 930
65	849	835	1 684	65	841	824	1 665
66	814	804	1 618	66	828	820	1 648
67	747	728	1 475	67	762	752	1 514
68	725	725	1 450	68	697	673	1 370
69	702	715	1 417	69	689	679	1 368
70	653	641	1 294	70	690	687	1 377
71	572	553	1 125	71	598	585	1 183
72	516	515	1 031	72	530	528	1 058
73	434	435	869	73	484	512	996
74	358	331	689	74	393	400	793
75	325	309	634	75	319	305	624
76	304	298	602	76	306	299	605
77	258	254	512	77	270	267	537
78	255	255	510	78	242	231	473
79	231	255	486	79	222	234	456
80 et +	1 054	1 128	2 182	80 et +	1 094	1 178	2 272
Total	385 740	408 452	794 192	Total	399 549	422 896	822 445

Année 2019				Année 2020			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	15 662	15 521	31 183	0	16 020	15 880	31 900
1	14 997	14 857	29 854	1	15 356	15 216	30 572
2	14 600	14 410	29 010	2	14 963	14 772	29 735
3	14 292	14 067	28 359	3	14 651	14 422	29 073
4	14 015	13 766	27 781	4	14 375	14 121	28 496
5	13 786	13 512	27 298	5	14 120	13 841	27 961
6	13 546	13 248	26 794	6	13 906	13 601	27 507
7	13 332	13 014	26 346	7	13 668	13 342	27 010
8	13 112	12 772	25 884	8	13 454	13 106	26 560
9	12 914	12 546	25 460	9	13 223	12 848	26 071
10	12 692	12 294	24 986	10	13 032	12 626	25 658
11	12 479	12 057	24 536	11	12 811	12 369	25 180
12	11 976	11 296	23 272	12	12 598	12 130	24 728
13	11 712	10 792	22 504	13	12 084	11 363	23 447
14	11 597	10 740	22 337	14	11 807	10 853	22 660
15	10 967	10 499	21 466	15	11 363	10 764	22 127
16	10 852	10 426	21 278	16	11 311	10 759	22 070
17	10 445	9 936	20 381	17	10 921	10 289	21 210
18	10 115	9 662	19 777	18	10 605	10 031	20 636
19	9 555	9 081	18 636	19	10 038	9 443	19 481
20	9 205	8 860	18 065	20	9 679	9 218	18 897
21	8 540	8 300	16 840	21	8 982	8 633	17 615
22	7 983	8 172	16 155	22	8 402	8 499	16 901
23	7 305	7 856	15 161	23	7 700	8 173	15 873
24	6 821	7 666	14 487	24	7 199	7 977	15 176
25	6 255	7 200	13 455	25	6 605	7 494	14 099
26	5 857	6 947	12 804	26	6 182	7 229	13 411
27	5 509	6 392	11 901	27	5 751	6 879	12 630
28	5 189	5 887	11 076	28	5 418	6 203	11 621
29	4 851	5 833	10 684	29	5 122	5 836	10 958
30	4 689	6 084	10 773	30	4 886	5 953	10 839
31	4 414	5 991	10 405	31	4 648	5 966	10 614
32	4 098	5 817	9 915	32	4 381	6 048	10 429
33	3 838	5 512	9 350	33	4 060	5 801	9 861
34	3 585	5 199	8 784	34	3 749	5 560	9 309
35	3 362	4 804	8 166	35	3 508	5 132	8 640
36	3 315	4 705	8 020	36	3 363	4 878	8 241
37	3 322	4 628	7 950	37	3 297	4 725	8 022
38	3 239	4 428	7 667	38	3 269	4 537	7 806
39	3 128	4 240	7 368	39	3 197	4 366	7 563
40	3 088	4 193	7 281	40	3 112	4 322	7 434

Année 2019				Année 2020			
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
41	2 944	3 964	6 908	41	3 008	4 137	7 145
42	2 720	3 657	6 377	42	2 864	3 928	6 792
43	2 604	3 483	6 087	43	2 731	3 739	6 470
44	2 534	3 362	5 896	44	2 632	3 560	6 192
45	2 343	3 058	5 401	45	2 478	3 299	5 777
46	2 210	2 905	5 115	46	2 313	3 076	5 389
47	2 185	2 814	4 999	47	2 225	2 885	5 110
48	2 126	2 694	4 820	48	2 179	2 779	4 958
49	2 055	2 556	4 611	49	2 092	2 596	4 688
50	2 063	2 566	4 629	50	2 082	2 562	4 644
51	2 011	2 420	4 431	51	2 070	2 490	4 560
52	1 935	2 303	4 238	52	2 029	2 439	4 468
53	1 900	2 243	4 143	53	1 959	2 335	4 294
54	1 822	2 189	4 011	54	1 875	2 286	4 161
55	1 637	1 945	3 582	55	1 760	2 147	3 907
56	1 524	1 827	3 351	56	1 615	1 966	3 581
57	1 463	1 765	3 228	57	1 485	1 784	3 269
58	1 331	1 566	2 897	58	1 385	1 634	3 019
59	1 233	1 437	2 670	59	1 275	1 487	2 762
60	1 236	1 450	2 686	60	1 238	1 428	2 666
61	1 161	1 360	2 521	61	1 192	1 390	2 582
62	1 093	1 262	2 355	62	1 155	1 358	2 513
63	1 070	1 204	2 274	63	1 097	1 265	2 362
64	1 040	1 121	2 161	64	1 054	1 166	2 220
65	902	930	1 832	65	982	1 070	2 052
66	820	808	1 628	66	881	914	1 795
67	776	768	1 544	67	767	757	1 524
68	712	697	1 409	68	725	711	1 436
69	662	630	1 292	69	678	654	1 332
70	676	651	1 327	70	650	605	1 255
71	631	627	1 258	71	618	593	1 211
72	555	559	1 114	72	586	600	1 186
73	496	524	1 020	73	520	555	1 075
74	439	471	910	74	449	480	929
75	352	370	722	75	393	436	829
76	300	295	595	76	332	361	693
77	272	267	539	77	266	263	529
78	253	244	497	78	255	244	499
79	210	213	423	79	221	226	447
80 et +	1 121	1 205	2 326	80 et +	1 134	1 210	2 344
Total	413 656	437 620	851 276	Total	428 066	452 620	880 686

CONCLUSION GENERALE

Les Cascades sont une région dont le climat, la végétation et les sols favorisent les activités agro-pastorales. Sa situation géographique et ses potentialités naturelles font d'elle une région de convergence des populations venant aussi bien des autres régions du pays que des pays frontaliers. Ainsi, 20 % des résidents de la région n'y sont pas nés. Par contre, des natifs des Cascades, vont vers d'autres horizons au Burkina ou à l'étranger en particulier en Côte d'Ivoire.

Représentant 3,8 % de la population totale du pays, cette région a une population en majorité jeune. Les besoins de cette jeunesse sont loin d'être satisfaits malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics. En effet, dans le domaine de l'éducation, 2 enfants sur 5 en âge d'aller à l'école y sont effectivement. De même, seulement 19 personnes sur 100 savent lire et écrire dans une langue quelconque.

Dans le domaine des activités économiques, on note que près de trois personnes de 15 ans ou plus sur quatre (73 %) sont actives et que la plupart des actifs sont occupés. Mais compte tenu de leur niveau d'alphabétisation et d'instruction, les actifs sont occupés à 79,5 % dans les activités agro-pastorales, à 9,7 % dans le commerce et à 5,2 % dans l'artisanat.

On a dénombré dans la région, 87 202 ménages dont 9 % sont dirigés par des femmes. La taille moyenne des ménages est de 6,1 personnes. Plus de la moitié (62 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples. A défaut d'électricité, plus de 8 ménages sur 10 utilisent la lampe à pétrole pour l'éclairage. De même, le bois demeure la principale source d'énergie de cuisson pour plus de 9 ménages sur 10. Cependant, les ménages ont un assez bon accès à l'eau potable, de sorte que 2 ménages sur 3 s'en servent comme eau de boisson.

Dans le domaine de la santé, certaines pratiques des ménages les exposent à des risques de maladie. En effet, la majorité des ménages défèque dans la nature, jette leurs ordures sur des tas d'immondices ou dans la rue et verse les eaux usées principalement dans la cour ou dans la rue.

L'accès à l'information est assuré pour certains ménages qui disposent de la radio, mais il demeure que près du tiers des ménages n'ont pas ce moyen d'information, encore moins la télévision qui n'est détenue que par environ un ménage sur 10.

Le téléphone portable est présent dans la région surtout en milieu urbain où plus 3 ménages sur 10 en possèdent. Mais cette présence est dérisoire en milieu rural.

BIBLIOGRAPHIE

Caselli G., Vallin J., Wunsch G., 2003, *Démographie : analyse et synthèse, tome IV, les déterminants de la migration*, Paris (France), INED, 225p.

Gendreau F., 1993, *La population de l'Afrique. Manuel de Démographie*, Paris (France), CEPED, 463p.

Gubry F., 1984, *Analyse de la nuptialité*, Yaoundé (Cameroun), IFORD, 159p.

INSD, 1989, *analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1985*, 318p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume I*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume II*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2007, La région des Cascades en chiffres, www.insd.bf

INSD, 2009, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006*, 54 p.

Kobiané J.F., 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia-Bruylant, 306 p.

Kobiané J.F., 2007, *analyse biographique des déterminants du travail et de la scolarisation des enfants au Burkina Faso, au Mali*, Ouagadougou (Burkina), Les Etudes et Documents de l'ISSP, n°11, 46p.

Kobiané J.F., Calvès A.E., Marcoux R., 2005, *Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso*, Comparative Education Review, vol.49, n°4 November 2005, p. 468-491.

Kobiané J.F., Marcoux R., Pilon M., Thiam M., Wakam J., 2006, *L'apport des enquêtes auprès des ménages dans l'étude des déterminants de la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne*, Rapport de synthèse, ISU-Réseau FASAF, Montréal (Canada), multigr., 75 p.

Lankoandé O., SEBEGO M., 2005, *Monographie de la province de la Comoé*, Direction Régionale de L'économie et du développement Des cascades, Banfora (Burkina), 131p.

LOI N°055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, IV République, troisième législature, 2005 Burkina Faso, msy@fews.net.

Louis H., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue*, Paris (France), INED, p.77

MEBA, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement de base 2006-2007, version détaillée*, volume I, Ouagadougou (Burkina), 402 p.

MESSRS, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2006-2007*, Ouagadougou (Burkina), 253 p.

- Ministère de la santé**, 2007, *Annuaire statistique de santé 2006*, 233 p.
- Nantchouang R.**, 2005, *Production et analyse statistiques*, Yaoundé, UCAC, p89-101.
- Ngwé E.**, 2006, *Note de classe en maîtrise en démographie*, IFORD, Yaoundé (Cameroun)
- Ouédraogo D., Piché V.**, 2007, *dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, au delà de la houe*, L'harmattan, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 328p.
- Pallo F.J.P et al.**, 2008, *statut de la matière organique des sols dans la zone Sud-soudanienne au Burkina Faso*, Biotechnologie, Agronomie, Société et environnement, volume 12 numéro 3, p 291-301.
- Traoré F.**, 2009, *Décentralisation et implication des acteurs locaux : cas du secteur commercial à Banfora*, mémoire de fin d'études pour l'obtention du maitrise en géographie, université de Ouagadougou, Burkina Faso, 90p.
- USAID**, 2007, *Rapport Mensuel sur la Sécurité Alimentaire*, FEWS NET Ouagadougou
- Wakam J.**, 2007, *cours de population scolaire*, IFORD, 39p.
- Wayack M., Kobiané J.F., Kouanda S.**, 2007, *revue de littérature sur l'impact de la santé sur la scolarisation*, Ouagadougou (Burkina), Les Travaux de l'ISSP, n°20, 37p.
- Younoussi Z., Piché V.**, 2007, *migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Les Travaux de l'ISSP, n°21, 45p.
- Zagré A.**, 2007, *regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 206p.

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe

Commune	Masculin	Féminin	Total
BANFORA	54 581	55 243	109 824
BEREGADOUDOU	5 911	5 972	11 883
MANGODARA	26 101	25 698	51 799
MOUSSODOUGOU	4 729	5 711	10 440
NIANGOLOKO	26 845	27 293	54 138
OJO	11 551	11 957	23 508
SIDERADOUGOU	37 335	38 062	75 397
SOUBAKANIEDOUGOU	13 799	14 274	28 073
TIEFORA	20 601	21 865	42 466
TOTAL COMOE	201 453	206 075	407 528
DAKORO	6 403	6 824	13 227
DOUNA	4 220	4 826	9 046
KANLALABA	4 694	4 974	9 668
LOUMANA	12 005	12 449	24 454
NIANKORODOUGOU	16 580	17 563	34 143
OUELENI	5 581	6 081	11 662
SINDOU	8 744	9 536	18 280
WOLONKOTO	1 688	2 112	3 800
TOTAL LERABA	59 915	64 365	124 280
TOTAL REGION	261 368	270 440	531 808

Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0	1 308	1 286	2 594	7 662	7 673	15 335	8 970	8 959	17 929
1	1 174	1 142	2 316	7 057	6 900	13 957	8 231	8 042	16 273
2	1 488	1 313	2 801	9 056	8 825	17 881	10 544	10 138	20 682
3	1 443	1 416	2 859	8 557	8 490	17 047	10 000	9 906	19 906
4	1 316	1 393	2 709	8 145	8 111	16 256	9 461	9 504	18 965
5	1 285	1 308	2 593	7 332	7 275	14 607	8 617	8 583	17 200
6	1 399	1 423	2 822	8 466	8 189	16 655	9 865	9 612	19 477
7	1 553	1 508	3 061	8 103	7 840	15 943	9 656	9 348	19 004
8	1 344	1 401	2 745	7 394	7 217	14 611	8 738	8 618	17 356
9	1 354	1 360	2 714	6 187	5 972	12 159	7 541	7 332	14 873
10	1 407	1 393	2 800	6 885	6 363	13 248	8 292	7 756	16 048
11	1 053	1 093	2 146	4 828	4 317	9 145	5 881	5 410	11 291
12	1 312	1 342	2 654	5 857	5 235	11 092	7 169	6 577	13 746
13	1 326	1 320	2 646	5 009	4 405	9 414	6 335	5 725	12 060
14	1 337	1 344	2 681	4 693	4 336	9 029	6 030	5 680	11 710
15	1 315	1 363	2 678	5 426	4 744	10 170	6 741	6 107	12 848
16	1 443	1 457	2 900	4 788	4 749	9 537	6 231	6 206	12 437
17	1 369	1 366	2 735	4 061	4 535	8 596	5 430	5 901	11 331
18	1 452	1 446	2 898	4 321	5 385	9 706	5 773	6 831	12 604
19	1 305	1 207	2 512	3 510	3 861	7 371	4 815	5 068	9 883
20	1 438	1 524	2 962	4 927	6 450	11 377	6 365	7 974	14 339
21	1 152	1 042	2 194	2 963	3 118	6 081	4 115	4 160	8 275
22	1 071	1 075	2 146	3 322	4 252	7 574	4 393	5 327	9 720
23	930	1 003	1 933	2 921	3 190	6 111	3 851	4 193	8 044
24	905	965	1 870	2 707	3 032	5 739	3 612	3 997	7 609
25	1 048	1 058	2 106	3 471	5 311	8 782	4 519	6 369	10 888
26	1 000	864	1 864	3 050	3 558	6 608	4 050	4 422	8 472
27	789	785	1 574	2 675	3 144	5 819	3 464	3 929	7 393
28	769	847	1 616	2 566	3 162	5 728	3 335	4 009	7 344
29	625	629	1 254	2 004	2 104	4 108	2 629	2 733	5 362
30	1 024	956	1 980	3 380	4 479	7 859	4 404	5 435	9 839
31	648	633	1 281	2 131	2 146	4 277	2 779	2 779	5 558
32	851	645	1 496	2 077	2 393	4 470	2 928	3 038	5 966
33	603	510	1 113	1 751	1 916	3 667	2 354	2 426	4 780
34	537	479	1 016	1 632	1 720	3 352	2 169	2 199	4 368
35	805	640	1 445	2 256	3 098	5 354	3 061	3 738	6 799
36	626	593	1 219	1 853	2 327	4 180	2 479	2 920	5 399
37	482	445	927	1 650	1 692	3 342	2 132	2 137	4 269
38	524	461	985	1 715	2 046	3 761	2 239	2 507	4 746
39	404	409	813	1 370	1 567	2 937	1 774	1 976	3 750
40	772	683	1 455	2 152	3 075	5 227	2 924	3 758	6 682
41	332	358	690	1 256	1 340	2 596	1 588	1 698	3 286
42	456	417	873	1 363	1 588	2 951	1 819	2 005	3 824
43	379	365	744	1 225	1 404	2 629	1 604	1 769	3 373
44	273	339	612	1 004	1 093	2 097	1 277	1 432	2 709
45	483	476	959	1 439	1 904	3 343	1 922	2 380	4 302
46	374	412	786	1 400	1 751	3 151	1 774	2 163	3 937
47	262	278	540	988	1 060	2 048	1 250	1 338	2 588
48	290	316	606	990	1 217	2 207	1 280	1 533	2 813
49	253	220	473	822	890	1 712	1 075	1 110	2 185

Tableau A2 (suite et fin)

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
50	479	489	968	1 603	2 263	3 866	2 082	2 752	4 834
51	254	224	478	817	744	1 561	1 071	968	2 039
52	296	237	533	915	868	1 783	1 211	1 105	2 316
53	253	221	474	843	639	1 482	1 096	860	1 956
54	260	222	482	803	752	1 555	1 063	974	2 037
55	269	249	518	919	1 044	1 963	1 188	1 293	2 481
56	253	215	468	977	1 185	2 162	1 230	1 400	2 630
57	188	133	321	667	663	1 330	855	796	1 651
58	204	144	348	777	757	1 534	981	901	1 882
59	155	156	311	674	489	1 163	829	645	1 474
60	276	281	557	1 075	1 513	2 588	1 351	1 794	3 145
61	122	139	261	555	528	1 083	677	667	1 344
62	154	102	256	562	469	1 031	716	571	1 287
63	123	88	211	481	357	838	604	445	1 049
64	133	98	231	563	451	1 014	696	549	1 245
65	122	119	241	562	568	1 130	684	687	1 371
66	111	130	241	680	569	1 249	791	699	1 490
67	73	88	161	380	289	669	453	377	830
68	72	82	154	438	337	775	510	419	929
69	66	48	114	331	229	560	397	277	674
70	123	159	282	710	854	1 564	833	1 013	1 846
71	61	58	119	342	219	561	403	277	680
72	47	41	88	286	204	490	333	245	578
73	38	19	57	177	97	274	215	116	331
74	41	35	76	216	172	388	257	207	464
75	37	49	86	243	311	554	280	360	640
76	43	41	84	303	233	536	346	274	620
77	26	24	50	121	84	205	147	108	255
78	22	37	59	140	114	254	162	151	313
79	9	17	26	87	65	152	96	82	178
80	46	59	105	258	369	627	304	428	732
81	15	21	36	75	71	146	90	92	182
82	7	8	15	62	50	112	69	58	127
83	11	10	21	33	35	68	44	45	89
84	13	12	25	29	40	69	42	52	94
85	7	17	24	56	78	134	63	95	158
86	12	13	25	63	71	134	75	84	159
87	3	6	9	29	24	53	32	30	62
88	5	6	11	28	18	46	33	24	57
89	3	10	13	17	8	25	20	18	38
90	5	11	16	65	76	141	70	87	157
91	4	2	6	12	5	17	16	7	23
92	2	1	3	10	10	20	12	11	23
93	1	4	5	2	1	3	3	5	8
94	-	1	1	4	8	12	4	9	13
95	-	3	3	11	16	27	11	19	30
96	1	1	2	9	10	19	10	11	21
97	-	2	2	5	4	9	5	6	11
98	15	18	33	103	106	209	118	124	242
ND	195	211	406	1 110	1 255	2 365	1 305	1 466	2 771
Total	51 743	50 669	102 412	209 625	219 771	429 396	261 368	270 440	531 808

Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	47 206	46 549	93 755	6 729	6 550	13 279	40 477	39 999	80 476
5-9	44 417	43 493	87 910	6 935	7 000	13 935	37 482	36 493	73 975
10-14	33 707	31 148	64 855	6 435	6 492	12 927	27 272	24 656	51 928
15-19	28 990	30 113	59 103	6 884	6 839	13 723	22 106	23 274	45 380
20-24	22 336	25 651	47 987	5 496	5 609	11 105	16 840	20 042	36 882
25-29	17 997	21 462	39 459	4 231	4 183	8 414	13 766	17 279	31 045
30-34	14 634	15 877	30 511	3 663	3 223	6 886	10 971	12 654	23 625
35-39	11 685	13 278	24 963	2 841	2 548	5 389	8 844	10 730	19 574
40-44	9 212	10 662	19 874	2 212	2 162	4 374	7 000	8 500	15 500
45-49	7 301	8 524	15 825	1 662	1 702	3 364	5 639	6 822	12 461
50-54	6 523	6 659	13 182	1 542	1 393	2 935	4 981	5 266	10 247
55-59	5 083	5 035	10 118	1 069	897	1 966	4 014	4 138	8 152
60-64	4 044	4 026	8 070	808	708	1 516	3 236	3 318	6 554
65-69	2 835	2 459	5 294	444	467	911	2 391	1 992	4 383
70-74	2 041	1 858	3 899	310	312	622	1 731	1 546	3 277
75-79	1 031	975	2 006	137	168	305	894	807	1 701
80-84	549	675	1 224	92	110	202	457	565	1 022
85 et +	472	530	1 002	58	95	153	414	435	849
ND	1 305	1 466	2 771	195	211	406	1 110	1 255	2 365
Total	261 368	270 440	531 808	51 743	50 669	102 412	209 625	219 771	429 396

Tableau A4 : Répartition de la population par religion et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence	Religion	Provinces de résidence		Total
		Comoé	Léraba	
Urbain	Animiste	5 560	14	5 574
	Musulman	71 654	3 776	75 430
	Catholique	17 122	287	17 409
	Protestant	2 653	83	2 736
	Autre	631	25	656
	Sans religion	607	-	607
	Total	98 227	4 185	102 412
Rural	Animiste	62 279	7 502	69 781
	Musulman	222 385	109 297	331 682
	Catholique	16 440	1 977	18 417
	Protestant	3 701	524	4 225
	Autre	1 616	504	2 120
	Sans religion	2 880	291	3 171
	Total	309 301	120 095	429 396
Total	Animiste	67 839	7 516	75 355
	Musulman	294 039	113 073	407 112
	Catholique	33 562	2 264	35 826
	Protestant	6 354	607	6 961
	Autre	2 247	529	2 776
	Sans religion	3 487	291	3 778
	Total	407 528	124 280	531 808

Tableau A5 : Répartition de la population par langue parlée et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence	Langue principale	Province de résidence		Total
		Comoé	Léraba	
Urbain	Dioula	41 415	2 749	44 164
	Mooré	15 570	292	15 862
	Sénoufo	907	195	1 102
	Gouin	13 942	-	13 942
	Fulfuldé	2 324	55	2 379
	Lobiri	713	2	715
	Autres langues	14 808	450	15 258
	ND	1 219	60	1 279
	Total	90 898	3 803	94 701
Rural	Dioula	32 398	11 385	43 783
	Mooré	61 928	476	62 404
	Sénoufo	2 369	67 716	70 085
	Gouin	36 108	40	36 148
	Fulfuldé	20 074	4 562	24 636
	Lobiri	6 788	27	6 815
	Autres langues	111 284	20 905	132 189
	ND	4 643	1 520	6 163
	Total	275 592	106 631	382 223
Total	Dioula	73 813	14 134	87 947
	Mooré	77 498	768	78 266
	Sénoufo	3 276	67 911	71 187
	Gouin	50 050	40	50 090
	Fulfuldé	22 398	4 617	27 015
	Lobiri	7 501	29	7 530
	Autres langues	126 092	21 355	147 447
	ND	5 862	1 580	7 442
	Total	366 490	110 434	476 924

Tableau A6 : Répartition de la population par nationalité et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence	Principale nationalité	Province de résidence		Total
		Comoé	Léraba	
Urbain	Burkina	97 286	4 157	101 443
	Mali	215	6	221
	Niger	146	16	162
	Côte d'Ivoire	124	4	128
	Nigeria	168	-	168
	Benin	28	-	28
	Ghana	42	-	42
	Togo	38	1	39
	Autres nationalités	103	-	103
	ND	77	1	78
	Total	98 227	4 185	102 412
Rural	Burkina	308 395	119 418	427 813
	Mali	342	374	716
	Niger	86	154	240
	Côte d'Ivoire	54	62	116
	Nigeria	1	35	36
	Benin	55	3	58
	Ghana	24	1	25
	Togo	5	3	8
	Autres nationalités	110	18	128
	ND	229	27	256
	Total	309 301	120 095	429 396
Total	Burkina	405 681	123 575	529 256
	Mali	557	380	937
	Niger	232	170	402
	Côte d'Ivoire	178	66	244
	Nigeria	169	35	204
	Benin	83	3	86
	Ghana	66	1	67
	Togo	43	4	47
	Autres nationalités	213	18	231
	ND	306	28	334
	Total	407 528	124 280	531 808

Tableau A7 : Répartition de la population par lieu de naissance et milieu de résidence selon la province de résidence

Lieu de naissance	Milieu de résidence 2006	Province résidence 2006		
		Comoé	Léraba	Total
Côte d'Ivoire	Urbain	8 316	141	8 457
	Rural	17 587	3 232	20 819
	Total	25 903	3 373	29 276
Mali	Urbain	556	11	567
	Rural	849	487	1 336
	Total	1 405	498	1 903
Niger	Urbain	150	10	160
	Rural	100	142	242
	Total	250	152	402
Ghana	Urbain	141	2	143
	Rural	170	11	181
	Total	311	13	324
Autres pays CEDEAO	Urbain	298	1	299
	Rural	177	89	266
	Total	475	90	565
Autres pays africains	Urbain	27	-	27
	Rural	62	8	70
	Total	89	8	97
pays autres continent	Urbain	26	-	26
	Rural	3	2	5
	Total	29	2	31
Boucle du Mouhoun	Urbain	3 524	54	3 578
	Rural	11 882	559	12 441
	Total	15 406	613	16 019
Cascades	Urbain	63 933	3 512	67 445
	Rural	225 403	112 649	338 052
	Total	289 336	116 161	405 497
Centre	Urbain	1 777	41	1 818
	Rural	1 911	116	2 027
	Total	3 688	157	3 845
Centre-Est	Urbain	475	12	487
	Rural	341	43	384
	Total	816	55	871
Centre-Nord	Urbain	895	12	907
	Rural	3 858	80	3 938
	Total	4 753	92	4 845
Centre-Ouest	Urbain	1 534	31	1 565
	Rural	3 150	249	3 399
	Total	4 684	280	4 964
Centre-Sud	Urbain	282	1	283
	Rural	244	47	291
	Total	526	48	574
Est	Urbain	234	6	240
	Rural	334	46	380
	Total	568	52	620
Hauts-Bassins	Urbain	8 425	187	8 612
	Rural	16 633	1 572	18 205
	Total	25 058	1 759	26 817

Tableau A7 (suite et fin)

Lieu de naissance	Milieu de résidence	Province de résidence		
Nord	Urbain	3 705	96	3 801
	Rural	16 155	218	16 373
	Total	19 860	314	20 174
Plateau-Central	Urbain	325	8	333
	Rural	940	27	967
	Total	1 265	35	1 300
Sahel	Urbain	84	2	86
	Rural	184	5	189
	Total	268	7	275
Sud-Ouest	Urbain	2 747	43	2 790
	Rural	5 993	224	6 217
	Total	8 740	267	9 007

Tableau A8 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupe d'âges	Sexe	Etat matrimonial					Total
		Célibataire	marié (é)	veuf (ve)	Divorcé/séparé (é)	Union libre	
12-19	Masculin	46 722	838	36	14	43	47 653
	Féminin	35 054	11 995	54	77	186	47 366
	Total	81 776	12 833	90	91	229	95 019
20-29	Masculin	24 073	14 934	71	102	545	39 725
	Féminin	6 607	38 568	330	382	265	46 152
	Total	30 680	53 502	401	484	810	85 877
30-39	Masculin	3 726	21 730	139	152	340	26 087
	Féminin	993	26 116	959	409	66	28 543
	Total	4 719	47 846	1 098	561	406	54 630
40-49	Masculin	740	15 203	220	149	59	16 371
	Féminin	241	15 941	2 275	306	17	18 780
	Total	981	31 144	2 495	455	76	35 151
50-59	Masculin	315	10 798	281	108	10	11 512
	Féminin	102	8 011	3 191	141	9	11 454
	Total	417	18 809	3 472	249	19	22 966
60-69	Masculin	134	6 280	332	51	7	6 804
	Féminin	74	2 903	3 225	61	3	6 266
	Total	208	9 183	3 557	112	10	13 070
70-79	Masculin	45	2 632	302	26	6	3 011
	Féminin	47	677	1 963	26	2	2 715
	Total	92	3 309	2 265	52	8	5 726
80-89	Masculin	15	599	125	5	2	746
	Féminin	16	133	727	7	-	883
	Total	31	732	852	12	2	1 629
90-98	Masculin	10	186	45	-	1	242
	Féminin	8	27	230	1	-	266
	Total	18	213	275	1	1	508
ND	Masculin	137	107	11	-	1	256
	Féminin	88	219	86	3	3	399
	Total	225	326	97	3	4	655
Total	Masculin	75 917	73 307	1 562	607	1 014	152
	Féminin	43 230	104 590	13 040	1 413	551	162
	Total	119 147	177 897	14 602	2 020	1 565	315

Tableau A.9 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe

Statut d'occupation	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	23 476	13 884	37 360	122 857	96 470	219 327	146 333	110 354	256
Chômeur	302	58	360	206	70	276	508	128	636
En quête du 1er emploi	302	58	360	665	197	862	1 775	573	2 348
Retraité	617	33	650	228	69	297	845	102	947
Occupé au foyer	360	12 514	12 874	2 802	43 537	46 339	3 162	56 051	59 213
Elève ou étudiant	15 242	12 822	28 064	20 466	14 806	35 272	35 708	27 628	63 336
Rentier	73	44	117	107	102	209	180	146	326
Autres inactifs	3 639	4 177	7 816	20 707	23 266	43 973	24 346	27 443	51 789
Total	44 819	43 908	88 727	168 038	178 517	346 555	212 857	222 425	435

Tableau A.10 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	2 595	1 928	4 523	17 917	15 027	32 944	20 512	16 955	37 467
20-24	3 718	2 201	5 919	15 663	12 995	28 658	19 381	15 196	34 577
25-29	3 889	2 066	5 955	13 379	11 359	24 738	17 268	13 425	30 693
30-34	3 527	1 803	5 330	10 778	8 520	19 298	14 305	10 323	24 628
35-39	2 764	1 450	4 214	8 718	7 232	15 950	11 482	8 682	20 164
40-44	2 135	1 233	3 368	6 867	5 843	12 710	9 002	7 076	16 078
45-49	1 603	961	2 564	1 603	961	2 564	7 106	5 609	12 715
50-54	1 455	729	2 184	4 853	3 327	8 180	6 308	4 056	10 364
55-59	834	428	1 262	3 792	2 463	6 255	4 626	2 891	7 517
60-64	548	263	811	2 880	1 697	4 577	3 428	1 960	5 388
65-69	274	145	419	3 792	2 463	6 255	2 276	1 009	3 285
70-74	169	64	233	1 235	479	1 714	1 404	543	1 947
75 et +	99	55	154	899	330	1 229	998	385	1 383
Total	23 610	13 326	36 936	94 486	74 784	169 270	118 096	88 110	206 206

Tableau A.11 : Répartition de la population occupée par occupation principale

Grands groupes d'occupation	Masculin	Féminin	Total
Exécutif + cadres supérieurs	48	20	68
Intellectuels, scientifiques	825	92	917
Professions intermédiaires	1 677	442	2 119
Cadres subalternes	2 032	465	2 497
Personnel de service	8 332	10 682	19 014
Agriculteurs, élevage, pêche	86 405	70 126	156 531
Artisanats, ouvriers	8 031	2 128	10 159
Conducteurs d'installations	115	27	142
Ouvriers et employés non qual.	1 855	425	2 280
Autres matières et professions	1 293	382	1 675
Sans profession, profession non	798	808	1 606
Total	111 411	85 597	197 008

Tableau A.12 : Répartition de la population occupée par occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe

Grands groupes d'occupation	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Exécutif + cadres supérieurs	34	1	35	14	19	33
Intellectuels, scientifiques	459	59	518	366	33	399
Professions intermédiaires	1 027	300	1 327	650	142	792
Cadres subalternes administratifs	1 496	316	1 812	536	149	685
Personnel de service	5 532	6 111	11 643	2 800	4 571	7 371
Agriculteurs, élevage, pêche	5 628	4 130	9 758	80 777	65 996	146 773
Artisanats, ouvriers	4 931	862	5 793	3 100	1 266	4 366
Conducteurs d'installations	90	24	114	25	3	28
Ouvriers et employés non qual.	1 402	353	1 755	453	72	525
Autres matières et professions	953	294	1 247	340	88	428
Sans profession, profession non	225	221	446	573	587	1 160
Total	21 777	12 671	34 448	89 634	72 926	162 560

Tableau A.13 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Employeur	603	84	687	699	109	808	1 302	193	1 495
Indépendant	11 228	6 607	17 835	53 905	12 534	66 439	65 133	19	84 274
Salarié employé	6 033	1 648	7 681	4 478	586	5 064	10 511	2 234	12 745
Apprenti	1 665	254	1 919	613	154	767	2 278	408	2 686
Aide familial	2 039	3 897	5 936	32 457	59 318	91 775	34 496	63	97 711
Autres	150	78	228	291	408	699	441	486	927
ND	589	366	955	1 318	1 487	2 805	1 907	1 853	3 760
Total	22 307	12 934	35 241	93 761	74 596	168 357	116 068	87	203 598

Tableau A14 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon la province

Type du Handicap	Sexe	Province		
		Comoé	Léraba	Total
Handicap membre supérieur	Masculin	265	60	325
	Féminin	218	47	265
	Total	483	107	590
Handicap membre inférieur	Masculin	601	197	798
	Féminin	470	152	622
	Total	1 071	349	1 420
Déficience mentale	Masculin	229	76	305
	Féminin	208	84	292
	Total	437	160	597
Aveugle	Masculin	395	143	538
	Féminin	244	93	337
	Total	639	236	875
Sourd/muet	Masculin	245	99	344
	Féminin	198	86	284
	Total	443	185	628
Autres	Masculin	504	148	652
	Féminin	340	111	451
	Total	844	259	1 103
Total	Masculin	2 239	723	2 962
	Féminin	1 678	573	2 251
	Total	3 917	1 296	5 213

Tableau A15 : Répartition de la population par province et commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe

Provinces	Communes	Possession d'un acte de naissance					
		oui			Non		
		Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
COMOE	Commune rurale	13 387	13 228	26 615	2 795	4 497	7 292
	Bérégadougou	5 766	5 752	11 518	145	220	365
	Mangodara	15 798	13 557	29 355	10 303	12 141	22 444
	Moussodougou	3 788	4 275	8 063	941	1 436	2 377
	Niangoloko	10 938	10 257	21 194	4 654	5 979	10 634
	Ouo	6 560	5 798	12 359	4 991	6 159	11 149
	Sidéradougou	20 150	17 212	37 362	17 185	20 850	38 035
	Soubakaniedougou	10 959	9 902	20 862	2 840	4 372	7 211
	Tiefora	14 558	13 032	27 590	6 043	8 833	14 876
	Commune urbaine	37 728	36 362	74 090	671	1 156	1 827
	Commune urbaine	10 742	10 385	21 127	511	672	1 183
	Total	150 639	140 048	290 687	50 814	66 027	116 841
LERABA	Dakoro	4 837	4 510	9 347	1 566	2 314	3 880
	Douna	3 206	3 259	6 465	1 014	1 567	2 581
	Kankalaba	3 835	3 464	7 299	859	1 510	2 369
	Loumana	10 230	9 702	19 932	1 775	2 747	4 522
	Niankorodougou	12 775	10 935	23 709	3 805	6 628	10 434
	Ouleni	3 984	3 397	7 381	1 597	2 684	4 281
	Commune rurale Sindou	4 492	4 278	8 770	2 161	3 164	5 325
	Wolonkolo	1 340	1 507	2 847	348	605	953
	Commune urbaine	2 025	1 974	3 999	66	120	186
	Total	46 715	43 000	89 715	13 200	21 365	34 565
CASCADES	Urbain	50 496	48 724	99 222	1 247	1 945	3 190
	Rural	146 690	134 074	280 861	62 935	85 697	148 535
	Total	197 349	183 054	380 502	64 019	87 386	151 306

Tableau A16 : Répartition de la population de la province de la Comoé par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	6 399	6 238	12 637	28 998	28 697	57 695	35 397	34 935	70 332
5-9	6 618	6 695	13 313	26 993	26 055	53 048	33 611	32 750	66 361
10-14	6 142	6 214	12 356	19 229	17 253	36 482	25 371	23 467	48 838
15-19	6 622	6 631	13 253	15 876	16 453	32 329	22 498	23 084	45 582
20-24	5 312	5 425	10 737	12 430	14 948	27 378	17 742	20 373	38 115
25-29	4 100	4 006	8 106	10 360	12 900	23 260	14 460	16 906	31 366
30-34	3 537	3 098	6 635	8 181	9 317	17 498	11 718	12 415	24 133
35-39	2 714	2 428	5 142	6 631	7 895	14 526	9 345	10 323	19 668
40-44	2 141	2 059	4 200	5 183	6 022	11 205	7 324	8 081	15 405
45-49	1 585	1 627	3 212	4 152	4 796	8 948	5 737	6 423	12 160
50-54	1 479	1 335	2 814	3 685	3 643	7 328	5 164	4 978	10 142
55-59	1 047	860	1 907	2 937	2 796	5 733	3 984	3 656	7 640
60-64	783	671	1 454	2 313	2 221	4 534	3 096	2 892	5 988
65-69	424	426	850	1 549	1 223	2 772	1 973	1 649	3 622
70-74	290	298	588	1 183	1 078	2 261	1 473	1 376	2 849
75-79	127	162	289	584	532	1 116	711	694	1 405
80-84	86	106	192	304	384	688	390	490	880
85 et +	54	92	146	314	324	638	368	416	784
ND	192	204	396	899	963	1 862	1 091	1 167	2 258
Total	49 652	48 575	98 227	151 801	157 309	309 301	201 453	206 075	407 528

Tableau A17 : Répartition de la population de la province de la Léraba par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	330	312	642	11 479	11 302	22 781	11 809	11 614	23 423
5-9	317	305	622	10 489	10 438	20 927	10 806	10 743	21 549
10-14	293	278	571	8 043	7 403	15 446	8 336	7 681	16 017
15-19	262	208	470	6 230	6 821	13 051	6 492	7 029	13 521
20-24	184	184	368	4 410	5 094	9 504	4 594	5 278	9 872
25-29	131	177	308	3 406	4 379	7 785	3 537	4 556	8 093
30-34	126	125	251	2 790	3 337	6 127	2 916	3 462	6 378
35-39	127	120	247	2 213	2 835	5 048	2 340	2 955	5 295
40-44	71	103	174	1 817	2 478	4 295	1 888	2 581	4 469
45-49	77	75	152	1 487	2 026	3 513	1 564	2 101	3 665
50-54	63	58	121	1 296	1 623	2 919	1 359	1 681	3 040
55-59	22	37	59	1 077	1 342	2 419	1 099	1 379	2 478
60-64	25	37	62	923	1 097	2 020	948	1 134	2 082
65-69	20	41	61	842	769	1 611	862	810	1 672
70-74	20	14	34	548	468	1 016	568	482	1 050
75-79	10	6	16	310	275	585	320	281	601
80-84	6	4	10	153	181	334	159	185	344
85 et +	4	3	7	100	111	211	104	114	218
ND	3	7	10	211	292	503	214	299	513
Total	2 091	2 094	4 185	57 824	62 271	120 095	59 915	64 365	124 280